

MAIS QUI PEUT METTRE «HORS JEU» LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ?

CHERIF ALI

UNE NOUVELLE DOCTRINE POLITIQUE EST NÉE : FERME TA GUEULE

ABED CHAREF

LE ZÈLE ET LA MÉNOPAUSE POLITIQUES !

SLEMNIA BENDOUD

DOUANE : ENTRE UN FOULARD ET UN KÉPI

EL YAZID DIB

QUEL TEMPS FAIT-IL ? CHAUD. TROP CHAUD !

PIERRE MORVILLE

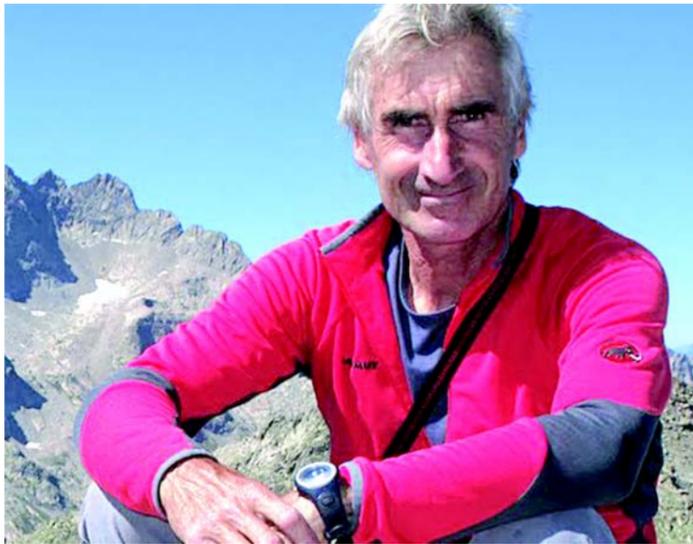
- Le groupe des affameurs
HAMID DAHMANI
- La «Symbol» et la Ferrari
BOUCHAN HADJ-CHIKH
- L'histoire du sandwich halal
AKRAM BELKAÏD
- Sur la voie de la démocratie
KAMAL GUERROUA
- La Révolution en marche
**BELKACEM
AHCENE-DJABALLAH**

- Des chaînes, une éducation pour tous
RACHID BRAHMI
- L'école finlandaise et l'école algérienne
SAMIR FRAGA
- Tunisie : le bonheur est dans... le vote ?
ABDELLATIF BOUSENANE
- Du «droit de seigneurage» des rois du Moyen-Age au «droit» des puissances occidentales
MEDJDOUB HAMED

LE RÊVE CANADIEN !

AHMED FARRAH

Tayeb Louh
**Un des assassins
d'Hervé Gourdel
abattu par l'ANP**



Abdelkrim Zerzouri

Du nouveau dans l'enquête sur l'assassinat du ressortissant français, Hervé Gourdel. Le ministre de la Justice, garde des Sceaux Tayeb Louh a indiqué, hier, en marge d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée au vote des projets de loi sur la création d'un fonds de pension alimentaire pour les femmes divorcées, exerçant le droit de garde des enfants et sur les mutuelles sociales, qu'un des terroristes qui ont assassiné, le 20 septembre dernier, le ressortissant français Hervé Gourdel, un guide passionné de montagnes, âgé de 55 ans, a été éliminé par les forces de l'Armée nationale populaire, lors d'une opération antiterroriste. Sans préciser le lieu de l'opération antiterroriste qui a permis la neutralisation de l'un des terroristes, impliqués dans cette affaire, une opération menée sur une grande échelle, dans la région de Kabylie où des moyens importants ont été déployés, à la suite de cet assassinat, qui a provoqué une profonde indignation, en Algérie et en France, Tayeb Louh avait annoncé que «l'un des auteurs de ce meurtre a été éliminé, en octobre dernier par les éléments de l'ANP, dans le cadre d'une opération antiterroriste». Ajoutant, dans ce contexte, que «l'enquête préliminaire dans cette affaire a permis d'identifier un nombre de terroristes responsables de l'enlèvement et de l'assassinat du touriste français, parmi lesquels figure le terroriste éliminé par les éléments de l'ANP». Pour rappel, six personnes ont été placées sous contrôle judiciaire, par le juge d'instruction du Tribunal de Bouira, immédiatement après le kidnapping, suivi de la décapitation du ressortissant Français, Hervé Gourdel. Les six mis en cause sont poursuivis pour n'avoir pas informé les autorités sur la présence d'un ressortissant étranger. L'objectif ou la ferme volonté des autorités algériennes de mettre la main sur les terroristes qui ont tué le Français, commence à se confirmer sur le terrain. Sur un autre dossier, sujet à polémique depuis des années, en l'occurrence l'enquête sur

l'assassinat, en 1996, des moines de Tibhirine, le ministre de la Justice garde des Sceaux a rappelé les positions de principe des autorités algériennes. Tayeb Louh a fait savoir que «la mission de la Justice algérienne, dans cette affaire, comme dans d'autres, était d'oeuvrer dans le cadre de la loi pour faire la vérité dans la pondération et conformément aux us et traditions, en vigueur en la matière». La sacro-sainte souveraineté de la Justice algérienne est, encore, brandie à la face de ceux qui veulent se substituer à cette démarche. «Cette affaire est soumise au pôle judiciaire compétent, du tribunal de Sidi M'hamed et le juge d'instruction fait le nécessaire, conformément à la loi», a-t-il enchaîné, assurant que la coopération entre la Justice algérienne et son homologue française «se déroule dans de bonnes conditions».

Le même son de cloche est entendu auprès des responsables français, au sujet de cette affaire, laissant insinuer que certaines parties exercent des pressions dans le but d'envenimer les relations bilatérales, entre les deux pays, en mettant sur le tapis des exigences qu'on ne saurait admettre, comme le fait de rapatrier, en France, les échantillons ADN prélevés sur les corps des moines, lors du récent passage, en Algérie, du juge Trévidic. «Il y a une coopération entre la Justice algérienne et la Justice française, sur plusieurs affaires. Les deux parties travaillent dans le respect de la loi et de la souveraineté de chaque Etat et sur la base des accords judiciaires, liant les deux pays», a encore soutenu M. Louh. Plusieurs affaires sont, en effet, inscrites sur l'agenda de la coopération entre la Justice algérienne et la Justice française, dont le dossier de deux décès «suspects» en France de ressortissants algériens, morts, tous deux, dans des fourgons de la police, en moins de cinq jours d'intervalle, au mois d'août dernier. Et l'Algérie, si elle a demandé à être tenue au courant des développements des investigations, n'a jamais soulevé le moindre doute ou de soupçon, à propos du travail de fond, mené par les enquêteurs français.

APN

**Feu vert pour le fonds de pension
pour les femmes divorcées**

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, à l'unanimité, hier à Alger, le projet de loi portant création du fonds de pension alimentaire, au profit des femmes divorcées exerçant le droit de garde de leurs enfants. Présidée par M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN, la séance consacrée au vote s'est déroulée, en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh. Dans une allocution, prononcée à l'occasion, le ministre de la Justice a indiqué que ce fonds «à caractère humanitaire, constitue un nouveau jalon qui vient renforcer le système juridique, à même de garantir la protection et la consolidation des Droits de la femme et de l'enfant, en Algérie». Ces deux catégories (femme et enfant) jouissent d'une attention particulière de la part du Président Bouteflika qui a souligné, à maintes reprises, «l'impératif de consolider le cadre juridique spécifique à celles-ci», estimant que le texte de loi, adopté aujourd'hui, «est la consécration



des orientations données par le Président Bouteflika, dans ce domaine». Louh a rappelé les efforts de l'Etat, en matière de protection de la femme, dans le cadre de la révision constitutionnelle, de 2008 et de la loi électorale de 2012, grâce auxquelles les Droits de la femme ont été consacrés et sa représentation renforcée, au sein des as-

semblées élues. Dans le cadre de l'enrichissement de l'arsenal juridique, dans ce domaine, le ministre a annoncé que «le projet de loi amendement le code pénal, relatif à la lutte contre les violence faites aux femmes sera soumis, prochainement, à une commission 'ad hoc', outre l'examen de la loi sur la protection de l'enfant».

Alger

Un sit-in des gardes communaux empêché

Farid Haddouche

Des gardes communaux du mouvement national des gardes communaux libres (MNGCL) ont tenté d'organiser, hier, dans la matinée, un sit-in devant la Grande Poste d'Alger. Mais en vain, car,

les éléments des forces de l'ordre les en ont empêchés, en bouclant le périmètre en question, et en procédant à des interpellations, d'après M. Aliouat Lahlou, le chef de file du mouvement des gardes communaux libres. Ce dernier, coordinateur du MNGCL, a déploré «le man-

que de dialogue». Ce mouvement avait organisé, pour rappel, son congrès constitutif, le 1^{er} novembre dernier, à Ifri Ouzellaguen, dans la wilaya de Béjaïa, au cours duquel M. Lahlou a été désigné coordinateur national. Le mouvement n'est pas reconnu par les institutions concernées.

ANALYSE

Kharroubi Habib

Sur l'éclipse inexpliquée qu'a connue le dossier de révision de la Constitution, depuis la clôture du cycle de consultations sur le sujet entre Ahmed Ouyahia et les acteurs politiques et sociaux ayant accepté d'y prendre part, il a été hâtivement dit que sa cause en était que le Pouvoir aurait été déstabilisé par la levée de boucliers suscitée au sein de l'opposition par son projet et la résonance dont a bénéficié la revendication par celle-ci d'une transition démocratique, excluant que les autorités en place procèdent unilatéralement à de quelconques changements dans la loi fondamentale actuelle. L'opposition s'est prématurément bercée de l'illusion qu'en se constituant en front face au pouvoir et en posant des exigences communes à ce dernier, elle est parvenue ainsi à instaurer avec lui un rapport de force l'obligeant à renoncer à un passage en force pour son projet de révision de la Constitution, voire même à en abandonner l'idée. Le silence observé par ce pouvoir, alors que la thèse de se renoncement forcé a été publiquement développée et présentée comme l'explication de la mise en veilleuse de son initiative, a incontestablement fait considérer à l'opposition que son offensive anti-révision de la Constitution l'a fait reculer. Il lui faut déchanter maintenant que Bouteflika a officiellement fait savoir que, non seulement il s'en tient à son agenda politique dont la révision de la Constitution est le rendez-vous fondamental, mais qu'il a l'intention d'accélérer le processus conduisant à cette opération. En faisant savoir cela, le chef de l'Etat a clairement signifié qu'il n'a nullement écouté ce que l'opposition pense de son projet et encore moins accordé une quelconque attention

**L'opposition
mise au défi
par Bouteflika**

à ses demandes qui convergent sur la revendication de son départ du Pouvoir.

Tout à son euphorie d'apparaître comme ayant confisqué au Pouvoir l'initiative politique, l'opposition a incontestablement subi une douche froide au constat que son offensive n'a nullement déstabilisé le Pouvoir et qui plus est a décidé de passer à la vitesse supérieure sur le dossier de la révision constitutionnelle. Au vu de cela, l'opposition est désormais acculée à faire la démonstration qu'elle n'est pas un simple rassemblement de «moulines à paroles» ou un conglomérat d'états-majors d'appareils confiné dans une contestation du pouvoir «salonarde». Le moment est venu pour elle de prouver qu'elle est vraiment et réellement bien plus que cela. Il est clair que la partie du discours de Bouteflika consacrée à la révision de la Constitution a sonné comme un défi à cette opposition à faire autre chose que de l'incantation contre un projet de Constitution qu'elle dénonce comme voué à pérenniser le système et le régime. Elle nous semble encore loin d'être en situation d'entraver la marche vers une révision constitutionnelle à l'initiative du Pouvoir. Elle est certes et contre toute attente parvenue à se rassembler et à proposer des alternatives qui ne laissent pas insensibles l'opinion et la société algérienne. Mais sans parvenir encore à les convaincre d'y adhérer faute de ne pas savoir comment aller vers les citoyens pour transformer l'écoute qu'ils lui accordent en adhésion militante pour ses propositions. Il est évident que le Pouvoir n'entend pas lui accorder le temps d'opérer la symbiose avec les citoyens et la société. D'où l'accélération annoncée par Bouteflika du processus menant à la révision de la Constitution.

Tirage du N° 6083
119.761 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN
Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction
041.23.25.20
Imp.: Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Ouargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél.: 021.64.96.39 - Fax: 021.61.71.57
Pub
Tél.: 021.64.96.44
Rédaction Constantinoise
Tél.: 031.87.19.81 - Fax: 031.87.19.80
Diffusion: Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52
Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

Ouverture du capital de «Mobilis»
L'Algérie dit non à «Orange»

Mobilis a, finalement, refusé d'ouvrir son capital à «Orange». Un courrier daté de septembre dernier et signé du secrétaire général du ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, a mis fin, à un an de négociations, engagées par l'opérateur téléphonique français, pour entrer dans le capital du groupe public, filiale d'Algérie Télécom (AT).

Moncef Wafi

C'est le journal français «L'Express» qui a publié l'information. Il s'appuie sur le courrier, en question, envoyé, suite à l'audience accordée à Dominique Espinasse, le directeur du Développement international Afrique, Moyen-Orient et Asie, pour «Orange». Son contenu annonce «qu'après avoir consulté les dirigeants de l'opérateur, il fut conclu à l'inopportunité d'ouvrir le capital social, dans les circonstances actuelles.»

Un nœud qui met à mal la stratégie internationale d'«Orange» puisque, dès son arrivée, Stéphane Richard, le nouveau patron de France Télécom, avait mis l'international, au cœur de sa stratégie de développement. Les Français ont commencé à s'intéresser au marché algérien après que Mobilis ait annoncé, fin décembre dernier, à Alger, par le P-DG d'AT, Azouaou Mehmel, de l'ouverture de son capital, à hauteur de 20%. Une entrée en bourse engagée «dans le cadre de la mise en bourse de plusieurs entreprises publiques», avait expliqué, ce dernier. Le P-DG de Mobilis avait annoncé, auparavant, que «la priorité sera accordée à nos abonnés dans l'acquisition des parts». Présent en Afrique, au Maroc et en Tunisie et alors qu'il est occupé à essayer de racheter l'opérateur espagnol 'Jazztel', ce refus algérien contraire 'Orange' qui visait un développement, en Algérie,

un marché jugé des plus importants du continent africain, après ceux de l'Afrique du Sud et du Maroc où l'opérateur français possède des parts dans 'Meditel', le deuxième opérateur télécoms du royaume chérifien. Pourtant et aux lendemains de l'annonce de l'ouverture du capital de 'Mobilis', les Français étaient confiants quant à la nationalité du futur partenaire de la filiale d'AT. En décembre 2013, la presse spécialisée affirmait que l'opérateur public de téléphonie mobile, 'ATM Mobilis', aura, finalement, un partenaire français. Une conclusion qui trouve son origine dans la rencontre entre entrepreneurs algériens et français, organisée à l'hôtel 'El Aurassi' où 7 contrats de partenariat, entre les 2 pays, dont un devait permettre au groupe français 'Orange' d'entrer dans le capital d' 'ATM Mobilis'. La principale mission de l'opérateur français de téléphonie mobile était d'accompagner Mobilis dans le lancement de la 3G et la 4G, par la suite. Rappelons que selon l'autorité de régulation algérienne, l'ARPT, Mobilis comptait, fin 2013, plus de 12,4 millions d'abonnés, en croissance de 17,2% sur un an, derrière Orascom Telecom Algérie (OTA) et sa marque commerciale 'Djezzy' (avec 17,5 millions de clients), mais devant «Ooredoo» (9,49 millions d'abonnés).

Avec un taux de pénétration de 102,11% à la fin 2013, l'Algérie figure parmi les pays les plus importants du continent.

Santé

Pour un partenariat «intelligent» avec l'Allemagne

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a plaidé, hier à Alger, pour un partenariat algéro-allemand dans le domaine de la santé qui soit «intelligent» et basé sur le principe du «gagnant-gagnant». S'exprimant à l'ouverture du premier forum algéro-allemand dans le domaine de la santé, M. Boudiaf a présenté, devant les partenaires allemands, les grandes lignes de la politique de modernisation et de réforme du secteur, en précisant les potentialités que celui-ci présente pour les investissements nationaux et étrangers.

Il s'agit, a-t-il énuméré, des domaines de l'expertise, des médicaments, des équipements hospitaliers et, enfin, de la mise à niveau des connaissances, précisant, néanmoins, la «préférence» pour le produit de l'investissement local. Tout en assurant ses vis-à-vis de l'existence de mesures «incitatives sécurisées par la réglementation financière en vigueur», à même d'encourager les potentiels in-

vestisseurs, le ministre a souligné également la «rentabilité» que la «taille» du marché de la santé est susceptible de procurer. Boudiaf a observé que des domaines entiers du secteur constituent des «leviers structurant» de la politique de l'Etat et consistant en la diversification de l'économie, afin de sortir de la «logique rentière basée sur l'importation».

Le ministre de la Santé a, à ce propos, mis l'accent sur la notion de service public que doivent offrir aussi bien le secteur public que privé et ce, «sans discrimination de la nationalité» du capital, et rappelé que la réglementation nationale ouvre la voie à l'investissement aussi bien privé que public.

Abordant le chapitre du médicament, le représentant du gouvernement a réitéré la nécessité de produire localement un maximum de produits essentiels, de même que «l'obligation économique de développer la recherche et la production de médicaments innovants issus de la biotechnologie».

FCE
Vers un plébiscite de Haddad



El-Houari Dilmi

Le troisième président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), sera élu aujourd'hui, lors d'une assemblée générale électorale de l'organisation patronale, forte de plus de trois cents membres.

Unique candidat à la présidence du Forum, Ali Haddad, patron du groupe ETRHB, semble bien parti pour remplacer Réda Hamiani, démissionnaire de la présidence du Forum en septembre dernier.

Assurant la présidence par intérim du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ahmed Tibaoui a nié « toute forme de pression sur Issad Rebrab, ni aucun autre membre de l'organisation patronale, pour ne pas se présenter à la présidence du FCE, face à Ali Haddad, candidat unique à ce poste » a-t-il indiqué, hier, sur les ondes de la Chaîne I de la radio nationale. « Si aucun candidat ne s'est présenté à la présidence du Forum des chefs d'entreprises, en remplacement de Réda Hamiani, démissionnaire, cela est probablement dû à leur conviction que Ali Haddad, véritable modèle du succès d'un chef d'entreprise algérien, est le candidat du consensus, capable d'apporter un plus pour une

meilleure stabilité de l'organisation, et sa capacité à fédérer les grands patrons d'entreprises algériens » a expliqué Ali Tibaoui, ajoutant que depuis l'annonce de la candidature de Ali Haddad, « plus d'une centaine de nouveaux membres ont rejoint le FCE, excepté Issad Rebrab, qui n'a pas souhaité rejoindre le forum » a-t-il affirmé. Pour une meilleure représentation des nouveaux adhérents au FCE, « une réunion du Conseil exécutif du FCE, s'est tenue avant-hier (Ndlr : lundi), pour étudier la possibilité d'augmenter les membres de ce Conseil délibérant de 22 à 30 membres » a encore expliqué le chef intérimaire du FCE. Concernant Issad Rebrab, l'invité de la radio a expliqué qu'il « ne lui était pas possible, au vu de la loi, de se présenter à la présidence du FCE, alors qu'il a démissionné, de sa propre volonté, de cette organisation » a-t-il indiqué, ajoutant que Rebrab « doit d'abord renouveler son adhésion au Forum, avant de prétendre à présenter sa candidature » a-t-il indiqué. « C'est, d'ailleurs là, le vœu de Ali Haddad de voir plusieurs candidats se présenter à la présidence du FCE, pour une campagne plus animée » a-t-il encore expliqué.

A la veille de l'élection du nouveau président du FCE (Ndlr : prévue aujourd'hui jeudi), Ali Tibaoui a tenu à préciser qu'il « s'agit là d'une véritable élection, et non pas d'un plébiscite », ajoutant que « malgré la candidature unique de Ali Haddad, la campagne s'est déroulée dans un climat serein, avec un dialogue franc et direct avec l'ensemble des membres du Forum, avec le droit garanti de voter pour le candidat ou s'abstenir » a-t-il indiqué. Ali Tibaoui s'est également dit « très optimiste » des politiques publiques en cours, pour la relance du secteur de l'industrie « qui a chuté de 20% du PIB au début des années 80, à 5% aujourd'hui » a-t-il souligné. C'est en présence d'un parterre très relevé, dont une dizaine de ministres, qu'Ali Haddad, a clôturé sa campagne électorale, jeudi dernier à l'hôtel El Aurassi. Le nouveau président du Forum des chefs d'entreprises, qui sera élu aujourd'hui, sera le troisième dans l'histoire de cette organisation patronale, présidée par Omar Ramdane, à sa création en 2000, et Réda Hamiani, démissionnaire en septembre dernier.

Raïna Raïkoum

Kamel Daoud

Vous allez le ramener et vous n'allez plus pouvoir vous en débarrasser». Extrait d'une conversation légendaire entre «Décideurs» premiers mois de 1999. A l'époque où les «décideurs» n'étaient pas de vieux malades inquiets et lassés comme des vétérans, assis, éparpillés et réduits en pleureuses sur les années 90. Donc, aujourd'hui, Bouteflika est là. Et demain. Et après-demain. Dans le long feuilleton de «comment survivre à une menace de printemps ?», on a le dernier épisode de «révision prochaine de la Constitution» sous mode de futur indéfini. Une sorte d'os jeté dans la cour pour répondre aux insistances externes et à celles de l'opposition pour organiser une présidentielle anticipée. C'est que l'homme est rusé, dur à la négociation, résistant et ne cède sur rien, même avec un seul orteil vivant. Il va gagner du temps. Encore.

Ceci pour l'os de la semaine. Sinon la monarchie va bien, chacun s'y occupe un peu de son fief dans le royaume: le DGSN vient de réaliser une purge chez les policiers mutins. Le patron du FCE/RADP a réussi son Conseil des ministres de son gouvernement dans son pays parmi ses chantiers. Le kabuki défend son seigneur en se faisant menaçant contre les enquêteurs de l'Union européenne venus comprendre comment fonctionne un pays voisin sans président.

Ceci pour la chronique politique. Pour la chronique sociale, le pays s'islamise lentement. Debout dans la ruelle de son village, sous le mur d'une école primaire, le chroniqueur a fini par ramasser dans l'oreille quelques phrases d'une

Le tueur du temps a encore frappé

enseignante qui criait dans la salle proche: «Celui qui ne prie pas ira où ?» Les écoliers répondant en chœur: «En enfer, le feu, maîtresse». C'est ainsi. Entre Chourouk, Ennahar, imams, fatwa, Chemsou le clown et les satellites d'Arabie, le pays, si beau quand on l'attendait depuis mille ans, s'enfonçait dans une sorte de moyen-âge. On le sait tous et on le répète en vain. Mais ce que le chroniqueur ne comprend pas, c'est l'indifférence du régime à ce phénomène: il en va bien de son avenir à lui quand même ? De ses robinets ? Car il faut bien un pays quand même quand on veut être un régime ? C'est alimentaire. Comment reste-t-on, du point de vue de la stratégie de domination, insensible à ce siphonnage de la nation par un califat rampant ?

Colère. Envie de faire irruption dans cette école, de fermer sa bouche à cette enseignante et de libérer ces enfants que l'on destine à la protestation au lieu de la gloire et de la conquête et de les sauver de la cendre.

Mais n'est pas Kemal Atatürk qui veut. Il faut un courage immense désormais, un maquis, une action directe pour sauver les enfants à venir. Mais même là, ce n'est pas toujours gagné, la Turquie, si grande quand elle était libre, s'enfonçait elle aussi dans le califat, son dictateur vient de définir la place des femmes: utérus et pondaison. Avec interdiction de rire en public.

Que regarder alors pour se changer les idées ? La Tunisie, là au moins on a le début d'un rêve: on y voit le recul des islamistes, des présidentielles saines, des candidats vivants et mobiles, du choeur et du cœur, des joutes et des élections. De la science-fiction pour nous autres.

new
Yaris

**L'ICONE
SE RÉINVENTE**

TOYOTA
TOUJOURS
MIEUX,
TOUJOURS
PLUS LOIN

3 ANS
TOYOTA
GARANTIE
ou 100 000 KM

Disponibles dans tout le réseau TOYOTA ALGERIE et ses revendeurs agréés

TOYOTA ALGERIE

Hydra : 021 98 30 00 - Blida : 025 43 14 14 - Dely Brahim : 021 98 30 00 - Oran : 041 98 30 00 - Ouargla : 029 71 71 71 - Annaba : 038 41 16 96

Photo non contractuelle

ASSURANCES Multirisque Professionnelle

Commerçants, artisans, professions libérales, professions médicales, BET, associations,
êtes-vous sûrs de bien protéger votre activité contre les différents risques auxquels elle est exposée ?

Avec la **Multirisque Professionnelle** de la **GAM Assurances**, vos responsabilités, vos biens et votre outil de travail sont bien protégés.

A chaque métier ses besoins... et ses garanties

GAM ASSURANCES للتأمينات

210 agences
à votre entière disposition

Générale Assurance Méditerranéenne
Capital social de 2.747.500.000,00 DA
Centre d'Affaires Al Qods, 7^{ème} étage - Chéraga - Alger
Tél.: +213 (0) 982 40 40 40 - Fax : +213 (0) 21 34 12 42
www.gamassurances.com - Email: contact@gam.dz

SARL SAEDI

Vous cherchez des professionnels pour vos travaux de Menuiserie Aluminium - La Société Mixte ALGERO-ESPAGNOLE vous accompagne dans vos projets pour :

- La réalisation et la pose des fenêtres ouvrantes et coulissantes avec moustiquaire,
- La confection et la pose des volets roulants et persiennes à lames orientales,
- La réalisation et la pose des fenêtres rondes et à arc en demi-cercle.

Contactez-nous au :

TEL : 0559 76 12 62
0782 22 01 22
040 22 98 44
FAX : 041 28 57 81

Adresse : Bd des Martyrs Lot N° 11 Hassi Ben Okba ORAN

Mail : sespagnolesantiago@yahoo.fr

Selon l'ambassadrice US à Alger
Les relations algéro-américaines se portent bien

A en croire les propos de la nouvelle ambassadrice US à Alger, Mme Joan A. Polaschik, l'Algérie et les Etats-Unis traversent, actuellement, une période faste, dans leurs relations. Dans un entretien à l'Agence de presse "APS", dans lequel elle aborde plusieurs volets de la coopération bilatérale, elle a affirmé que : «les relations entre nos deux pays n'ont jamais été aussi bonnes», ajoutant que «nous avons une large coopération touchant à plusieurs domaines».

Yazid Alilat

Mme Polaschnik, qui a débarqué, en août dernier, à Alger, a indiqué qu'elle veut «travailler avec le gouvernement algérien pour renforcer, approfondir et élargir la très bonne coopération, existant entre nos deux pays». Trois secteurs vont mobiliser son programme de travail: «la coopération sécuritaire et la promotion de la stabilité régionale», «le renforcement des relations économiques et commerciales» et «le rapprochement entre les peuples américain et algérien». Pour le premier volet de son action, en Algérie, elle a relevé qu'il ne s'agira pas de travailler avec le gouvernement algérien, «seulement», dans la lutte contre le terrorisme transnational, mais, également, pour promouvoir des solutions pacifiques et politiques aux conflits de la région, particulièrement au Mali et en Libye».

LE GAZ DE SCHISTE, CARBURANT DE LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Pour le second volet relatif à la coopération économique, Mme Polaschnik a rappelé que des entreprises américaines étaient «très présentes» dans le secteur de l'Énergie. «Mais comme le gouvernement algérien cherche à diversifier son économie, alors il y a beaucoup d'entreprises américaines qui peuvent contribuer à la réalisation de cet objectif», a-t-elle relevé, estimant que le développement de l'Algérie «dépendra du développement d'autres secteurs d'activité, en dehors des hydrocarbures». «L'économie algérienne a des défis à relever et il y a des indicateurs très positifs qui montrent que le gouvernement algérien est capable de les relever», a souligné Mme Polaschnik, qui a estimé que le segment Énergie peut servir de «base solide» à la coopération économique algéro-américaine, «surtout avec la volonté de l'Algérie d'investir dans la production des énergies renouvelables». Là, sur ce chapitre, il est clair que la diplomate US entend développer les relations énergétiques, entre les deux pays, dans le domaine de l'exploitation des gaz et pétrole de schiste. Et, elle le dit: «les Etats-Unis ont une expérience avérée dans ce domaine et les entreprises américaines utilisent les technologies les plus avancées et peuvent mettre leur savoir-faire à la disposition de l'Algérie». Elle a rappelé, sur ce chapitre que le contrat, signé en 2013 entre le groupe énergétique et industriel américain General Electric (GE) et Sonelgaz «est un projet important qui permettra, à l'Algérie, de répondre à ses besoins, en matière d'énergie électrique et d'être aussi une base d'exportation vers l'Afrique». En outre, des entreprises américaines étaient intéressées à travailler dans des secteurs comme ceux de la Santé, de l'Industrie pharma-



ceutique et des Technologies de l'information et de la communication, ainsi que dans celui des services. Le renforcement des liens entre les peuples algérien et américain est également «un des axes prioritaires» du travail de la diplomate américaine, qui a affirmé vouloir y contribuer à travers, notamment, la promotion de la langue anglaise et le soutien aux organisations de la société civile algérienne. Pour autant, elle n'a pas abordé le volet du très compliqué et dissuasif dispositif d'obtention de visa «touriste», aux Etats-Unis.

TERRORISME, ÉVITER LES AMALGAMES

Au volet de la lutte contre le terrorisme, elle a, notamment, relevé qu'il ne faut pas confondre en terrorisme et Islam. «Les terroristes sont des criminels sans aucun respect pour les vies et les valeurs humaines et c'est totalement faux d'associer le terrorisme à une religion ou une cause donnée», a-t-elle affirmé, avant d'expliquer que «le gouvernement américain voit l'Islam comme une religion de paix». «La violence n'est jamais la réponse appropriée au règlement d'un conflit», a-t-elle martelé, avant de souligner que les Etats-Unis, selon elle, encouragent «toujours les parties d'un conflit à s'asseoir autour d'une même table et à régler les différends, sans recourir à la violence». C'est un peu dans ce cadre qu'elle a souligné que le «gouvernement américain apprécie, hautement, les efforts de l'Algérie et son rôle de médiation pour le règlement de la crise malienne et appuie ces efforts». L'Algérie est un «excellent partenaire» des Etats-Unis dans la lutte contre le terrorisme ainsi que dans la promotion de la stabilité régionale, a-t-elle rappelé.

Sur la crise libyenne, elle a fait savoir que son pays et l'Algérie se consultaient «régulièrement» sur cette question, exprimant le soutien des Etats-Unis aux efforts consentis par l'Algérie pour lancer un dialogue libyen inclusif. «Nous apprécions l'étroite collaboration entre l'Algérie et les Nations unies, en vue de parvenir à une solution politique, à la crise en Libye», a indiqué Mme Polaschnik, affirmant l'engagement des Etats-Unis, en faveur d'une solution politique à la crise qui secoue ce pays. «Il est clair qu'il n'y a pas de

solution militaire à la question libyenne», a-t-elle soutenu.

SAHARA OCCIDENTAL : SOUTIEN À ROSS

D'autre part, l'ambassadrice américaine, à Alger, a rappelé que son pays soutient «totalement» les efforts onusiens, menés par l'envoyé personnel du SG de l'ONU Christopher Ross, pour parvenir à une solution «pacifique» et «mutuellement acceptable» du conflit du Sahara Occidental. «La position des Etats-Unis, concernant la question sahraouie est restée inchangée depuis des années. Nous soutenons, totalement, les efforts de l'Onu, menés par M. Christopher Ross, envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara Occidental, pour aboutir à une solution pacifique et mutuellement acceptable», a-t-elle dit. «Nous continuerons à soutenir ces efforts jusqu'à ce que les deux parties (Maroc et Front Polisario, Ndlr) aboutissent à cette solution», a-t-elle ajouté, tandis que sur le chapitre des violations des Droits de l'homme, commises par le Maroc, dans les territoires sahraouis occupés, elle a indiqué que son pays suivait la situation dans ces territoires «comme, partout ailleurs, à travers le monde». Sur la question de la prise en compte, par le département d'Etat, des rapports publiés, régulièrement, par des ONG, comme le Centre Robert-Kennedy, sur la situation des Droits de l'homme au Sahara Occidental, elle a rappelé que, chaque année, le département d'Etat «publie des rapports sur la situation des Droits de l'homme, dans le monde et il le compte, pour cela, sur différentes sources, y compris sur les rapports des ONG». Enfin elle a dit admirer profondément, «quand je regarde l'histoire de l'Algérie, ce que le peuple algérien a pu réaliser durant les 60 dernières années, depuis le déclenchement de sa guerre de Libération nationale, à nos jours».

Joan A. Polaschnik, est arrivée, à l'été 2014, à Alger. Elle a, précédemment, servi comme directrice du Bureau des Affaires de l'Égypte et du Levant (LI-ban) au Département d'État, et en 2013, elle était directrice intérimaire du Bureau des Affaires israéliennes et palestiniennes. Elle a remplacé à ce poste un diplomate de la guerre, Henry S. Ensher, arrivé en 2011, en Algérie et qui avait, notamment, servi à Kaboul, Damas, Mascate, Tel Aviv.

Skikda et Oran
Deux femmes enlevées, libérées

Deux femmes ont été libérées par les services de la Gendarmerie nationale, à Skikda et Oran, quelques minutes après leur enlèvement, grâce au numéro vert 1055, a indiqué, hier, la Gendarmerie nationale, dans un communiqué. A Skikda, l'enlèvement de B.M (21 ans) par 2 individus, munis d'armes blanches, dans un endroit isolé, près de la cité des «1.000 logements» dans la commune d'Azzaba, a été signalé, via le numéro 1055, et ce, 10 minutes après, par A.N (22 ans) qui était en sa compagnie, selon les précisions du communiqué.

Les recherches entreprises par les gendarmes du groupement territorial de Skikda ont abouti à la libération de la victime, une demi-heure, après son en-

lèvement, a précisé la Gendarmerie nationale, ajoutant que les ravisseurs, qui ont réussi à prendre la fuite, ont été identifiés et sont, actuellement, recherchés.

A Oran, un habitant de la ville a avisé la Gendarmerie, par le même numéro, pour signaler l'agression de sa voisine B.F (28 ans) par 5 individus qui l'ont enlevée, devant son domicile, sis à Sidi El Bachir, pour la conduire en direction du cimetière du village, selon la même source. Les gendarmes se sont, aussitôt, déplacés sur les lieux et ont réussi à libérer la victime qui présentait des blessures légères, au visage, et à interpellé 3 des ravisseurs, en flagrant délit, dans un bois mitoyen au cimetière, a ajouté la Gendarmerie nationale.

Bouira
Bataille rangée dans un lycée

Farid Haddouche

Une grande mêlée s'est produite, hier mercredi dans la journée, à l'intérieur du lycée technique Ouamrane de Bouira. Il est à déplorer des blessés parmi les élèves et d'autres élèves filles ont été choquées.

Selon nos informations, tout a commencé avant-hier quand deux filles qui étudient dans cet établissement scolaire du secondaire, sis dans la partie ouest de la ville de Bouira, ont été victimes d'offenses. Le lendemain, c'est-à-dire hier, les deux filles sont venues accompagnées de leurs parents pour prendre attache avec l'administration

et régler ce qui semblait être un léger différend. Mais, au moment de pénétrer dans l'établissement en question, une dizaine d'individus environ, selon certains témoins oculaires, ont escaladé le mur d'enceinte pour s'introduire dans le lycée et ont agressé des élèves. S'en est suivie une véritable bataille rangée à l'issue de laquelle 7 élèves ont été évacués aux urgences du centre hospitalier Mohamed-Boudiaf alors que d'autres élèves filles qui se trouvaient dans la cour, ont été choquées. Il a fallu appeler les services de police pour prendre la situation en main et procéder à l'arrestation des auteurs de troubles.

Reggane
22 tonnes de farine et 3.000 litres de carburant saisis

Bentouba Said

Lors d'une opération combinée, entre les services des Douanes de Reggane, relevant de l'Inspection divisionnaire d'Adrar et la police, 22 tonnes de farine et 3.000 litres de carburant ont été saisis, hier, à Reggane, a-

t-on appris de source sécuritaire. Le carburant était dissimulé, à bord d'un camion, localisé en plein désert, lors d'un contrôle, à 10 km au sud de la ville de Reggane. Deux personnes ont été arrêtées suite à cette opération et présentées devant le parquet et écrouées.

Boumerdès
Il tue sa belle-mère et blesse sa femme

O. M.

Un sexagénaire a tiré sur sa belle-mère et sa femme, alors que sa fille aînée a réussi à trouver refuge chez des voisins. La belle-mère est décédée sur place, alors que sa femme, touchée à la partie supérieure du corps se trouve dans un état jugé critique, aux Urgences de l'hôpital de Thenia.

Le drame qui a secoué la localité de Tidjelabine a eu lieu, mardi à la cité «Lachidite», en début de soirée. Son forfait accompli, l'assassin présumé s'est rendu aux services de la Gendarmerie de la brigade de Tidjelabine. On ignore, pour le moment, les circonstances exactes du drame que l'enquête des services compétents, aura à déterminer.

Mais qui peut mettre « hors jeu » le président de la République ?

Quand on n'a pas été capable d'empêcher la candidature à un quatrième mandat d'Abdelaziz BOUTEFLIKA, comment compte-t-on s'y prendre, dans les rangs de l'opposition, pour le pousser vers la sortie, maintenant qu'il est président de la République, légalement élu ?

Par Cherif Ali

Le 17 avril 2014, c'est pour ou contre le locataire d'El Mouradia que les algériens, d'ici et d'ailleurs, ont été appelés à voter en connaissance de cause, ou à s'abstenir, par dépit pour les uns, ou par rage pour ceux qui ne croient plus aux vertus de l'urne.

Depuis cette date le pays va bien et la situation, sur tous les plans, n'est pas mauvaise, déclare le Premier Ministre. Que nenni, affirme l'opposition qui dit qu'elle est, tout simplement, à la veille de devenir épouvantable, au regard de la chute du baril de pétrole et la paix sociale volera en éclat à partir du moment où le gouvernement sera forcé d'imposer au pays, un régime d'austérité et cela risque d'arriver plutôt que prévu !

S'invitant au débat, Abdelatif Benachenhou l'ancien Ministre des Finances a affirmé, quant à lui, dans une récente interview que « le cataclysme n'est pas pour tout de suite » ; il a fait part de son opinion au sujet des menaces qui pèsent, aujourd'hui, sur le pays notamment sur le plan économique : « les risques grandissent, le premier coup de semonce sera pour 2020 et si rien n'est fait, la date butoir de 2030 sera synonyme de sérieuses difficultés ».

En d'autres termes, les tenants du pouvoir n'ont pas de soucis à se faire si ce n'est, dans le pire des cas, temporiser jusqu'à 2019 pour éventuellement refiler « la patate chaude » à ceux qui voudront encore, dans ces conditions extrêmes, du « fauteuil » d'El Mouradia.

Les partisans du « tout et tout de suite » ne l'entendent pas de cette oreille ! Depuis leur réveil à Zéralda, la CNLTD, transformée depuis en ISCO et ceux qui l'a composent, préconisent de « dégager par le haut », le responsable de la situation « catastrophique » du pays, le catalyseur, selon eux, des désespérances du peuple, celui qui est en train de rendre folle la classe politique toute entière, le Président de la République !

L'ISCO ne veut plus, dit-elle, de ce « statut-quo » qui lui est imposé par ceux qui estiment que le président de la République dispose de toute la légitimité pour aller au terme du mandat que lui ont confié les algériens qui l'ont élu le 17 avril 2014.

Le vrai problème, pensent justement certains, réside dans l'incapacité du pouvoir à continuer à vendre l'idée, selon laquelle, il serait légitime, homogène et maître de ses décisions. Au moment où l'opposition durcit le ton, en appelant à des élections anticipées, le pouvoir se trouve en panne d'arguments, même s'il sait que l'opposition, seule et dans sa configuration actuelle, ne risque pas de le faire bouger.

Depuis quelques jours, les détracteurs sont passés à la vitesse supérieure, ils appellent à une élection présidentielle anticipée. Ils se sont même attelés à mettre en place « une instance de suivi ». Selon les observateurs, la substance de cette annonce surprend, non seulement par sa rapidité, mais aussi par son contenu qui reste, pour tout le monde, des plus abscons. Quelqu'un disait, d'ailleurs, à juste titre, qu'il y a comme un « parfum de coquetterie politique » dans cette volonté de l'opposition de « dégager » le président de la République, comme s'il s'agissait d'une fin en soi. D'un caprice, serions-nous tentés d'ajouter.

D'abord, comment comptent s'y prendre ces animateurs de l'opposition pour mettre « hors-jeu » le président de la République ?

Certes, ils viennent de livrer à l'opinion nationale, une solution politique censée sortir le pays de l'immobilisme, disent-ils, mais sans pour autant en fournir la faisabilité.

D'ailleurs, c'est la principale remarque qui leur a été faite, ce qui leur a valu une réponse cinglante d'un de leur pair de l'opposition, Abderrezak Mokri, qui a déclaré, non sans colère, que « le feuilleton des évacuations du président de la

République doit cesser ! ».

L'ISCO, et ceux qui s'en revendiquent, comptent-ils alors sur une hypothétique « démission » du chef de l'Etat, qui remettrait son mandat en jeu et l'abandonnerait en quelque sorte, déjouant ainsi tous ceux, qui parmi ses ministres, n'ont cessé de répéter que « le cerveau du président de la République est en meilleur état que celui de la plupart d'entre nous et que, en définitive, c'est avec sa tête qu'il gère le pays et non pas avec ses pieds ! ».

L'opposition ne cède pas, et la démission du Chef de l'Etat, il en a même été question à l'international ! En effet, Maître Ali Yahia Abdennour, en voyage à Ottawa (Canada) a donné une interview dans laquelle il a commencé par dénoncer « l'omnipotence » du Chef de l'Etat, pour déclarer, d'emblée : « (...) le pouvoir d'Abdelaziz Bouteflika est grand et son appétit insatiable, tout émane de lui, tout dépend de lui, et de lui seul ; il dirige tout, régente tout, contrôle tout, tient d'une main de fer les commandes du pays. Il règne et gouverne à la fois, accumule titres et fonctions. Il a fait du gouvernement, à sa dévotion, un pouvoir exécutant, du parlement l'annexe de la présidence et de la justice, qui a abdiqué ses pouvoirs constitutionnels, une simple autorité à son service ».

Ali Yahia Abdennour, cultivant, par envers lui, la contradiction, ajoute ensuite : « (...) un président soucieux de l'histoire, de la nation et des intérêts du peuple algérien doit démissionner. Incapable d'exercer ses fonctions, il ne peut faire, mais fait faire, délègue ses pouvoirs qu'il garde sans être en mesure de les exercer (...) ».

Monsieur le conférencier, merci pour ce moment !

L'opposition, pour en revenir à elle, ne veut rien lâcher arguant « d'un fort capital-sympathie » dont elle disposerait auprès des citoyens. Faut-il alors décrypter ce propos comme un message destiné à « la rue », l'invitant à rallier à ses thèses et la porter jusqu'à El Mouradia ?

En termes d'actions de rue, faut-il le rappeler, il n'y a eu, à ce jour, en tout et pour tout, que les éphémères tentatives du mouvement « Barakat » qui n'ont suscité au-delà de la curiosité aucune sympathie populaire significative.

Les émeutes de 2011, comme chacun le sait, étaient fondées sur la cherté des produits de consommation de base !

Aujourd'hui, il est plus qu'important de savoir à quoi et à qui l'opposition s'oppose ? Est-ce que l'opposition pose des problèmes économiques et sociaux ? Non ! Le peuple ne suivra pas alors.

Et puis, même rassemblée, cette opposition ne constitue pas une menace car son audience populaire est faible, elle ne parvient pas à faire partager ses revendications et propositions à la société et aux citoyens. Et surtout, elle n'arrive pas à contenir les ambitions de ses « présidentiables » !

A ce propos, le président de la République a réaffirmé lundi dernier que l'Algérie se préparait, « sérieusement », pour la révision de la constitution. Et parmi ce qui fait débat, chez nous et ailleurs, c'est le statut du président de la République, fonction qui suscite toutes les convoitises !

Le mode d'élection du président de la République est obsolète et même contreproductif, s'autorisent à penser quelques politologues. Selon eux, la présidentielle qui personnalise la vie politique à outrance, a pour effet de focaliser l'essentiel de notre attention sur des questions d'individus lancés dans un combat de coqs. Notre culture de l'affrontement, issue de notre goût immodéré pour les révolutions (*).

Beaucoup de responsables politiques sont, maintenant, convaincus du caractère néfaste, pour notre démocratie, de l'élection présidentielle au suffrage universel direct. La défiance généralisée envers le monde politique, les médias et bon nombre de corps intermédiaires, révèle

une carence démocratique, une crise de la représentation qui, alliée au sentiment d'impuissance, alimentée par un discours « décliniste » et une panique identitaire, pèse sur le moral du pays (*)

Il est temps de cesser d'élire des présidents de la République pour mieux répartir les pouvoirs afin de les rendre plus acceptables et plus efficaces. Des constitutionnalistes y réfléchissent (*)

Les algériens ne sont pas dupes. Ils ont beaucoup soufferts, ils ont été trompés, par les uns et les autres, et il sera très difficile, de l'avis de tout le monde de les mobiliser pour un quelconque changement, a fortiori violent. Et de l'anarchie qui en découlerait !

Ce dont use et abuse, faut-il le dénoncer, le pouvoir qui fait tout pour entretenir « ce réflexe psychologique » qu'il alimente par les exemples Libyen, Egyptien et Syrien notamment !

La paix est autant recherchée par le citoyen qui tend à la préserver au détriment de son bien-être économique s'il le faut, tout comme le pouvoir dès lors qu'il y va de sa survie.

Le pouvoir s'accroche, et se refuse au grand dam de l'opposition de « lâcher prise ». Le peuple fait dans la résistance passive, ne croyant ni aux promesses des uns, ni aux solutions de « sortie de crise » des autres ; il multiplie les actes d'incivisme contre le « beylik », tout en lui soutirant le maximum en logements sociaux, augmentation de salaires et autres prébendes.

Il faut dire qu'en l'état de la situation politique dans le pays, aucun clan au sein du pouvoir ou plus encore dans les rangs de l'opposition, ne semble avoir, suffisamment, de poids pour pouvoir imprimer, dans un sens ou dans l'autre un changement. Quant aux programmes politiques et/ou économiques, des uns et autres Partis, mieux vaut ne pas en parler !

L'encéphalogramme de la vie politique algérienne et des plus plats ; il y a, certes, cette tentative du FFS et son message adressé au pouvoir : « n'ayez pas peur, le changement ne se fera pas contre vous ! », mais cette proposition a été, bien évidemment déclinée, poliment, certes, mais déclinée, tout de même par ceux d'en haut.

L'opposition l'a trouvé irrecevable, tout comme les militants de base du FFS qui se sont demandés si leur Parti avait des « gages » du pouvoir en place, lui permettant de l'amener à une table de négociation avec les opposants.

Que reste-il, alors, à l'opposition, comme carte à jouer pour mettre le président de la République, légalement élu, faut-il le rappeler, dans une position d'« hors-jeu » ? La mise en œuvre de l'article 88, se sont empressés de dire, à l'unisson, les représentants d'une trentaine de partis politiques et quelques personnalités dites « nationales » !

Ce à quoi, aurait répondu Mouloud Hamrouche, une des figures de proue de l'opposition : « cet article n'existe pas-techniquement-politiquement et idéologiquement-, car la constitution algérienne ne prévoit pas les modalités de son application ».

« Il n'y a pas de vacance du pouvoir dans notre pays », vient de surenchérisir la patronne du Parti des Travailleurs et « la question de la légitimité du Chef de l'Etat, dit-elle, a été tranchée par le peuple qui l'a élu lors d'un scrutin propre, qui a reflété, fidèlement, la volonté des algériens de voir maintenues la sécurité et la stabilité du pays ». Pour Louisa Hanoune « les parties qui soulèvent à chaque fois la question de la maladie du Président, veulent leurrer l'opinion nationale et internationale, après avoir été incapables de présenter le moindre élément prouvant que la dernière élection présiden-

tielle n'avait pas été propre ».

Le débat n'est pas clos pour autant car l'opposition n'en démord pas, pensant que l'état de santé déficient des personnalités au pouvoir, a parfois des conséquences dramatiques, lorsque des décisions concernant plusieurs millions d'individus doivent être prises.

Cela est peut-être vrai ; en convoquant l'histoire et si l'on venait à se référer aux exemples d'autrefois, on relèverait le cancer de Chamberlain lors de la signature des Accords de Munich avec Hitler, la paralysie de Roosevelt, lorsqu'il avait négocié avec Staline pendant la Conférence de Yalta, ou celui d'Eden qui déclencha l'affaire de Suez.

Mais, a contrario de ces exemples, il en est un des plus beaux, c'est celui découlant d'une grande tragédie vécue par Baudouin IV, roi de Jérusalem.

On a découvert sa lèpre alors qu'il était très jeune (moins de 10 ans), mais il est devenu plus tard l'un des plus grands rois des Etats Latins, se permettant de battre Saladin, alors qu'il n'avait que 17ans !

Il est mort à 25ans à peine ; sa mort a été un tournant, et c'est là où réside l'intérêt de cette narration, car le royaume a été affaibli ; les barons de son époque, comme Renaud de Chatillon, ont eu les mains li-

Il faut dire qu'en l'état de la situation politique dans le pays, aucun clan au sein du pouvoir ou plus encore dans les rangs de l'opposition, ne semble avoir suffisamment de poids pour pouvoir imprimer, dans un sens ou dans l'autre, un changement. Quant aux programmes politiques et/ou économiques, des uns et autres Partis, mieux vaut ne pas en parler !

bres et Saladin (un de nos héros légendaires, c'est vrai) en a profité, car deux années après la mort de Baudouin IV, il a repris Jérusalem.

Un mot aussi pour évoquer la Tunisie, pays inventeur de la révolution et seul miracle « arabe » depuis Cordoue, disait Kamel Daoud ; Caïd Essebsi, 87 ans, va être, probablement, élu président. C'est un réflexe connu chez les pays qui ont fait une révolution : la quête du grand-père, figure rassurante, après le meurtre du père, la rébellion. Garantie de consensus, mais surtout figure de sécurité, de nostalgie, pour un ordre antérieur au couple dictature/révolution. A méditer, vraiment.

En définitive, tout porte à croire que ces passes d'armes, pouvoir-opposition, vont meubler, encore quelques temps, le quotidien des algériens.

Tout comme ces discussions byzantines découlant du film « El Wahrani », la polygamie, ou encore ce débat découlant de la visite de la délégation de l'Union Européenne qui a provoquée l'ire d'Amar Saâdani, et qui a fait réagir un éditorialiste qui écrivait : « l'UE-et personne ne peut le lui reprocher- ne fait pas de la démocratie en Algérie un objectif. Elle n'a pas, non plus, vocation à suppléer un personnel politique local. Elle pourrait, éventuellement-et c'est le cas de toutes les puissances- émettre des signaux si elle venait à pressentir que le rapport de forces a changé. On en est loin. La CNLTD ou l'ISCO, n'a pas les moyens politiques et populaires- de ses exigences ».

En conclusion, on a la classe politique qu'on mérite ! A moins de se dire, tout comme le sociologue El Kenz « qu'il est urgent de protéger le pays des formations politiques pressées qui se bousculent autour d'une République usée ».

(*) Renvoi : « Arrêtons d'élire les présidents » par Thomas Legrand

Une nouvelle doctrine politique est née : ferme ta gueule

Hanoun contre Haddad. Les dogmes contre l'argent. Ou comment les mœurs révèlent le changement dans la nature du pouvoir.



Par Abed Charef

Sept ministres de la République algérienne ont assisté, en ce mois de novembre 2014, à une rencontre électorale organisée par le riche Ali Haddad, dans le cadre de sa campagne pour prendre la tête du Forum des Chefs d'Entreprises. Ce qui a suscité la colère de Louisa Hanoun. La présidente du Parti des Travailleurs a dénoncé ce qu'elle considère comme une «berlusconisation» de la vie politique. «Le mélange entre l'argent et la politique n'avait jamais atteint le niveau qu'on voit aujourd'hui», a-t-elle dit. Elle a parlé de pouvoir des «oligarques», et rappelé les expériences malheureuses vécues par le pays à cause de ce mélange des genres, citant notamment l'affaire Khalifa.

La réaction de Mme Hanoun lui a valu une réponse violente, à la limite de la vulgarité, de la part des amis de M. Haddad. Ceux-ci lui ont tout simplement intimé l'ordre de «fermer sa gueule». Le contenu et le ton utilisés par les dirigeants du FCE pour s'adresser à la présidente du Parti des Travailleurs sont de même nature. Ils relèvent une conception primaire de la politique et des relations humaines, s'appuyant sur l'arrogance de ceux qui se sentent puissants.

C'était parfait pour lancer une nouvelle polémique, très algérienne, une de ces affaires dans lesquelles les échanges entre les belligérants ne vont pas très haut. Les réseaux sociaux se sont d'ailleurs enflammés au lendemain de cet échange, avec des commentaires acerbes. Entre les commentaires de type «bien fait pour sa gueule», propagés par les adversaires de Mme Hanoun, et ceux qui trouvaient «l'arrogance des nouveaux riches» aussi «déplacée» que «vulgaire», les réactions ont été très colorées.

DÉCALAGE

À côté de cet aspect trivial, d'autres questions, plus osées, ont fini par être posées: Louisa Hanoun est-elle encore un défenseur des travailleurs et des pauvres? Ou bien fait-elle partie de la nomenklatura, tout en gardant un discours et une posture de gauche? Et cette manière de s'exprimer des nouveaux patrons, est-ce la marque de l'arrogance de gens qui, non seulement possèdent l'argent, mais savent aussi qu'ils sont désormais au cœur du pouvoir? Ne révèle-t-elle pas la sociologie des détenteurs d'argent, des gens le niveau de culture et d'éducation sont inversement proportionnels au niveau de fortune?

Mais au-delà de cet aspect polémique dont raffole la presse populaire, cette affaire révèle

autre de chose, de bien plus profond. Elle confirme une évolution profonde de la société algérienne et du pouvoir; une évolution si profonde que l'analyse de Mme Louisa Hanoun paraît ringarde, elle qui a eu le cran de mettre publiquement le doigt sur la plaie. Les propos de Mme Hanoun montrent à quel point elle ignore l'évolution de l'Algérie. Figée dans une analyse dogmatique, elle n'a pas vu l'argent entrer puis envahir les cercles d'un pouvoir qu'elle continue à défendre à ce jour. Elle ne réalise pas encore que le changement de mœurs reflète aussi des changements dans les rapports politiques.

CONFUSION

La confusion ne date pas d'aujourd'hui. C'est M. Haddad qui a joué au trésorier lors de la campagne du président Abdelaziz Bouteflika pour le quatrième mandat. Celui-ci s'est largement appuyé sur les forces de l'argent pour s'imposer. Louisa Hanoun se trouve ainsi dans une posture peu crédible: elle défend un pouvoir, mais elle conteste ses alliances, les forces sur lesquelles il s'appuie, et certains de ses choix politiques. Elle s'en prend systématiquement à ceux qui remettent en cause le pouvoir de M. Bouteflika, les accusant de vouloir déstabiliser le pays, mais elle reproche aux ministres de M. Bouteflika de mal se comporter. C'est à peine si elle n'a pas déclaré que M. Bouteflika s'est appuyé sur les forces populaires pour se faire réélire et sur l'adhésion des travailleurs, des paysans et des forces vives de la Nation pour se maintenir au pouvoir!

En réalité, Mme Hanoun est dans une fiction totale. La République dont elle parle n'existe plus que dans ses dogmes. Elle a été gangrenée par des phénomènes qui s'appellent corruption, clientélisme et trafics en tous genres. Le pays ne fonctionne plus selon la constitution et la loi. Les institutions sont out. Et les ministres ne sont plus soumis à une logique politique ou institutionnelle, ils sont tenus de se soumettre aux règles des réseaux qui se partagent désormais le pays. Et, pour simplifier, le pays n'est plus dirigé par le président Abdelaziz Bouteflika, mais par d'autres centres de pouvoir, dont l'un des plus importants est Saïd Bouteflika.

Le diagnostic de Mme Hanoun sur la «berlusconisation» du pays, la déliquescence des institutions et la jonction douteuse entre la politique et l'argent est juste. Mais il arrive avec beaucoup de retard: la présidente du Parti des Travailleurs a participé à consolider ce pouvoir qui ne veut plus d'elle aujourd'hui. Celui-ci a dépassé l'ère des idéologies et des dogmes. Il a imposé l'argent et la force comme facteurs de régulation de la société. Et l'argent se sent désormais si puissant qu'il intime aux politiques de fermer leur gueule.

Le zèle et la ménopause politiques !



Par Slemnia Bendaoud

Lorsque Amara Benyounes accuse ouvertement ou s'en prend vertement à son collègue au sein du même gouvernement, Amar Ghoul, de faire trop dans son excès de zèle, reconnaissant implicitement sinon très franchement qu'il fut lui-même moins zélé que cet islamiste fidèle au système, on devine tout de suite et aisément que les deux hommes se retrouvent en course et sur la même trajectoire, mais à différents niveaux de positionnement l'un de l'autre.

Ça sent bien évidemment l'opportunisme, certes à différents stades ou degrés d'importance ou d'appartenance. L'un paraît être plutôt bien en avance sur l'autre. Mais les deux empruntent la même voie, s'appuyant sur le même style de jeu, se faisant écran l'un l'autre. Une véritable concurrence! Plutôt un jeu contre la montre où la moindre seconde revêt toute son importance!

Lorsque le Docteur Ahmed Adhimi, traite ou qualifie la patronne du parti des travailleurs (PT), Madame Louisa Hanoune, de femme atteinte de ménopause politique, il fait ici référence à ses récentes dérives, mesquines esquives, nées de son infertilité politique, dues en partie à son âge avancé et esprit insensé.

Cela vient en net décalage avec les positions très courageuses, autrefois défendues bec et ongle, par cette dame de fer qui perd désormais beaucoup de terrain et de son aura, en allant assez souvent balayer devant la porte des autres partis politiques au lieu de la faire devant sa propre demeure, et de cesser de jouer à se prendre pour cet avocat commis d'office auprès du pouvoir, position qui la met en porte-à-faux avec son statut de parti d'opposant au régime en place.

Entre le zèle politique excessif du premier et la ménopause politique annoncée ou forcée de la seconde, c'est la classe politique algérienne qui est en réel danger d'extinction ou de disparition, faute justement de projet de société, de repères bien réels, de programme et de vision claires, d'utilité de l'intervenant en faveur de la nation et au pays...

Dans l'absolu, la bonne raison de créer un parti politique découle de cet impératif à proposer un projet de société, ensuite, au besoin, imposer à la classe politique ses idées et programmes, sinon les convaincre de leur utilité et finalité, à l'effet de plus tard conduire les affaires du pays, en gouvernant, en décidant, en proposant ce futur en le... provoquant à distance et dès maintenant!

Mais jamais dans le but de servir de simple courtisan, paravent ou faire-valoir à un autre parti politique au pouvoir, afin de le soutenir. Sinon fermer avec sa complicité, bienveillance ou connivence tout le jeu politique de la nation!

Louisa Hanoune en est-elle bien consciente? En s'attaquant tantôt aux Islamistes, tantôt à Ahmed Benbitour,

tantôt à Djilali Sofiane, tantôt aux académiciens, tantôt à ces pauvres gens du sud, les traitant de dormir sur ces terrains fossiles bourrés d'orfèvres, elle n'aura fait qu'ouvrir plusieurs fronts à la fois. Elle s'est mise en porte-à-faux, se mettant tout le monde sur son dos, faute justement d'une bonne ou judicieuse communication. Ce monde-là, celui d'en bas, qui voyait en elle cette Dame de fer inoxydable s'est vite remis à l'évidence qu'elle n'était plutôt faite que de cette terre bien cuite qui s'effrite au moindre choc avec la réalité de leurs sérieux problèmes, devenus avec le temps beaucoup plus durs à pouvoir traiter, plus difficiles à élucider. Récurrents à tout instant!

Elle aura droit à ces répliques en série, allant des critiques acerbes de l'impact du mini sur une société conservatrice et très hostile à la théorie dévastatrice du trotskysme sur le monde musulman, en passant par celles de cette ménopause politique toute naturelle pour déboucher vers ce vacarme dévastateur d'une voix, autrefois bien résonnante mais devenue, de nos jours, bien dissonante ou discordante avec son univers politique, puisque tenue à l'écart des changements opérés entre-temps de par le monde, pour finir avec celles la taxant d'être ou de leur sembler devenir l'avocat d'un pouvoir trouvant son compte dans son long silence et prolongée absence de la scène politique nationale, cherchant un sérieux substitut se défendant bec et ongle à sa place, en contrepartie d'une bonne grâce à coup de liasses ou de lingots et fagots comptés et bien escomptés tirés de notre généreux brut.

Mais qu'y-a-t-il de si commun entre ces trois chefs de partis politiques dont les leaders des deux premiers émergent cependant au budget de l'état comme ministres de leur état, à côté de ces honorifiques fonctions en sus de leur qualité de chefs de formations politiques alliées au pouvoir, au moment où la troisième leur prête ce soutien plutôt «critique» et à distance, à eux et à celui qui gouverne le pays, tout en étant dans l'opposition?

Leur soutien inconditionnel au chef est leur seul dénominateur commun. Seulement, cela brouille un peu la vision de la carte politique nationale à tout le monde, l'empêchant même de discerner le bon sens de la chose bien osée, arrivant difficilement à reconnaître qui d'entre eux est, en fait, réellement dans l'opposition et qui aura, entre-temps, changé de position, même après avoir fondé son propre parti?

Et comment arrive-t-on à renoncer si facilement ou encore tout bêtement à conquérir le pouvoir après avoir longtemps milité et créé en plus son propre parti, cette seule issue qui a pour noble objectif de le pourrir bien y mener un beau jour?

Ensuite, il convient d'adjoindre au zèle manifesté en faveur du maître des céans, à différents degrés certes, des premiers cette autre ménopause politique de la «leader du parti des travailleurs», ver-

sant donc subitement -ou très subtilement?!- dans ces discours plutôt stériles et messages vraiment inféconds!

C'est de la parodie politique jamais connue à ce jour que d'utiliser cette autre parade comme faux-fuyants devant pareille situation où des partis politiques se dérobent de leurs nobles missions, ne nous proposant en revanche que cette piètre exhibition!

Amara Benyounes et Amar Ghoul confondent donc leurs missions d'homme d'état avec celles de chefs de formations politiques, nées dans la cour d'ivoire du pouvoir, jouant sur ces rôles entremêlés pour ne savoir sur quel pied danser, au nom de quelle institution parler, chose qui les pousse irrémédiablement à défendre implicitement sinon ouvertement ces hauts responsables encore en poste, en quête de quelques prébendes comme dividendes à pouvoir au besoin récupérer en faveur de leurs partis respectifs. Plutôt jeunes, Amara Benyounes et Amar Ghoul n'arrivent toujours pas à se défaire de cette attitude à encore s'accouder aux anciennes stars du régime, par absence de programme politique cohérent et de vision futuriste appropriée.

Plutôt appartenant à cette génération du juste milieu, Madame Hanoune n'arrive toujours pas à mettre un trait sur cette «théorie du communisme» n'ayant donc cours depuis la chute du mur de Berlin et la réunification des deux Allemagnes, croyant encore en des idéaux aujourd'hui bel et bien révolus.

Ainsi donc les deux premiers refusent volontairement de s'impliquer, de provoquer ou d'enter et de s'impliquer dans ce futur, synonyme d'espoir légitime de grandes espérances des nouvelles nations et des jeunes générations.

Alors que Louisa Hanoune, cette Dame à la crinière tressée, se sentant probablement bien stressée, refuse de quitter ce passé longtemps ressassé, à dessein instrumentalisé par une classe politique, croyant encore en tirer toute seule sa noble vertu ou indéniable gloire.

La parole de Louisa n'est-elle plus convertible comme autrefois en ces précieux et très couteux lingots de louis d'or? N'a-t-elle cet éclat clinquant et très rassurant sur sa grande portée et prohibé pour la pousser à verser intempestivement dans ces propos propres aux petits délinquants politiques, ne sachant alentour plus convenablement bien s'exprimer?

A-t-elle perdu sa verve et langue de bois dans un malencontreux mouvement vobal, jugé déjà bien coupable? Aura-t-elle lamentablement raté sa cible pour ne s'intéresser qu'à ce décor qui diminue sérieusement de son empreinte sur la scène politique nationale?

Les jeunes chômeurs du sud la bouident. Ils lui refusent, reculent et dénie le droit de s'exprimer en leur nom. Ils lui répliquent qu'ils ne sont ni manipulés ni instrumentalisés, mais bel et bien isolés et spoliés de leurs droits de citoyens algériens. Ils considèrent qu'elle appartient à cette autre ère, depuis longtemps révolue.

En outre, est-ce que le zèle ou la ménopause politiques précipite de cette volonté à enrichir le champ politique algérien par ces nouvelles idées salvatrices et bien fécondes dont a bien besoin la société algérienne ou, au contraire, ne font-ils que nous renvoyer à ces anciennes pirouettes théâtrales d'allégeance à la cour, n'ayant malheureusement plus cours, de nos jours, dans le reste du monde?

C'est là d'ailleurs où réside toute leur contribution et apport personnel à la classe politique algérienne. Les algériens ont déjà donné leur réponse à ce sujet. Il ne reste sur scène que ces amateurs politiques qui n'ont encore rien compris à ce qu'il leur arrive en ce moment, faute justement de discernement dans l'écho que leur renvoie pourtant de vive voix le citoyen algérien.

Entre un foulard et un képi



Par El yazid Dib

Par nature tout le monde est libre dans ses aplombs, ses choix et ses convictions. La femme, tout comme l'homme est libérée de toute entrave enfreignant le code moral ; seul arbitre de sa conduite tant que celle-ci n'enfreigne pas à son tour les lois de la république.

La douane ne baigne pas uniquement dans les droits et taxes perçus à tord ou à raison. Une directive qui n'intéresse en rien l'import/export, le ciel ou la terre semble avoir bien pris un léger dessus sur une actualité peu mouvementée. L'administration douanière à l'instar de toute autre entité fonctionnant en uniforme s'est vue chapitrée par des avis éloignés d'une réalité qui ne tire son essence que d'une réglementation, d'un contrat d'engagement et du respect républicain. Mettre un foulard sous un képi n'est qu'une entorse à la beauté du modèle selon les uns. Un excès d'attributs. Alors que d'autres y voient un droit patent et imprescriptible. La douane est algérienne, elle n'est ni ottomane, ni saoudienne. Le costume réglementaire, outre qu'il soit une expression de souveraineté, est aussi un insigne institutionnel normalisé par des lois algériennes. Pas de place à l'hirsute, pas d'endroit à l'hybride. Par conséquent le rajout, le retranchement ou la substitution devient le cas échéant une atteinte au caractère inviolable des symboles de l'Etat. Il n'a pas à être sujet à des fantasmes casuels ou faire le menu d'un débat forclo depuis longtemps dans un linceul noir de sang et....C'est une homologation. Un consensus étatique. Et si à l'exemple : l'on entreprenait par charge supplémentaire d'adoration de l'emblème national ou pour des circonspections théologiques de le parer d'une dorure en lettre nobles d'« Allah akbar » ? Serions-nous pour ceci en porte-à-faux avec le caractère solennel consacrant pourtant bel et bien l'islam comme la religion de l'Etat ? Loin de prôner ici, une laïcité qui n'est pas le propos, l'on tend simplement à distinguer la frontière entre une conviction personnelle et une raison d'Etat. Un foulard sous un képi ira sans doute vers une autre explication infinie.

Avoir les explications du Directeur général des douanes, dans son élan de défense de la franchise sacrée liée aux conditions de port de la tenue ; il semble que les différents détracteurs confondent les girones de l'intimité et du professionnalisme. Exercer un métier suppose des obligations, de l'astreinte à un cahier des charges et à des dispositions statutaires opposables aux contractants. Faire de la dévotion une morale individuelle imposable dans l'entreprise est une croyance hors-la loi. De surcroît si l'on y tient mordicus, cela effleure la rébellion. Il avait expliqué que l'interdiction du foulard ou autre vêture, ornement ou élément vestimentaire, décoratif non prévu par la loi demeure prohibé lorsqu'il est arboré, porté, exhibé, accroché ou mis simultanément avec l'uniforme. Ce qui par nature transforme la parution des effectifs et dilue l'harmonie des rangs. Porté ainsi, cet excédent à l'apparence liturgique du moins ; chahuterait toute la mythique légale rattachée à la tenue. Sinon ; la liberté d'être, de paraître ou de se vêtir n'aura qu'une injonction amarrée à la décence et à l'humilité. Toute l'essentialité réside dans la dissymétrie signalée qui brise à l'œil la symbiose souhaitée. Ainsi, si l'une si, l'autre non ; voilà l'armée de Tora bora. Mais en dehors des heures légales de travail, dévêue de son uniforme ; la douanière est absolument libre de s'habiller comme bon lui semble et affranchie ainsi de toute obligation inhérente au port de l'uniforme. Aussi plusieurs observateurs et prédicateurs dans cette polémique inutile explicitent à décharge ; les propos de Bouderbala «... ce dernier n'avait fait que rappeler une réglementation existante. Et en la matière, les Douanes ne font pas exception. Elles ne sont effectivement pas les seules à exiger une tenue spécifique et à interdire le voile. Les services de sécurité, de police, de gendarmerie et l'armée interdisent eux aussi à leur personnel de porter le voile et de respecter la tenue réglementaire » Ainsi, il aurait été plus judicieux de faire, faire comprendre cette situation, aussi par ses démembrements extérieurs. Ces directeurs départementaux à qui revient directement l'attribution de veille

et de contrôle. Que peut faire un Moïse, face à ses apôtres qui lui clamaient « Allez-y, toi et ton seigneur combattez ! Quant à nous, nous restons là où nous sommes ! »

Donc cette situation ubuesque que l'on a voulu mettre à la vitrine à défaut de prendre en charge les doléances d'un personnel figé qui dépassent le foulard et autres fantaisies ; faisait patiner les exégètes en mal d'égrégie là où ils ne devraient pas trop exceller. La discipline, l'esprit et la conduite paramilitaire. Une administration vivant en casernement n'est pas une salle d'ablutions. Ni une moussala de quartier. Elle ne se gère pas à coup de fatwa ou de prêches appropriés. Le ministère des affaires religieuses s'était mis directement dans un confessionnal public en indiquant loin de ses paroisses, que la constitution garantissait le foulard et que son port en douanes ne devrait pas connaître d'interdiction. Qu'il s'agisse là d'une liberté individuelle. Si l'on est versé en prude scoliaste dans le déchiffrement des versets célestes indiscutables l'on doit s'inscrire aussi et correctement dans un schisme académique et non populiste. L'on doit savoir l'esprit et la lettre du positivisme dans la règle de droit qui n'est qu'impersonnelle, abstraite, impérative et contraignante. Mais discutabile et révisable par consensus et unanimité seulement. Son application reste cependant uniforme avec ou sans treillis et uniformes. Par ailleurs l'important pour un culte c'est de toujours savoir ses lignes de démarca-

comparable ; la douane vit à l'identique les problèmes que vit le FLN. Elle souffre de ses membres. Ils lui font du mal autant que les pionniers lui avaient fait les signes de noblesse. N'était-ce ce regain de modernisation, Bouderbala aurait jeté le ...foulard. Il résiste comme une taxe fixe aux tentatives du dégrèvement fiscal ou comme une amende légalement due aux épreuves contentieuses des transactions amiables. Alors ? Ce « hidjab » que cache-t-il ? Une tête, laquelle ?

Le mal détecté chez nos grand-mères se dissipait une fois le crâne carrément enserré par un foulard. En plus de l'effet analgésique, le serre-tête suggère la pudeur tout en gardant dans son état initial le mal qui y subsiste. Il est de ces modes qui frôlent tous azimuts l'inédit. Avec ces temps qui courent, ces périodes qui s'achèvent et se régénèrent le monde est difficilement cernable au plan culturel. On en fait de la politique un métier, de la religion une récréation et de l'information un spectacle. Tous nos marchés sont pleins de marchandises ambulantes et superficiellement empaquetées. Elles scrutent les horizons masculins, se nourrissent d'illusions et lorgnent parfois les prix défendus. L'évidence pectorale mise en relief, tient dans les souks, les amphes l'haleine des plus saints. Nos écoles sont garnies dès le moyen palier par ces p'tites innocences encamisolées, ces minuscules faces aux neurones non encore érogènes. Le regard n'a jamais épargné l'in-

mais au plan de l'attitude réglementaire. La foi dans ce cœur. Mettre ou ne pas le mettre, le corroborer ou s'en défaire a été au fil des temps un dilemme de société. Le foulard, qui serait selon ou selon une obligation de paraître ne sort pas d'une mode, mais machinalement d'une contrainte sociale. Un besoin de tranquillité et signe d'indifférence pour marquer une appartenance. Se moudre ainsi dans la société vaut à une certaine époque son pesant sécuritaire. Si les diverses confessions se targuent d'être un patrimoine commun à l'ensemble de l'universalité ; le costume restera toujours objet à une attitude culturelle. Ce sont les gens qui l'ont lié, au lieu et place d'un accommodement, à une identité religieuse. Car il n'est pas des propriétés du foulard d'absoudre l'érosion d'une tête, plus

La douane est algérienne, elle n'est ni ottomane, ni saoudienne. Le costume réglementaire, outre qu'il soit une expression de souveraineté, est aussi un insigne institutionnel normalisé par des lois algériennes. Pas de place à l'hirsute, pas d'endroit à l'hybride.



Ph.: Rachid K.

tion. Rentrer par le biais d'une liberté générale prise sous un angle individuel dans la conférence d'un devoir statutaire ne ramène qu'à une interférence malhabile.

Un agent de Kahrif, otage d'une certitude uniformologique agissant dans les hauts derricks à grande tension pourrait-il se débarrasser de sa combinaison et casque de sécurité au profit d'une gandoura moulante et d'une chéchia encombrante ? ou les porter les uns dans les autres ? Les exemples sont légions autant que le sont les humeurs et le parti pris. A chaque moment ses propos, à chaque profession ses charges. Si l'on tente de raviver des ardeurs qui n'ont plus publiquement cours, c'est qu'il faut croire que tous les sacrifices consentis de part et d'autre sont tombés en désuétude. Le pays ne s'est point arrêté à une émeute près, l'administration ne s'arrêtera pas à un cuir chevelu dégagé ou emballé.

La souffrance de ces agents est ailleurs que dans un équipement supplétif controversé. Si l'on transcendait le tout vers cette polémique, la douane n'aurait donc à connaître qu'un genre féminin de problèmes. Alors que le nœud de l'approche devrait se faire dans l'avenir de l'institution et l'assortiment des hommes qui la dessineront. C'est à peine

solite et c'est à la bêtise de la capter. Que dire d'un corps humain aux contours de jeans universels quand seulement la tête est affichée musulmane ? Des jambes fuselées, des yeux noircis comme un hameçon, les mèches échappées, un rouge criard ; est-ce là le propre d'un moindre affront à un éditorial religieux que de ne pas porter un morceau de tissu ? Les accoutrements composites d'orient ou d'occident pullulent dans les artères de nos cités. L'algérien civil a perdu ses repères. Ou sont ces m'layas, ces Haiks, ces serouals, ces...et ces... ? juste, ou est le modéré, l'usuel, le simple et l'ordinaire ?

Si le fait de dérober au regard une chevelure semble être une religiosité ; le visage est parfois plus explicite qu'un ensemble de touffes. La chasteté à observer en visant la non-observation d'autrui peut paraître comme une contrefaçon morale. Pour tout ce monde la religion vestimentaire ne serait donc qu'une contagion traditionaliste ou à la limite ; une commune parodie visuelle sans nul ancrage spirituel. C'est là où l'entière du sens de la liberté des faits et des gens fait ses appoints. Libre à qui veut s'en charger, s'y ensevelir ou s'en embellir. L'accroche-cœur pourtant n'est pas au niveau du cou

qu'il ne cache sa face postérieure. Il n'a pas aussi le don de prémunir des virus de la corruption morale ou de la dépravation de l'âme. Si douane s'est déployée à ne plus exprimer l'icône d'une barrière ; il lui reste la tâche ardue de démanteler les résistances sournoises et débroussailler les mentalités, en même temps que sa réglementation s'attelle à démanteler les foulards de leurs supports.

Aujourd'hui, dans un contexte de globalisation et de sécurisation des frontières avec ce dilemme conventionnel de facilitations, d'ouverture et de contrôle où les systèmes économiques mondiaux connaissent des changements importants ; la douane algérienne doit, plus que jamais conforter sa place au niveau des grandes institutions. Ce n'est donc pas à un pli de foulard qu'elle va s'y accrocher. Le pari, un autre est à emporter en interne d'abord. Améliorer davantage la solde, promouvoir le mérite et réduire par conséquent tout risque de tordre le cou à une éthique parfois auto profanée. Il y a au bonheur de ces dames et messieurs ; de la haute intégrité, beaucoup de compétences et de très jolis visages. De la béatitude douanière. Quant aux autres, les apôtres et autrui ; la chronique des lendemains, d'un jour ou d'un autre s'en assumera.

Des chaînes, une éducation pour tous

« Après le pain, l'éducation est le premier besoin d'un peuple »

(Danton)

Par Rachid Brahmi

L'émission prochaine (1) par la télévision publique de cours de soutien pour les élèves de deux classes d'examen, fait l'objet d'un accord signé entre le ministère de l'Éducation nationale (MEN) et celui de la Communication qui mentionne que trois heures de cours seront diffusées chaque semaine sur la chaîne 5.

Si l'on oublie cette mesure tant annoncée, dans les tiroirs maintenant classée, celle qui devait doter chaque élève d'un PC, et en attendant le cahier numérique et les autres outils de formation à distance, cette diffusion est réconfortante si elle ne constitue qu'un prélude à son élargissement à court terme, car elle demeure nettement insuffisante, comme nous le verrons ci-dessous. Ces cours de soutien télévisés constitueraient donc un bon palliatif, puisque l'investissement s'y afferme paraît le moins coûteux, une initiative qui pourrait remédier partiellement et temporairement à des carences, dont celles manifestes de la formation de formateurs.

Notons d'autre part, que l'enseignement télédiffusé (2) dans le monde avait débuté dès 1945, sinon avant. Pour l'anecdote, des cours de « géographie » composés de films et illustrés par des cartes, croquis et graphiques ont été télédiffusés, durant l'année scolaire 1951-1952, par la France coloniale et se rapportaient à ses multiples colonies, dont

Il faudra noter ici, pour ce qui est de l'Algérie, qu'en dehors des trois ministères (l'Éducation nationale, l'Enseignement Supérieur et la Formation professionnelle), constituant ce qui est appelé de coutume, le système éducatif, les missions éducatives relèvent également, d'autres institutions telles celles à caractère culturel, sportif et autres.

l'Algérie. Avant de revenir sur ces émissions TV pour les candidats au BEM et au baccalauréat, il est probablement utile d'évoquer quelques points de la définition opérationnelle fournie en 2007 par l'Unesco(3), celle de l'éducation de base, dite également l'éducation pour tous (EPT), prônée par les instances internationales, à travers des textes adoptés par l'Algérie notamment.

Il y est spécifié alors, que l'éducation de base est gratuite et obligatoire, sans discrimination aucune ni exclusion, et s'étend sur 9 ans au minimum pour atteindre progressivement 12 ans. L'EPT est « offerte aux jeunes et adultes qui n'ont pas eu la possibilité d'obtenir ou compléter une éducation de base à l'âge approprié ». « L'éducation de base prépare l'apprenant à une formation avancée, à la vie active et à la citoyenneté. Elle doit satisfaire aux besoins éducatifs fondamentaux, y compris apprendre à apprendre, apprendre à écrire et à compter ainsi que la connaissance d'éléments scientifiques et technologiques dans leur application à la vie quotidienne. Elle doit atteindre le plein épanouissement de la personne humaine. Elle développe la capacité à la compréhension, à l'esprit critique, et inculque le respect des droits de l'homme et des valeurs humaines, la solidarité, la tolérance, une citoyenneté démocratique, le sens de la justice et de l'équité ». Voilà donc quelques points de la définition de l'Éducation pour tous.

Nous pouvons également relever que « l'EPT est un engagement global visant à assurer une éducation de base de qualité pour tous les enfants, jeunes et adultes » et que l'un des six objectifs clés à atteindre d'ici à 2015, comme préconisé par l'Unesco, consiste à « Améliorer sous tous ses aspects la qualité de l'éducation dans un souci d'excellence de façon à obtenir pour tous des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables - notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture et le calcul, et les compétences indispensables dans la vie courante. »

Il faudra noter ici, pour ce qui est de l'Algérie, qu'en dehors des trois ministères (l'Éducation nationale, l'Enseignement Supérieur et la Formation professionnelle), constituant ce qui est appelé de coutume, le système éducatif, les missions éducatives relèvent également, d'autres institutions telles celles à caractère culturel, sportif et autres. En d'autres termes, une EPT nécessite la pleine implication d'autres structures, puisque, brièvement définie, l'éducation consiste à élargir un ensemble de connaissances et de valeurs mora-

les, physiques, intellectuelles et scientifiques, de façon à développer la personnalité de l'individu et l'intégrer socialement.

Pour revenir à ce volume de trois heures hebdomadaires des cours de soutien, si nous consultons le site du MEN, l'on apprend alors, dans le cas où les informations y sont actualisées, qu'il y a six(6) filières en troisième année secondaire, dont celle de Technique mathématiques subdivisée en quatre sous-filières. On peut dire en fait, que nous avons neuf classes de terminale différentes, ou neuf branches, même si l'on retrouve parmi elles, des matières communes pondérées avec le même coefficient à un point près. D'autre part, le volume horaire hebdomadaire d'enseignement, oscille entre 29 et 36 heures, et si nous rajoutons la classe unique de quatrième année moyenne où il est indiqué onze matières enseignées, nous nous retrouvons, au total, avec dix programmes différents, soit dix branches à soutenir par ces enseignements télévisés. Sinon, le MEN comptabilise seize matières enseignées, pour les diverses branches, sans compter l'éducation physique.

Comment dès lors, est-il possible de combler les lacunes des établissements scolaires qui dispensent au moins 29 heures d'enseignement pour chaque branche, et seize matières enseignées au total, en trois pauvres petites heures de cours télédiffusés pour les dix branches réunies ? Et comment sectionner les 3 heures d'enseignement télévisé entre les seize matières ? Et puis même si ces cours de soutien ne portent que sur les matières fondamentales, ces dernières restent encore nombreuses (4), leur assimilation nécessitant plus de trois heures de soutien.

De surcroît, certaines matières ne sont pourvues d'enseignants, que de façon irrégulière ou tardive, dans certains établissements tel que connu et reconnu. En outre, il est clair que cette initiative ne va pas réduire de manière significative les cours privés dans les caves qui font saigner les parents d'élèves et corrompre la conscience de certains enseignants. C'est une augmentation franche du volume des cours de soutien qui peut alors pallier à des carences.

Sinon, un syndicat d'enseignants s'est demandé « comment est-il possible que des pays en guerre (Syrie, Irak...) possèdent des chaînes thématiques réservées exclusivement à l'éducation et qui émettent 24H /24 alors que chez nous dans un pays en paix et de surcroît très riche, on nous annonce que ces cours auront lieu seulement Mardi et Samedi et ne débiteront qu'à partir de janvier ? ».

Ce qui est souhaitable et qui peut certainement remédier, à un moindre coût, aux besoins éducatifs d'une population jeune dans sa grande majorité, et parer à maints dysfonctionnements tels la livraison tardive d'infrastructures scolaires, ou la mauvaise gestion du temps pédagogique dans les établissements, c'est de réserver une chaîne à plein temps, à l'éducation nationale, c'est-à-dire à tous les élèves sous la tutelle du MEN. Car tout examen est le résultat de tout un cursus, d'un processus continu d'apprentissage, mais pas seulement d'une année de bachotage à la Pavlov.

Il s'agit en outre, de penser à d'autres personnes dont celles exclues du système scolaire qui voudraient reprendre leurs études, leur intégration ne pouvant être que bénéfique pour la société. En effet, si nous considérons les apprenants d'autres structures éducatives, tels les centres de formation professionnelle, le centre national d'enseignement à distance semblant utiliser surtout les moyens classiques de formation, l'université de la formation continue (UFC) qui dispense des cours au volume réduit pour les travailleurs, le centre national d'alphabétisation, et puis les formateurs et autres adultes qui ont eux aussi, besoin d'un recyclage permanent, il ne fait aucun doute alors, que plusieurs chaînes thématiques éducatives relèvent d'une nécessité qui pourrait bien répondre par ailleurs, aux exigences d'une EPT, d'autant plus que nous sommes à quelques semaines de 2015, cette année où l'Unesco espère atteindre six objectifs, dont l'un a été cité plus haut.

Alors que les besoins en matière d'éducation sont énormes, comment se fait-il donc, que sur cinq chaînes TV publiques et nationales, diffusant des programmes communs, sinon similaires, aucune d'elle n'est réservée à la thématique éducative ? Par ailleurs, on pourrait toujours envisager de faire appel à la contribution des nombreuses chaînes TV algériennes privées. Nous croyons savoir aussi, que l'Algérie dispose de trois stations de radio nationales, deux stations thématiques, une internationale et 46 autres stations régionales, soit 52 au total, dont aucune n'est consacrée à l'éducation, alors qu'ailleurs, des émissions radiophoniques scolaires avaient eu lieu dès les années trente ?

En vertu des recommandations de l'Unesco évoquées ci-haut, et nonobstant le contenu des programmes, les méthodologies et les défaillances de l'école algérienne, le tout apparement en cours d'études, et en attendant la réduction sensible de la fracture numérique, pour mieux asseoir une éducation pour tous, il faudrait donc, non seulement plus de trois heures de cours de soutien, pour ces deux classes d'examen, mais également plus qu'une chaîne de télédiffusion, avec un renfort conséquent de la radiodiffusion.

Pour les enfants, pour moins de déperdition scolaire, pour les analphabètes, pour la formation continue et le recyclage, pour les exclus, les détenus à réintégrer, pour les recalés, pour les candidats libres, et pour d'autres, il est question d'exploiter à fond les réseaux de communication disponibles et opérationnels. Sachant les ressources existantes, il faudra plus qu'une chaîne éducative, pour un pays libre qui refuse d'être enchaîné, agenouillé, en cette époque où « L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde » comme l'avait si bien dit Nelson Mandela.



(1) L'APS avait annoncé que cette diffusion débutera « à partir de janvier prochain », alors que le site du MEN précise qu'elle sera lancée le 20 décembre 2014 sur la cinquième chaîne de l'ENTV (TV Coran) et concerne les candidats aux examens du BEM et du baccalauréat.

(2) <http://www.lamaisondeclaudine.com/?cat=22>

(3) <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001833/183370m.pdf>

(4) En comptant au pilomètre, il n'y a pas moins de dix matières fondamentales pour les seules branches de terminale réunies soit : Math, génie électrique, génie mécanique, génie civil, génie des procédés, Arabe, français, autres langues étrangères, philosophie, sciences naturelles et sciences physiques.

Le rêve canadien !

Aujourd'hui, la communauté algérienne à l'étranger étend sa niche au-delà de son espace traditionnel, géographiquement dépendant de son histoire récente. Au début du siècle passé, ont commencé les premières vagues de migrations souhaitées ou forcées vers la France, les pays du pourtour méditerranéen et parfois l'Europe du Nord.

Par Ahmed Farrah

Dès le milieu des années 1970, des Algériens avaient trouvé une autre destination à la recherche d'une vie meilleure, à ce moment-là certains étudiants boursiers de l'état, ont fait le choix de s'installer définitivement en Amérique du nord et plus particulièrement aux États-Unis ; ils seront suivis plus tard par d'autres chanceux de la loterie annuelle, qu'organise le gouvernement des USA pour l'obtention de la Green Card. Mais c'est au Canada que les Algériens ont commencé à former une grande communauté représentée par des diplômés de l'université et des instituts algériens. La province du Québec francophone, a attiré la quasi-totalité de cette communauté, pour des raisons surtout linguistiques, dans le cadre de son programme d'immigration choisie. Les immigrants sont attendus pour peupler l'immense territoire Canadien à faible densité démographique, mais aussi pour palier à la pénurie du personnel, suite au vieillissement de la population active.

Les démarches et procédures de candidature à l'immigration au Canada sont très longues et coûteuses. En plus des diplômes, de l'expérience professionnelle, de l'âge, des certificats de compétence linguistique, de langue française et anglaise, le candidat doit s'acquitter de la somme de 757\$ Canadien (Chèque Canadien uniquement) pour le traitement de son dossier, attendre environ 60 mois pour recevoir un éventuel rendez-vous d'entretien qui se fait au consulat du Canada à Tunis. Selon le journal montréalais "Le Devoir", 52 % des demandes d'immigration au Québec des travailleurs qualifiés ont été rejetées ou refusées entre le début de l'année et le 30 septembre 2014. Si le candidat est sélectionné, un Certificat de Sélection du Québec lui est accordé. À l'aide de ce CSQ, le candidat peut poursuivre sa procédure d'immigration au niveau fédéral. À l'issue d'un contrôle médical et d'une enquête de sécurité, le statut de résident permanent lui est accordé par "Citoyenneté et Immigration Canada". Bien que sélectionné par le Québec, ce statut lui permet de vivre et de travailler partout au Canada. Chaque année, environ 250 000 immigrants viennent au Canada, et la citoyenneté canadienne est accordée à quelques 150 000 résidents. A l'arrivée à l'aéroport, les

Les relations avec les Québécoises ne sont pas chose facile, elles ne sont pas des femmes soumises ni faciles, mais très autonomes ; pour réussir une relation de couple autant s'adapter au Québec que le contraire. Au bout de quelques mois, certains crèvent d'être toujours seuls, blasés, ne peuvent plus, envisagent de retourner au pays.

services d'immigration accordent un visa de deux ans au détenteur d'une lettre d'introduction au Québec. L'immigrant doit rapidement trouver un appartement, s'inscrire à la RamQ (Sécurité sociale québécoise) pour avoir un numéro d'assuré social, passer ensuite à la Régie d'assurance maladie du Québec pour établir sa carte d'assurance maladie, enfin ouvrir un compte bancaire en quelques heures et aller chercher du travail auprès des agences de placement.

Certes, la situation n'est pas facile, il y a le stress lié à l'incertitude, les jours de découragement et de déprime, les moments de nostalgie aussi : on ne quitte pas le pays de toute une vie sans le regretter parfois. Mais aucune immigration n'est facile, le soutien chaleureux et solidaire de nombreux Algériens et Québécois de toutes origines, est très important pour surmonter les moments dif-



ficiles. Le premier choc est surtout culturel, le Québec bien qu'il soit une province francophone est très différent de la France, l'anglais est incontournable dans le commerce et les affaires, comme l'utilisation d'anglicismes à tout va est très visible. Les Québécois sont avant tout des nord-américains, qui s'accrochent sans aucune réticence au multiculturalisme qui caractérise le Canada. Les Montréalais sont tolérants envers ceux qui s'écartent de ce que la société définit comme étant la norme, les minorités sont protégées, du moment qu'un citoyen ne nuit pas à l'ordre, il est libre d'exprimer sa créativité, ses envies comme il le conçoit. Le Canada est connu pour la qualité de vie, la sécurité, la formation, et le bien-être de ses habitants. Le travail est valorisé et fait évoluer professionnellement et socialement. Cependant en plus du savoir-faire et des compétences acquises, le savoir être (le côté caractériel de la personne) : donnée trop négligée en Algérie et ailleurs aussi, est une condition indispensable à l'adaptation sociale et culturelle au pays d'accueil et déterminante dans la carrière et la promotion de l'immigrant. Le Québec ou la Canada n'est plus un Eldorado, seulement les compétences sont recherchées. Si ce n'est pas le cas il est nécessaire de suivre une formation, plus des examens professionnels ou administratifs payants, aussi pour mettre à jour ou obtenir des équivalences afin valider ses compétences, et progresser également en anglais. Il arrive que des gens ultra-qualifiés venus d'un peu partout à travers le monde avec beaucoup d'expérience, se voient tout recommencer pour avoir une certification Canadienne. Le temps de travail est de 42 heures en moyenne par semaine ; à temps complet, à temps partiel, sur appel, voire parsemés (jour, soir, nuit). Fini les grasses matinées et les retards au travail, en gros il faut trimer au moins 180 heures par mois, souvent les travailleurs peuvent cumuler plusieurs emplois pour s'en sortir. Les employeurs apprécient le travail à sa juste valeur sans plus, mais mettent tous les moyens en œuvre pour rendre les conditions du travail parfaites. Pour les personnes qui n'ont pas de point d'attache au Québec, ou de compétences recherchées, ils devront avoir un minimum de 10 000 \$ par adulte et 5000 \$ par enfant, pour couvrir la première année sans difficulté.

Le rêve canadien à un prix : beaucoup de déçu pour peu d'« immédiat ». Sans réseautage il est difficile de trouver du travail même si le demandeur recèle d'immenses compétences. Il est triste de rencontrer des personnes qui passent leur semaine et week-end à cumuler des petits emplois pour s'en sortir, rester célibataire faute de moyens. Les horaires décalés des couples qui travaillent, tuent peu à peu la relation conjugale, et sont parfois source de divorce. Pour certains, rester dans des 1 1/2 en sous-sol peu spacieux avec de la neige par-dessus la fenêtre, manger peu équilibré faute de moyens et un mo-

ral bas, se lever à des heures impossibles pour aller travailler quelques heures, revenir à la maison et repartir ensuite plus tard pour une autre manche. Les gens sont très ponctuels. Les relations avec les collègues sont assez « basiques ». Pas de serrage de main, pas de bisex avec les filles. Pas de pause-café pour se détendre, ni pour prendre ces fameuses décisions informelles. Le travail se fait d'une traite. Pas de convivialité, les échanges entre collègues sont très superficiels. L'individualisme est un caractère nord-américain, l'esprit d'équipe n'est pas Canadien. C'est rare que le ton monte dans les discussions, de toutes les façons c'est très mal vu. La loi sur les normes de travail protège beaucoup moins le travailleur, la flexibilité donne plus de marge de manœuvre à l'employeur, lorsqu'il s'agit de licencier un employé.

Bien que les Québécois se montrent souvent assez polis, très chaleureux et discutent facilement au premier abord, seulement, les conversations restent superficielles et les rencontres éphémères se traduisent rarement en amitié. Demeurer strictement membre d'une même communauté ne fait pas améliorer les choses, autant rester dans son pays. En majorité, tous ceux qui conservent leur mode de vie au lieu de s'habituer rapidement ne réussissent pas leur intégration. Les relations avec les Québécoises n'est pas chose facile, elles ne sont pas des femmes soumises ni faciles, mais très autonomes ; pour réussir une relation de couple autant s'adapter au Québec que le contraire. Au bout de quelques mois, certains crèvent d'être toujours seuls, blasés, ne peuvent plus, envisagent de retourner au pays. Petit à petit se désocialisent et s'enferment dans leurs bulles se remettent en question et la solitude leur pèse terriblement. Avoir ne serait-ce qu'un (e) ami(e) ou voisin(e) avec qui échanger quelques mots et l'inviter à boire un café juste pour jaser. Ce n'est pas tant la famille, le bled qui leur manquent mais la présence de l'autre...une vie sociale, tout simplement.

La qualité du système de santé Québécois est l'un des meilleurs au monde, gratuit en partie, mais l'accès aux soins relève de l'impossible, vaut mieux ne pas tomber malade ou avoir un problème de dents. Entre les délais de 24 heures pour se faire ausculter par un médecin aux urgences et une attente de plusieurs mois pour avoir un rendez-vous avec un spécialiste, il est judicieux d'aller à la pharmacie pour des premiers soins ou les petits bobos ou retourner aux remèdes de grand-mère. Au Canada les conditions climatiques sont un facteur à ne pas négliger, la vie ne s'arrête pas pour autant en hiver, bien qu'il y fait très froid (-40°C), long, neigeux, se prolonge jusqu'en Mai, l'été est court, chaud et humide, automne en septembre. La ville de Montréal est desservie de façon adéquate par le métro et les bus, il est tout à fait possible de résider à Montréal sans auto, et ce même en hiver.

À l'école les élèves portent des uniformes, les classes avec peu d'enfants, les casiers dans les halls, les professeurs dévoués et à l'écoute. L'apprentissage est basé sur le développement personnel, les enfants sont encadrés, choyés, tous les adultes de leur entourage connaissent leurs prénoms. Certaines écoles sélectionnent leurs candidats sur dossier puis examens. Beaucoup d'activités périscolaires sont proposées aux enfants à partir de 15h30 avec des éducateurs cool et attentionnés. Tout n'est pas noir, il y a quand même tellement de choses dans la vie qu'il ne faut pas passer à côté, à l'image de Mme Souad B, qui s'est expatriée en 2006 au Québec, avec son conjoint 48 h après leurs noces « Le voyage de noces d'une vie ». Mais aussi le voyage du changement et des grands défis. Sortie de l'UST d'Oran, avec un Ingénieur en électrotechnique, savait qu'elle devrait recommencer à zéro ou presque sa vie professionnelle qu'elle a commencée en Algérie (dans l'enseignement et les télécommunications). Mais le chemin parcouru depuis en valait la peine. Après une petite expérience professionnelle comme adjointe administrative à Montréal, elle se voit surqualifiée ; et a changé les choses pour ne pas rester dans la précarité et se lamenter sur son sort. Elle est allée chercher son certificat d'ingénieur à l'école polytechnique de Montréal en passant les trois examens de l'ordre des ingénieurs du Québec et s'est intégrée ensuite, à la régionale des ingénieurs de Montréal et est devenue présidente. Sa première expérience professionnelle, elle l'a trouvée dans une firme internationale d'appareils électroménagers ; comme ingénieure juniore en qualité, puis gérante de département de la qualité. Aujourd'hui elle est gestionnaire d'introduction des nouveaux produits dans une autre grande firme multinationale et gestionnaire de projet, à l'ordre des ingénieurs du Québec, et envisage prochainement de faire un Doctorat. Ce qui lui fait le plus mal, c'est qu'elle aurait aimé que son propre pays bénéficie de sa volonté. Elle n'a pas eu cette occasion, elle le fait ailleurs mais reste Algérienne et fière de l'être Sa réussite professionnelle est une satisfaction personnelle, son statut social lui facilite sa vie familiale équilibrée ; elle espère la réussite à ses deux filles nées au Québec, son conjoint vétérinaire en Algérie est aujourd'hui professeur dans un lycée après des études de mathématiques à Montréal. Belle réussite d'intégration, que malheureusement beaucoup d'autres n'ont pas eue.

On ne quitte pas son pays de gaité de cœur et aller s'aventurer vers d'autres horizons inconnus, lointains et dépayés sans ressentiments. Toute migration est d'abord une échappatoire à la mal vie, aux dangers appréhendés et au manque de liberté qui étreint les hommes chez eux. Quand la chance sourit et les choses s'améliorent, l'individu exprime sa fierté d'appartenance et souhaite partager ses succès avec les siens et le pays qui n'a pas su le retenir.

La « Symbol » et la Ferrari



Par Bouchan
Hadj-Chikh

Certes, le panier du brut a baissé de 5 dollars au cours de la semaine écoulée. Pour se fixer autour de moins 80 dollars. Ce qui aura pour conséquence, la révision des dépenses de l'état, en termes de gestions et d'investissements, au cours des prochains mois. C'est à ce niveau, et même plus bas, que se reconnaîtront les gestionnaires et les politiques avec une vision. On ne produit rien, on pompe. Et la pompe s'esoufflera bientôt. Tristes perspectives.

Mais il n'y a pas que de mauvaises nouvelles à annoncer.

La bombe du jour, et je m'en réjouis pour avoir défendu cela, est la déclaration du Directeur Général des collectivités locales au Ministère de l'intérieur, M. Azzedine Belkacem Nacer, sur la Chaîne III, annonçant la mise en place d'une commission interministérielle, depuis le 18 Novembre, chargée de la promotion de « la gestion participative citoyenne au niveau des localités ». Pourvu que cette commission ne sombre pas dans dédales des tenants du pouvoir qui trouveront ses résultats trop osés. Tant qu'ils sont de ce monde.

Après ...

La mise en place de ce mécanisme « ne vient pas en remplacement de la démocratie représentative », a précisé M. Azzedine Belkacem Nacer, indique el Houari Dirmi dans le Quotidien d'Oran. « L'objectif premier des pouvoirs publics est d'arriver à renforcer la relation de confiance citoyen/élu et impliquer réellement l'administré dans la gestion des affaires de sa cité, démarrant du principe que la finalité du développement c'est l'homme ».

C'est proprement sidérant d'entendre cela.

Pourquoi aujourd'hui se rappelle-t-on que l'article 16 indique que « l'Assemblée élue cons-

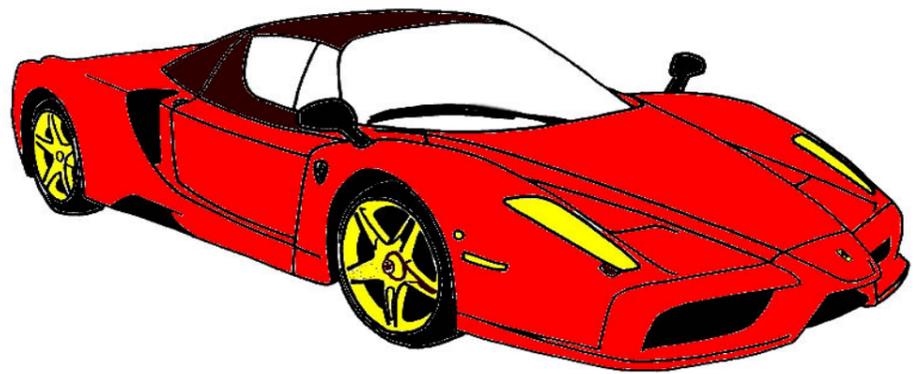
titue l'assise de la décentralisation et le lieu de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques » ? Que cet article est renforcé par l'article 31, qui demande « la suppression par les institutions de tous les obstacles qui entravent l'épanouissement de la personne humaine et empêchent la participation effective de tous à la vie politique, économique, sociale et culturelle » ? Pourquoi « les codes communal et de wilaya, rappelle, de son côté, Madjid Makedhi, dans El Watan » -qui « renforcent aussi le principe de la participation du citoyen à la gestion de la cité » par trois fois dans le code de wilaya et huit dans le code communal « détaillant « les modalités de la gestion participative des collectivités locales » - n'ont jamais été appliqués ? Et pourquoi croirait-on, aujourd'hui, que les textes officiels devraient laisser la place à un autre texte refondu qui, lui, sera mis en application ?

Il y a beaucoup de « pourquoi » qui résonnent dans l'espace sidéral et sidérant de l'administration. Ainsi, celui-ci : Pourquoi les Wali, qui ont en charge la bonne marche des institutions locales, ne se sont jamais prononcés sur ces questions sinon dans des cercles confidentiels, même lorsque des métropoles sont en panne de gestion ? Que les élus n'assistent plus aux réunions ?

Comment ne pas comprendre, dès lors, la méfiance des citoyens ?

Si cette déclaration s'inscrit dans le marbre, pour être suivie d'effets, ce ne serait pas faire de la surenchère que de s'interroger sur la capacité des élus locaux d'aujourd'hui à la mettre en application, à admettre, du jour au lendemain, qu'il leur faudra céder un peu de leur arrogance impunie. A moins d'une mise en place de structures de suivies, il s'en trouverait des administrateurs qui freineraient cette ouverture des quatre fers.

Il ne suffira donc pas de refondre le Code Communal pour que les vieilles habitudes se dissolvent dans l'air souvent vicié de nos villes. Il est même à craindre que les nouveaux « concernés » se retrouvent dans la position du



tenant du pouvoir qui en abuse. L'atavisme aidant. Pour conserver leurs privilèges (extra) ordinaires. Et s'allier aux détenteurs d'hier d'une autorité discutable aux réflexes de propriétaire de la chose publique.

Ces édiles n'avaient pas pour mission, en core moins pour intention, de consulter leurs administrés durant le cours de leurs mandats. Dans la plupart des cas, ils n'avaient pas même un programme. Ils s'appuyaient sur les alliances passées, actualisées, pour accéder à la première magistrature des villes et villages. Dans ces conditions - et je ne voudrais pas là faire preuve d'un pessimisme excessif - les règles de gestion de la participation pourraient bien être courbées, tordues, pliées et rendues caduques dans la pratique.

En clair, on ne pourra demander demain à des « élus » en poste, et potentats, parfois avérés, de se muer en démocrates en permanente quête d'un consensus sur les préoccupations citoyennes nouvelles sur lesquels, bien entendu, lors des campagnes électorales, ils ne pouvaient se prononcer. Ni de se souvenir soudain qu'il existe des organisations et des femmes et des hommes au fait des problèmes de l'écologie et de la santé, par exemple, pour produire des avis éclairés

sur la propreté de la ville. Ou d'autres enco- re suggérant le redressement des cités HLM qui se multiplient en y « implantant » des services sociaux, des parcs de loisirs, des lieux de rencontres comme il ne s'en trouve nulle part. Ils n'ont pas été élu ou n'ont pas compris leur élection ainsi.

Les mauvais génies ne pourront devenir les saints de demain.

Tout le monde sait qu'une Renault-le « symbol » en perspective des plus étouffants encombrements dans nos villes qui n'en peuvent plus de respirer du Co2 - ne pourra jamais devenir une Ferrari GTI. Et ce n'est pas en lui injectant l'essence d'avion, le Jet A1, qu'elle se mettra à voler pour rattraper le bolide. Dans le meilleur des cas, on obtiendra un moteur qui rendra l'âme au bout de quelques hectomètres.

Pour faire l'économie de soubresauts inutiles, de déviance, tant qu'à faire donc, autant procéder, avec l'adoption du nouveau Code Communal, à des élections locales et régionales anticipées. Dans un format clair. Dès le départ. Où les règles du jeu seraient un peu plus saines et innovantes sur lesquelles les nouveaux élus seront jugés au quotidien.

Et dans ce cas, prévoir la possibilité de motion de défiance populaire.

L'école finlandaise et l'école algérienne

«Ne saute jamais avant d'être arrivé au bord du fossé !»
Proverbe finlandais



Par Samir Fraga *

Selon le forum économique mondial, le système éducatif finlandais est classé 2^{ème} au niveau mondial et 1^{er} dans l'enseignement primaire. Comment l'école finlandaise a pu grimper les échelons et devenir la vitrine mondiale pour tout pays cherchant la performance ? Et que faire pour réveiller l'école algérienne de cette longue hibernation ?

La Réforme :

Durant les années 1960, le système éducatif finlandais était encore basé sur la sélection des élèves dès l'âge de 11 ans. Les redoublements, l'échec scolaire et les voies de garage étaient le lot de beaucoup de familles rurales ou ouvrières, tandis que l'élite assurait sa reproduction en envoyant ses enfants dans les écoles secondaires, majoritairement privées. En 1966, un Front populaire finlandais réunissant les centristes et agrariens et toute la gauche arrive au pouvoir avec trois grands projets de réforme : La santé, les retraites et l'éducation. La grande loi sur l'école est votée en 1968. Elle prévoit l'unification de la scolarité obligatoire dans le service public et

une formation beaucoup plus approfondie pour les enseignants.

L'organisation de l'école finlandaise :

Le financement des écoles est du ressort des municipalités, ainsi tout est pris en charge, le soutien scolaire, le transport (Bus et Taxi pour les écoliers éloignés) la cantine, les dépenses de santé et toutes les fournitures scolaires durant l'école fondamentale qui dure de 07 ans jusqu'à l'âge de 16 ans. Les classes sont équipées de TV, lecteur DVD, ordinateur, rétroprojecteur (utilisé aussi par les élèves pour valoriser leur travail). Il existe aussi des salles conçues spécialement pour accueillir les élèves et leurs parents. A l'école, les élèves laissent leur mentaux et chaussures dans des casiers et rentrent en chaussettes en classe. Chaque séance dure 45 minutes et est suivie de 15 minutes de récréation pour tous, élèves et professeurs. Les élèves du primaire sont libérés vers 13 heures, ceux du collège vers 14 heures et ceux du lycée à 15 heures la plupart du temps. Ce qui distingue encore plus les écoles finlandaises c'est qu'elles n'ont pas d'inspecteurs, pas de concurrence entre les écoles, pas de redoublements et pas d'examen durant les premières années.

L'enseignant, la clé de la réussite :

Ils ont découvert un modèle basé sur une grande valorisation des professeurs, sélectionnés

pour leurs qualités pédagogiques, lors d'un concours très strict, et laissés libres, une fois devant leur classe, de développer leurs propres méthodes éducatives. Les Finlandais, fiers de leur système scolaire, remarquent d'ailleurs qu'il est aussi difficile pour un candidat d'être admis en maîtrise de pédagogie que de devenir médecin. Seul un candidat à l'enseignement sur dix parvient à son but.

Le métier d'enseignant requiert cinq (05) années d'études universitaires, dont une bonne partie (minimum un an) est consacrée à la pédagogie. Les salaires sont dans la moyenne occidentale, nettement plus élevés que les salaires français. Avec 20 élèves par enseignant, l'école finlandaise a l'un des meilleurs encadrements en Europe. On attend beaucoup de l'enseignant, « chaque élève compte », il est là à les aider, les écouter et les motiver dans un environnement presque familial, certains enseignants leurs confient leur numéro de téléphone ou leur adresse électronique. Tout un dynamisme se crée à l'école, un comité du « bien être des élèves », se réunit chaque semaine, regroupant, enseignants, psychologue, assistante sociale, infirmière et principal, ils étudient ensemble la réponse adaptée à chaque situation. « Tout le monde doit réussir » L'enseignant finlandais n'est pas le maître autoritaire qui donne un savoir magistral mais un éducateur professionnel qui est en communication profonde avec chaque élève, conçoit ses propres cours, utilise des méthodes personnelles et avantagent l'apprentissage oral et interactif et apprend les choses de la vie aux élèves et les aident à s'épanouir et apprendre en même temps.

Qu'en est-t-il de l'Algérie ?

Sur les 144 pays étudiés par le forum économique mondial, le système éducatif algérien est classé dans la 131^{ème} place (Mali 118^{ème}), on conserve la même place, dans la qualité du management des écoles (France 8^{ème}, Maroc 47^{ème}), dans l'enseignement primaire, l'Algérie est classée 129^{ème} (Maroc 108^{ème}) et dans l'accès à internet en 132^{ème} place (Ethiopie 119^{ème}) dans le taux de scolarisation au cycle primaire, l'Algérie est à la 49^{ème} place, quant à la formation du personnel on est à la 142^{ème} place (Mauritanie 141^{ème}).

Que faut-il faire ?

On a tendance à faire l'évaluation du niveau de notre école par des critères subjectifs et limités : taux de passage, moyennes... Or que dans les pays développés on se réfère à des critères fait par des experts internationaux en la matière travaillant sur des indices de performance scientifiquement éta-

blis, à l'image du PISA « Programme international pour le suivi des acquis des élèves » crée par l'OCDE, la Tunisie en fait partie et d'ailleurs elle obtient de bonnes notes et pourrait nous inspirer dans nos futures orientations.

Le changement commence par l'acceptation de l'état de notre école illustré par des données chiffrées et aussi par la prise de conscience de l'importance du secteur de l'éducation qui encadre 23% de la population algérienne (presque un algérien sur quatre est sur les bancs de l'école).

Sur cela on devrait créer une « Académie de recherches pédagogiques » elle sera chargée de :

- 1 Faire des études sur le terrain des différentes écoles de référence à travers le monde et discuter la transférabilité de ces modèles.
- 2 Faire des études sur les facteurs de réussite des élèves et des établissements, les causes de l'échec scolaire, les motivations des élèves et des enseignants, l'influence des revenus familiaux sur le parcours des élèves, des études psychopédagogiques sur le comportement des élèves envers les différents programmes et méthodes d'enseignements, la place des langues, la relation élève-enseignant-parent, la concordance école-université...
- 2 Préparer des séminaires sur la réforme de l'école ou on doit associer responsables de l'éducation, les syndicats des enseignants, les associations de parents d'élèves, sociologues et psychologues ayant travaillé sur le thème.
- 3 Concevoir une vision stratégique de l'école algérienne à horizon de 2025
- 4 Préparer un riche programme de formation pour tout le personnel et introduire les techniques de management, les sciences de développement personnel
- 5 Travailler avec les normes de performances internationales et évaluer chaque année notre école selon ces normes et publier les résultats.

*Master en Marketing et Management

Bibliographie :

- (1) En Finlande, la quête d'une école égalitaire, Le monde diplomatique N° 706. 01/2013 p 22-23
- (2) A la découverte de l'école en Finlande, Rémy JOST www.mlfmonde.org
- (3) L'éducation en Finlande, les secrets d'une étonnante réussite, Paul ROBERT www.meirieu.com
- (4) Education et formation des enseignants en Finlande, Florence SAINT-LUC www.aplv-languesmodernes.org
- (4) The Global competitiveness Report 2012-2013, www.weforum.org

Du « droit de seigneurage » des rois du Moyen-âge au « droit » des puissances occidentales

Par Medjdoub Hamed *

1. Le « Droit seigneurial » du Moyen-âge, ancêtre du système monétaire international (SMI)

Pour comprendre, le seul moyen est de faire appel à la « Logique économique ». En effet, débiter l'analyse par une structure économique simple et, dès que celle-ci dévoile les liens qui la tissent, passer à une structure plus complexe. Et ainsi de suite jusqu'à aboutir à la structure de notre économie-monde. Que l'on sait constitué par l'Occident lui-même divisé en trois entités (États-Unis, Europe et Japon), les pays émergents dont les BRICS, et enfin les pays en voie de développement dont les pays exportateurs de pétrole.

Pour l'analyse, portons notre choix sur un Etat du Moyen-âge. Supposons que c'est un royaume, et ce royaume a le « pouvoir régalién de la frappe monétaire ». Chaque année, ce pouvoir royal frappe de la monnaie, en contrepartie de la production de richesses par les paysans (blé, élevage bovin, ovin..., scieries de bois, etc.). Chaque année, la masse monétaire créée doit correspondre à la production de richesses créées et mises en vente, et aux besoins du souverain pour financer ses dépenses royales qui ne sont pas couvertes par la levée de l'impôt.

Mais comme la plupart des richesses produites sont consommées, la nourriture, le bois brûlé pour le chauffage, l'usure de l'habillement, etc., une grande partie de la richesse produite aura disparu, alors que la quantité de monnaie est restée en l'état. Le cycle recommence, et la quantité de monnaie émise par le souverain n'aura qu'à augmenter qu'avec le nouveau surplus de production de blé, de viande, de bois, etc. et les nouvelles dépenses du roi avec la nouvelle année. Et ainsi chaque année. Il se produit donc un juste équilibre entre la production annuelle, le surplus des dépenses royales (train de vie du roi, soldes de l'armée du roi, aménagements territoriaux, etc.) et les contreparties monétaires émises par le souverain.

Si les besoins de la royauté sont stables, et la production de biens et services par la paysannerie aussi, l'équilibre du royaume est préservé. On peut penser que les services du roi peuvent ajuster le budget du roi par un plus ou moins de création de monnaie selon que « la balance royale des dépenses et recettes d'impôts présente un déficit ou un excédent ». Mais, compte tenu de la misère des paysans et le recouvrement difficile de l'impôt, les services du roi opèrent certainement plus par la création monétaire le financement des dépenses royales non couvertes par l'imposition. Ce surplus monétaire crée ex nihilo, se substituant à l'impôt, constitue un prélèvement indirect de richesses. Un impôt qui n'apparaît pas dans les comptes mais qui peut être fortement ressenti par les paysans si la création monétaire n'est pas maîtrisée. Cet « impôt monétaire » constitue le « droit de seigneurage » du souverain. C'est un impôt complémentaire à la levée des impôts pour financer les services que le pouvoir royal doit à ses sujets. En termes de paix sociale (rétribution de la police du royaume), défense du royaume (financement de l'armée au service du royaume), aménagements du royaume, etc.

En période de croissance, la situation économique ne doit probablement pas poser de problèmes au souverain. Mais, en situation particulière, par exemple un train de vie royal plus dépensier (festivités fréquentes, mobilisation des paysans pour des travaux royaux au détriment des travaux agricoles, etc.), une période de disette, de guerre avec un autre royaume, le budget royal nécessite forcément plus d'impôts. Le recours à la création monétaire devient alors une nécessité pour le financement des nouvelles dépenses.

Mais la situation n'est pas simple. Un recours à la création monétaire donc à un « droit de seigneurage soutenu » crée une situation conflictuelle avec la population. Des troubles politiques peuvent éclater et créer une situation dangereuse pour le royaume.

D'autant plus qu'au Moyen-Âge, et même à une époque récente, au XVIIe siècle, le « blé »

était une donnée stratégique pour le pouvoir royal. Vu les insuffisances de vivres à l'époque, les famines fréquentes, le souverain, pour éviter des troubles sociaux, obligeait ses sujets, producteurs de blé, d'entreposer leurs récoltes dans ses magasins, contre un prix fixé. Les services du roi ensuite les revendaient à un « cours forcé » aux sujets. Pour une distribution équilibrée au sein de la population.

Mais en cas de mauvaise récolte, de guerre, etc., qui commandait plus de monnaie pour couvrir les dépenses, il s'ensuivait une augmentation du prix du blé qui se répercutait sur les autres produits. Le savetier par exemple qui répare les souliers, payant plus cher le blé, augmente le prix de ses réparations. Le marchand de lait, de viande aussi. Et tous les produits sont touchés par la hausse des prix. Ce que nous appelons aujourd'hui l'« inflation ».

Si l'inflation prend des proportions, il se produit des troubles graves pour le royaume. La hausse des prix amènera beaucoup de paysans à se retrouver dans une situation d'extrême misère. C'est ainsi que le royaume est frappé de famines, de disettes qui provoqueront un hécatombe parmi la population (morts, maladies, épidémies).

Le Moyen-âge a été fortement marqué par la famine, les émeutes et les jacqueries (révoltes paysannes) dont une grande part des causes provenait des dérèglements monétaires. Le « droit de seigneurage » favorisait rois, princes, courtisans au détriment d'une population asservie au servage. Ce bref rappel des systèmes financiers et monétaires des Etats médiévaux nous permet de mieux comprendre l'organisation du système monétaire international comme elle s'articule aujourd'hui. Nous verrons dans les lignes qui vont suivre que le système monétaire médiéval constitue bien l'« Ancêtre du Système Monétaire International ». Bien entendu sous une forme atténuée.

2. La Géographie et l'Histoire ont constitué les États du monde

Que se passe-t-il aujourd'hui sur le plan monétaire ? On est loin des crises monétaires et des krachs pétroliers de 1973, et la formidable inflation mondiale à deux chiffres qui a sévi dans les pays occidentaux, et à trois chiffres et plus dans les pays du reste du monde.

Depuis la fin des années 1980, l'« inflation dépasse rarement les 3% en Occident ». Aujourd'hui, on craint plus une déflation. L'inflation se situe entre 1% et 2%, et pour certains pays occidentaux, l'inflation est inférieure à 1%. Tandis que dans les pays du reste du monde, l'inflation dépasse largement les normes occidentales. Et cela est dû de l'incapacité de maîtrise des émissions monétaires, dépendantes des mouvements de capitaux et des soldes des balances commerciales.

Souvent la lutte contre l'inflation diminue lorsque les Banques centrales des pays hors-Occident tentent de réajuster leurs monnaies à leurs PIB réels, en procédant à des dévaluations, en limitant le recours à la planche à billet, en augmentant le taux d'intérêt, et d'autres moyens... Mais ce n'est jamais systématique parce que ces pays ne maîtrisent pas le mouvement des capitaux, ils sont dépendants de la volatilité des cours de change, des prix de matières premières, des équipements importés finis et des politiques monétaires en Occident. Une dépendance étroite entre ces pays et l'Occident, qui souvent est chaotique parce qu'elle oblige le reste du monde à être au diapason avec l'Occident.

Et c'est cette dépendance instable qui nuit à la bonne marche de l'économie mondiale.

Mais que peut faire le reste du monde ? Dépendant sur le plan monétaire, sa situation ne le fait pas ressembler aux populations des temps médiévaux ? N'y a-t-il pas encore des relents de la construction monétaire médiévale dans la construction monétaire aujourd'hui ? Ne constatons-nous pas qu'aujourd'hui l'Occident, dans les émissions monétaires, a le même « pouvoir seigneurial » que les « royaumes médiévaux d'antan » ?

S'il y avait dans les siècles passés des royaumes distincts qui frappaient chacun sa propre monnaie, aujourd'hui cette disparité des royaumes a disparu. L'Occident est devenu « Un », détenteur des principales monnaies internationales (dollar, euro, livre sterling et yen). Il a une politique monétaire concertée

grâce aux forums qu'il s'est constitué. Le G7, les réunions annuelles des banquiers centraux occidentaux à Jackson Hole, aux USA, pendant trois jours, etc. Ce qui n'est pas mauvais en soi, si c'est pour le bien de l'humanité. Une concertation pour la croissance mondiale vaut mieux que s'il n'y ait pas de concertation du tout. Ce qui ne peut mener que vers des guerres monétaires, au protectionnisme, au repli sur soi, ce qui est très négatif pour l'économie mondiale et les peuples.

Le problème n'est pas que l'Occident soit dominateur sur le plan financier et monétaire dans le monde mais qu'il assume ses responsabilités envers les peuples occidentaux et ceux du reste du monde dominé.

Les difficultés rencontrées par l'Occident sur le plan économique ne trouvent pas leurs origines dans les politiques économiques de la Chine ou de l'Inde qui ont basé leurs économies sur le « tout exportation ». Avant eux et encore aujourd'hui, le Japon comme l'Allemagne ne basent-ils pas leurs économies sur le « tout exportation ». Au point même que l'Allemagne, par ses excédents, pose un grand problème de compétitivité à la zone euro. Aucun pays n'a choisi sa place ou s'est constitué cette place parce que « cette place s'est constituée d'elle-même par la Géographie et l'Histoire du monde ». Mais les difficultés se trouvent surtout dans l'insuffisance de concertation entre les blocs. Et c'est cela qui pose problème au monde. Le G20, par exemple, forum entre les pays riches et les pays émergents, ne remplit pas suffisamment ce rôle dans la concertation.

3. L'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine dépendants du « Droit de seigneurage » occidental

Si cette constitution du monde, donnée par la Géographie et l'Histoire est « naturelle », le « pouvoir seigneurial » de l'Occident est tout aussi naturel.

Nonobstant l'insuffisance de concertation, l'Occident a apporté une juste réponse, en 2007, à la crise immobilière, dite des « subprimes ». Même réponse avec la crise financière qui a suivi à l'été 2008 et qui s'est étendue à l'ensemble du monde.

L'Occident en se « sauvant » a « sauvé le monde ». Le reste du monde doit une fière chandelle à ce « pouvoir seigneurial ».

Rappelons les mesures prises pour contrer la crise dans les grandes lignes. Dès septembre 2007, la Fed mit fin au resserrement monétaire et procéda au relâchement de la politique monétaire. Après le sauvetage des banques (plan Paulson) à la fin de l'été 2008, et les différents plans de relance en 2009 pour doper l'économie occidentale et par ce biais l'économie mondiale, l'assouplissement monétaire quantitatif, une « quantitative easing » ou « QE1 » selon l'acronyme américain, a été suivi d'un nouveau programme d'assouplissement monétaire en 2010. Le « QE2 » comme le « QE1 » consistait à « procéder à un rachat massif d'actifs financiers afin d'augmenter la quantité de monnaie en circulation dans l'économie ». Un nouveau programme « QE3 » a été de nouveau mis en œuvre en septembre 2012. Et ces QE ont un coût, on les évalue à 3000 milliards de dollars pour les États-Unis, à 1700 milliards d'euros pour l'Europe, et des montants moindres en rapport avec leur taille pour le Japon et la Grande-Bretagne.

Dès le début des rachats massifs d'actifs financiers en particulier les bons de Trésor américains et les créances hypothécaires à risque, des économistes et experts se sont levés et ont ameuté l'opinion publique que la Réserve fédérale américaine, en créant de la monnaie, « fabriquaient » de l'inflation pour dépouiller les épargnants, les contribuables. Méfiance et rejet de ces politiques monétaires « non conventionnelles » s'en sont suivis. Toutes sortes de pronostics ont été émis : bulles spéculatives, hyperinflation, krach du dollar, etc. Oubliant que le monde n'est plus aux années 1970, année de crises monétaires et de krachs pétroliers. A cette époque, les pays européens ont lutté contre les désordres monétaires dus aux émissions massives américaines par l'inflation monétaire. Résultat : il s'ensuivit une « stagflation », qui est un mélange de stagnation économique, de chômage et d'inflation. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, depuis la lutte contre l'inflation lancée dans les années 1980.

Or que s'est-il passé à partir de 2007 ? Une mise en œuvre d'un programme de « Quantitative easing » par la Réserve fédérale américaine, i.e. l'injection massive de liquidités par

les rachats d'actifs, est aussitôt sanctionnée par une dépréciation du dollar par les marchés. Ce qui signifie qu'une création monétaire américaine adossée aux seuls rachats d'actifs est considérée sans contreparties physiques réelles. La correction du dollar à la baisse évite que cette QE (inflation monétaire) soit exportée aux autres zones monétaires (euro, yen et livre sterling). En clair, les États-Unis ne répercutent pas leurs déficits sur l'Europe, la Grande-Bretagne et le Japon. Et vice-versa, pour les politiques d'assouplissement monétaire en zone euro (LTRO), en Grande-Bretagne (QE) et au Japon (Abénomics).

Le système de « perfusions monétaires » en Occident s'établit « neutre », et explique la faible inflation voire un risque de déflation. Ce que certains commentateurs appellent la « stagdéflation ».

Si pour les pays occidentaux, la situation semble maîtrisée, il en va autrement pour les pays du reste du monde qui restent dépendants des liquidités internationales injectées par l'Occident. Tout d'abord, ces émissions monétaires des grands pays monétaires, issues du « pouvoir de seigneurage », ne sont pas si négatives. Combien même ces puissances répercutent leurs déficits sur eux, puisque « ce sont des émissions monétaires créées ex nihilo », ce qui est vrai puisque elles ne sont adossées qu'aux seuls titres de dettes – de la dette occidentale – comparable à ce que les souverains médiévaux créaient en surplus de monnaie pour financer leurs dépenses, il demeure que cette création ex nihilo est utile voire nécessaire pour financer les pays du reste du monde « qui ne créent pas de monnaies internationales ». Et qui sont ces pays ? Si ce ne sont l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine.

Toutes leurs monnaies qui sont ancrées sur ce panier de grandes monnaies ne sont finalement comptabilisables qu'en fonction des réserves de change qu'ils détiennent pour assurer leur commerce extérieur et intérieur. Une dépendance monétaire unilatérale envers l'Occident.

4. La responsabilité de l'Occident envers les États du reste du monde

Et souvent les grandes puissances monétaires ne prennent en compte que leurs intérêts immédiats. S'ils prennent en compte les intérêts des autres régions du monde, il faut que ceux-ci concourent à leurs intérêts. Ce qui au fond est naturel, toute puissance voit d'abord qu'elle-même, et pour dominer.

Cependant, on ne peut oublier que le « pouvoir seigneurial » que détient l'Occident est d'« essence mondiale ». Il dépasse donc l'Occident. Et, par ce pouvoir, il a une responsabilité vis-à-vis du reste du monde.

Précisément cette responsabilité suscite des craintes, à voir le cours du prix du baril de pétrole (WTI) qui est descendu à moins de 77 dollars, et le taux de change euro/dollar à moins de 1,25 dollar pour un euro. Alors qu'au printemps 2014, le prix du baril de WTI culminait à 105 dollars, le Brent à 115 dollars, quant au cours euro/dollar, il était coté à 1,35 dollar pour un euro. Soit une chute du prix de pétrole de 27% et une dépréciation de l'euro de 8%. Et la situation de baisse pour le pétrole et l'euro ne s'est toujours pas stabilisée. Ce qui influe considérablement sur les économies des pays du reste du monde.

Qu'augure-t-elle la politique monétaire américaine ? Vise-t-elle à créer une raréfaction de liquidités internationales artificielle pour mettre en difficultés les pays du reste du monde et, de cela, s'imposer sur la scène internationale. Les revers subis sur le plan géostratégique par la superpuissance « d'abord face à la Russie, surtout dans l'« affaire de l'Ukraine », face à l'Iran qui bien que conciliant n'entend pas abdiquer à toutes les exigences euro-américaines, face aussi aux déboires enregistrés en Irak, en Syrie et en Libye, et enfin à la Chine que l'Occident n'arrive pas à dominer surtout avec un « yuan réfractaire à la politique monétaire américaine », sont-ils si importants que le reste du monde doit en payer le prix ?

L'Amérique comme l'Europe et le Japon ne sont-ils pas conscients de la responsabilité qu'ils ont, sur le plan monétaire, sur l'ensemble des économies du monde ? L'économie occidentale ne doit-elle pas tant au reste du monde ? Pourquoi ne pas chercher un compromis dans les politiques monétaires, et taire les dissensions, pour permettre aux peuples de sortir de la dépression ?

*Auteur et chercheur spécialisé en Economie mondiale

Sur la voie de la démocratie

Par Kamal Guerroua

Après avoir parcouru un chemin du supplice parsemé d'embûches, voilà la belle et rebelle Tunisie hissée avec ces élections présidentielles en parangon de la démocratie au Maghreb d'abord, en Afrique et dans le monde arabe ensuite. De quoi améliorer l'image d'un continent en dérive autocratique et permettre «une contagion vertueuse» du vent de la liberté soufflé dans le sillage du Printemps Arabe. Il est de bon ton de penser qu'en ce contexte-là, le jugement de l'histoire est loin de se ranger derrière le fantôme ou le mythe révolutionnaire. Le printemps de Tunis maquillé par les uns et les autres en jasmin a prouvé désormais qu'il est du cactus. Les épines du cactus, c'est dur. Ça pique et ça blesse mais ses roses guérissent et fleurissent sur le fumier de l'autoritarisme. Oui, la dictature n'est qu'un gâchis qui traîne dans les esprits un arrière-goût d'amertume, une odeur du pourri quoi que son expérience soit capitale. Une escale où tout un peuple serait amené à méditer sur son sort pour éviter que la bêtise des hommes ne se reproduise ni ne fléchisse les volontés du renouveau et du changement gisant encore dans les bas-fonds de la société.

Les épreuves ne sont-elles pas du reste constructrices et formatrices des nations? Les crises ne sont-elles pas autant de rigoles conductrices et initiatrices aux grands miracles de la mère histoire? Comme au sortir d'une odyssée houleuse durant laquelle les déchirements, les incertitudes, les remous, les péripéties et les craintes des protagonistes du retour à la case zéro laissent des séquelles, cette Tunisie-là aura affronté la noria de ses tourments politiques avec bravoure, tout en refusant de basculer dans l'aigreur, le désespoir et l'immobilisme. La révolution, c'est une bonne chose certes, mais elle est tout de même une œuvre humaine imparfaite, incertaine et difficile. Elle peut marcher à pas de géants sur les sentiers de la modernité comme reculer aussi sur les acquis de ses forgerons. La révolution, c'est une ogresse, la métaphore n'est pas de trop car celle-ci peut protéger ses enfants avec jalousie comme

les dévorer sans retenue, sans remords, sans affection, sans pitié. Troublants mais en même temps fascinants sont ces mouvements de foule qui peuvent mener au salut collectif comme virer au cauchemar, trébucher, ralentir et tirer les pays vers le bas. Tout dépend de la température de la rue, des humeurs des chefs, de la carte géostratégique de la région, du degré de la conscience populaire, des retournements de situations, de l'engagement ou de la trahison des élites, etc.

Qu'à cela ne tienne, la machine de la démocratie en Tunisie fut téméraire. Elle n'a hésité devant aucun obstacle. Elle s'est emballée au moment même où plein de pessimistes ont cru que le chaos est tout proche, voire irréversible. Nos pays post-coloniaux n'ont-ils pas appris au fil du temps à survivre comme des enfants, gardés dans un état permanent de minorité, reliés à leur tuteur-protecteur? Ce tuteur s'est lamentablement imposé dans l'imaginaire populaire arabo-musulman, c'est le dictateur, le despote, le répressur des libertés vu sous un autre prisme que le sien. Image-fétiche du garant, idole bienveillante, consensuelle et détentrice des clefs de l'ordre général, autorité morale incontestable sur ses compatriotes, zaim avec couronne et glorioles. Bref, l'interface du gérontocrate, du sage et du père qui règne dans la famille, le village et le douar. Lequel est censé ne jamais commettre d'erreurs. Il est puissant et généreux, adulé et craint, imbattable et indomptable.

Il sait commander, se faire obéir et incarner, sur une large échelle, la nation dans ce qu'elle a de plus mythique, de plus symbolique et de plus éternel. C'est là le pur stéréotype qui aurait miné le cerveau arabe. Il a démantelé ses réseaux de réflexion et l'a ramené au stade primitif. D'aucuns en Tunisie ou même plus tard en Libye, en Syrie ou en Egypte ont invoqué alors les ravages «probables» de la contre-révolution menée par les affidés de l'ancien système, d'autres dubitatifs en particulier en Tunisie ont eu peur de la résurgence des refoulés intégriés étouffés pendant de longues décennies de sécularisation, tandis que l'immense majorité n'a jamais pris pour argent comptant la fuite-surprise de Ben Ali. Un autocrate en cavale qui, de surcroît, n'a opposé presque aucune résistance! C'est du jamais-vu! Une

première qui aurait choqué les yeux et mis la puce aux oreilles. Il y a certainement anguille sous roche, vox populi et rumeurs obligent. En plus, les dictateurs ne sont-ils pas capables des pires machinations qui soient comme par exemple feindre un abandon du trône pour organiser leur retour triomphal sous les applaudissements et les vivats de leurs soutiens? Retour qui leur permettra de mesurer leur audimat et leur popularité, en débusquant les comploteurs et les châtiés via des purges et des chasses à l'homme. Et puis, qui en Tunisie ou ailleurs aurait pu imaginer une aussi rapide métamorphose dans un pays gouverné de main de fer par une oligarchie aux mains tentaculaires, soutenue de l'intérieur et de l'extérieur? Presque personne.

Au grand bonheur des masses, toutes ces supputations pour le moins déconcertantes, furent balayées a posteriori par l'évolution positive des événements. Il y a eu sans doute une pincée de chance du côté des révoltés de Tunis mais un peu trop de lucidité, de courage et de persévérance. Parvenus en fin de course à capitaliser avec succès leur baptême du feu dans l'ère démocratique, les tunisiens ont envoyé un signal fort au monde entier : la volonté des peuples ne périrait jamais sous les sables mouvants des utopies si ceux-ci savaient s'investir pleinement dans le temps, garder leur sang froid, éviter les surenchères extrémistes, combattre le fanatisme et rêver en un idéal commun. Quand le pouvoir fut à portée de main des islamistes d'Ennahdha, tout le monde avait crié haro sur un hold-up démocratique à même de se transformer en théocratie. Les impressions ont oscillé entre l'angoisse, l'incertitude et la peur du péril vert. Les islamistes au pouvoir? Cela fait augurer une autre page dans l'histoire de la jeune Tunisie dont plus personne ne sait de quoi elle sera remplie. Le voisin algérien, lui, en sait à peu près quelque chose et un duplicata de l'ordonnance médicale que sa nomenclature aurait préparé pour soigner le mal n'est pas du tout souhaitable. La décennie 1990 ne fut guère une brise du printemps mais une terrible fournaise sur les traces d'un automne 1988 trahi avec en point d'orgue un retard sur tous les plans : politique, social, sécuritaire, culturel, etc. C'est pourquoi, la Tunisie veut rêver autrement, la Tunisie c'est autre chose, la Tunisie, c'est une autre histoire, une

autre sociologie, un autre parcours, d'autres choix, d'autres idéaux, un autre contexte, une autre destinée, etc. L'armée n'est pas la pièce-maîtresse du jeu politique, la «sécuritocratie» avait beau être influente dans les rouages des appareils étatiques, elle n'a pas pu empêcher un élan citoyen d'envergure de s'organiser et de se structurer. Qu'elle laisse donc la voie libre aux vainqueurs des législatives (les islamistes) et l'histoire en jugera. Et une fois inopérants sur le terrain, ils perdront car la population s'en éloignera. C'est une loi de la nature, de la modernité, de la démocratie. Ils l'ont appliquée et cela a donné des fruits. Le changement, c'est une question de mentalités. De temps et de tempérament aussi et il ne s'en faut que d'un cheveu pour que le train dérape : heureux sont ceux qui apprennent les leçons, très heureux même ceux qui regardent du côté des erreurs de leurs voisins. A vrai dire, ce pays-là a vécu sous des dictatures qui avaient su préserver un minimum de «progressisme». Contrairement à Nasser (1918-1970) ou au colonel Boumédiène (1932-1978), Habib Bourguiba (1903-2000), «le combattant suprême» comme le couvrent d'éloges les annales de l'historiographie officielle fut un stratège d'un autre genre. Il aurait certes accaparé le pouvoir pendant près de 30 ans, maniant la carotte le matin, le bâton le soir, la réforme le jour, la répression le lendemain, les oukases et les coups de prince, il n'en reste pas moins un bâtisseur et un despote éclairé.

Un mérite que beaucoup d'autocrates de la région lui envie : il a donné à l'école la possibilité de s'épanouir, à la femme celle de respirer, à l'élite celle de progresser. Bourguiba a fait plier la Tunisie à ses desiderata mais n'a jamais osé la briser. Il fut de cette trempe d'hommes qui savent conjuguer l'authenticité avec la modernité, la force avec la culture. Les Etats indépendants furent tous victimes de leurs dysfonctionnements, partout le syndrome de la division traque les esprits. Bourguiba l'aura su. Ainsi avait-il misé sur un créneau peu porteur dans l'immédiat mais prometteur dans l'avenir : l'éducation. tout en tenant compte de la discipline. L'histoire lui donne aujourd'hui amplement raison même si tous ses efforts sont apparentés à ce visage hideux de la dictature. La démocratie n'est-elle pas en fin de compte un long apprentissage? Décidément oui. Bravo à la Tunisie.

Tunisie : le bonheur est dans... le vote ?

Par Abdellatif Bousenane

Le peuple tunisien a dit son mot dans le premier tour de l'élection présidentielle qui s'est déroulée le week-end dernier. Les Tunisiens ont voté librement pour choisir leur président. Cependant, peut-on s'interroger sur l'impact réel du suffrage universel sur la vie réelle des Tunisiens. Puis, le vote est-il vraiment le début de la solution en Tunisie ?

J'ai bien noté qu'une grande majorité de médias internationaux, les notes aussi et les observateurs «bien pensants» ont salué une grande victoire de la démocratie et un progrès démesuré dans une société arabe ! Donc la messe est dite ! Circulez il n'y a rien à voir !

Néanmoins, et sans aucun désir d'incarner le rôle du perturbateur qui veut jouer les trouble-fêtes, il est légitime, tout de même, de poser plusieurs questions sur la pertinence de ce résultat du premier tour.

UN BEN ALI « LIGHT » !

Bien évidemment le scrutin libre et transparent est à saluer, mais ce n'est pas une première dans le monde arabe. Les Egyptiens ont déjà voté librement, les Algériens, les Libanais, même les Palestiniens et j'en passe. Le grand vainqueur, en revanche, de cette première manche s'appelle Béji Caïd Essebsi qui va être très probablement le premier magistrat de la Tunisie, vu son score qui est, effectivement, tellement élevé, il lui manque qu'à peine 5,8% de voix au second tour pour arriver au palais de Carthage. En plus la marge assez grande qui le sépare du deuxième candidat malheureux. Puis, ça va dans la logique de l'élection législative qui s'est déroulée il y a quelques semaines de cela. Ainsi donc, on peut dire qu'il est dans la dynamique électorale qui s'est créée le mois d'octobre dernier.

L'homme fort de Tunis, a 89 ans ! L'âge, en soi, à mon sens, ne pose pas de gêne, au contraire tout le monde rêve d'arriver à cet âge là avec beaucoup moins de problèmes de santé,

toutefois, l'embarras est dans la pertinence du discours de tous ce « bon monde » de bien pensants qui appellent au rajeunissement des responsables politiques dans la logique de la modernisation et de renouveau de la vie publique, et de l'autre côté ils saluent l'élection d'un homme de 89 ans ? Objection !

Un autre élément qui va à l'encontre du triomphalisme affiché par les « démocrates-modernistes », le nouveau patron de la Tunisie n'est qu'un ancien membre du RCD (rassemblement constitutionnel démocratique) et même président du parlement du régime Ben Ali. Ancien directeur de la sûreté nationale tunisienne et secrétaire d'Etat adjoint à l'Intérieur dans les années Bourguiba. Et je m'arrêterais là.

Il n'y a aucune intention, ici, de culpabiliser les Tunisiens, de critiquer leur vote ou même de blâmer leurs nouveaux gouverneurs mais mon objectif est de mettre ce « bon monde » devant ses contradictions. Par conséquent, tout en respectant le choix libre des Tunisiens, on peut dire sans aucune hésitation, qu'une majorité du peuple tunisien a choisi l'ancien régime mais dans une autre configuration un peu «light». Car, la puissance qui est derrière Essebsi se constitue essentiellement des hommes d'affaires de l'époque Ben Ali, des administrateurs du vieux « système », des ex-membres du parti unique du pouvoir, autrement dit, les gardiens du temple.

LE POLITIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT :

La réalité est là, elle est tangible et solide. Pourquoi les tunisiens n'ont pas choisi les révolutionnaires qui ont chassé Ben Ali du pouvoir ? Peut-être parce qu'ils ont préféré l'expérience des uns sur l'immaturité des autres ? Ils voulaient garder au moins la stabilité et la paix dans leur pays vu les dangers d'une escalade possible ? Peut-être parce qu'ils n'ont pas vu de changement réel dans leurs vies quotidiennes après quatre années de changement ? Et donc pour sanctionner la révolution ? Ou ils ont compris finalement que le développement d'un pays est beaucoup plus complexe et profond qu'un jeu politique ? Il est déterminé, en fait, par plusieurs



paramètres qui dépassent le champ d'action d'un politique. Car, un jeune homme qui attend un emploi depuis des années dans un coin éloigné et oublié de la Tunisie, ne comprend pas comment un bulletin de vote pourra changer sa destinée (pour ceux qui n'ont pas voté). Est-ce que dans quelques semaines il va sortir de sa misère, de sa précarité et avoir enfin un appartement et se marier ? Impossible ! Il a attendu plus de quatre ans en vain !

Il faut avouer, néanmoins, que cette problématique de l'incapacité du politique à faire face aux problèmes du développement est universelle. Même dans les pays les plus développés, les plus industrialisés à savoir les pays de la civilisation dominante, le politique se trouve aujourd'hui pratiquement diminué devant des paradigmes gigantesques déterministes tels que la finance mondiale, la mondialisation, le libre échange et l'économie de marché, les Institutions internationales très puissantes et agressives qui imposent leurs règles et lois. Bref, il y en a main-

tes contraintes objectives qui rendent la tâche du politique dans le monde d'aujourd'hui très problématique. Regardons l'exemple du président français François Hollande qui a promis « le changement maintenant » et rapidement, et qu'il est confronté actuellement, après trois ans de « règne », à la grande colère des « sans dents ». Dès lors, l'action du vote n'est pas, vraisemblablement, la meilleure manière de mesurer le degré du bonheur des peuples. Il existe le « Happy Planet Index (HPI) », un indice plus au moins contesté toutefois très intéressant à observer de près qui classe les pays selon le bonheur de leurs populations et qui se base sur des critères écologiques qualitatifs. Le dernier rapport paru la semaine dernière au tabloïd anglais Daily Mail classe la Tunisie à la trente-neuvième place (39). L'Algérie arrive bien avant, à la vingtième place (20) sur cent cinquante pays au monde et la première place en Afrique et dans le monde arabe. Finalement n'est pas si malheureux que ça !

la **Chronique**
de Paris

Par Pierre Morville



■ Quel temps fait-il ? Chaud. Trop chaud !

G 20, Banque mondiale et même les Etats-Unis et la Chine, le réchauffement climatique finit par inquiéter la terre entière

A Paris, il fait étonnamment doux. Ce week end, les gens déjeunaient sur les terrasses. Beaucoup de fenêtres sont ouvertes. Les conversations roulent bien sûr, sur le temps (étonnant) qu'il fait. Déjà, quand celui-ci est normal (chaud l'été, froid l'hiver, intermédiaire au printemps et à l'automne), le climat occupe une bonne partie de nos propos quotidiens, avec de nombreuses, fortes et profondes réflexions sur la température ambiante : « Ah ! Il fait bien chaud ! On a un vrai été, hein ? », « On se les gèle, aujourd'hui ! Pourvu que l'hiver ne dure pas trop longtemps... » ou « Je vous l'avais dit ! On va avoir un printemps sous la douche ».

Alors quand le thermomètre renvoie des chiffres atypiques, dans les conversations, le sujet climatique dépasse largement en audience les impôts, le chômage, les émissions de télé de la veille et les différentes guerres dans le monde.

Bien évidemment tout le monde se félicite de cette douceur automnale, on profite au maximum de ce bel « été indien ». L'été des Indiens ? C'est une expression d'origine américaine qui désigne la période de temps ensoleillé et radouci, après les premières gelées de l'automne et juste avant l'hiver. Il paraît que les indiens faisaient leur récolte à ce moment-là. En France, on parle « d'été de la Saint-Martin ». Comme disent les dictons en France, « à la Toussaint, commence l'été de la Saint-Martin », c'est-à-dire le 1^{er} novembre et surtout : « été de la Saint-Martin, dure trois jours et un brin », c'est-à-dire pas plus d'une semaine. Là, on arrive en décembre et le 21 du mois prochain, c'est l'hiver.

Bref, on n'a pas eu d'automne et l'hiver 2014 pourrait être tout aussi clément. Du coup, après s'être auto congratulés sur le doux temps qu'il fait, mes compatriotes affichent parfois des mines soucieuses. On sent poindre ici et là comme de l'inquiétude devant le dérèglement du climat. Tout cela n'est pas bien normal...

Il paraît qu'à Oran, c'est quasiment l'été à la fin novembre ! Il y a bien eu quelques orages en Algérie en début de mois mais depuis : chaleur, chaleur, chaleur. Au Maroc, les errements du climat ont pris il ya quelques jours, un tour beaucoup plus dramatique. Le week end dernier, de violents orages ont entraîné des inondations et d'impressionnantes crues dans une large partie du sud du Maroc, au pied des massifs de l'Atlas. 35 personnes sont mortes et d'autres sont toujours portées disparues. Déjà en 1995, dans la même région, des crues avaient fait des centaines de victimes. A l'origine des orages, une masse d'air froide descendant de l'Atlantique Nord est venue se confronter avec une masse d'air chaude remontant le Sahara. Après un redoux, mardi, on s'attend aujourd'hui jeudi, à de fortes précipitations sur le royaume.

UN RÉCHAUFFEMENT HUMAIN, TROP HUMAIN

Principal responsable, un puissant anticyclone au milieu de l'Atlantique qui bouleverse le climat sur les deux rives de l'Océan. Mais derrière ce dérèglement ponctuel se cachent des inflexions de longue durée. On assiste ainsi à une hausse constatée des températures : de 0,67°C entre 1920 et 2010. Pas grand-chose, diriez-vous ? Le premier problème est qu'en matière climatique, de toutes petites variations ont de très gros effets. Le second est que le phénomène s'accélère : la hausse s'est concentrée dans les vingt dernières années et la plupart des météorologues estiment que le thermomètre mondial pourrait prendre de deux à six degrés de plus d'ici 2100 avec des conséquences environnementales graves et irréversibles. D'ores et déjà, notre vieille Terre est actuellement plus chaude qu'elle ne l'a jamais été depuis 500 ans. Le niveau des mers a crû de plus de 10 cm depuis 60 ans, dont plus d'un quart depuis le début de ce siècle. L'Agence américaine océanique et atmosphérique a indiqué qu'octobre et les dix premiers mois de l'année ont été les plus chauds enregistrés sur la planète depuis le début des relevés de tempéra-



ture, en 1880. Il s'agit également, selon la même agence, du 38^e mois d'octobre consécutif au cours duquel la température du globe est au-dessus de la moyenne de celle du XX^e siècle, atteignant 14,74°C. Pour la majorité des scientifiques du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution des climats qui vient de publier son « Vème rapport »), la fonte des calottes glaciaires polaires entraînerait une nouvelle élévation de 18 à 58 centimètres du niveau des mers durant ce siècle.

Qui est responsable de ce maudit réchauffement qui voient se multiplier tempêtes et cyclones, ouragans et autres typhons, toujours plus puissants ? Cela renvoie à une question essentielle : l'homme est-il responsable de la situation et, demain de son propre malheur ?

Les « climato-sceptiques » pensent eux, que la cause principale est géophysique, liée à l'activité solaire et aux rayons cosmiques. Ils font valoir que dans les derniers dix mille ans, la Terre a connu cinq longues périodes où il faisait aussi chaud, voire plus chaud qu'aujourd'hui. Et jusqu'à une date récente, le poids de l'activité humaine comptait pour le climat, à peu près autant que celle des fennecs.

Toute autre est la thèse des pessimistes à l'image d'Al Gore, l'ancien vice-président de Bill Clinton qui estime que le dégagement massif de CO₂, à partir de l'activité humaine, est la principale cause du réchauffement : le carbone dégagé, en s'accumulant crée un effet de serre qui fait monter le thermomètre. Et le carbone n'est pas seul responsable de la pollution climatique : de très fines microparticules issues de la production industrielle (nitrates, sulfates, chlorures...) inondent le ciel et font entre autres, que les océans sont de plus en plus acides. Les mers sont également encombrées de sacs et déchets de plastiques, quasi indestructibles, qui empêchent l'évaporation.

Des dangers encore accrus par deux phénomènes quasi-inévitables : l'industrialisation croissante des pays émergents qui, à juste raison, comblent rapidement leur retard et l'urbanisation généralisée de la planète : plus d'un humain sur deux vit aujourd'hui en ville (3,5% en 1800, 15% en 1900, 30% en 1950). Dorénavant, 30% de la population mondiale réside dans des agglomérations de plus d'1 million d'habitants. Plus de chauffage, plus de fumées, plus de dégagement de microparticules liées à l'essence ou au diesel des innombrables voitures qui circulent jour et nuit...

Les USA et la Chine enfin inquiets

La Banque mondiale vient de remettre son rapport annuel qui traite chaque fois un aspect du développement mondial. Cette année, l'institution émanant de l'ONU mettait l'accent sur les dangers sanitaires et alimentaires que court

l'humanité à ne pas s'investir concrètement dans la lutte contre le réchauffement climatique. La communauté internationale est en effet supposée ne pas dépasser de +2°C, à l'horizon 2050, la température moyenne de l'ère pré-industrielle, alors que nous en sommes déjà aujourd'hui presque à la moitié (+ 0,8°C) ! La Banque Mondiale envisage ainsi l'hypothèse d'une hausse de 4°C avec des événements climatiques « extrêmes », survenant de nos jours « une fois par siècle ».

L'inquiétude est notamment centrée sur trois régions du globe (l'Amérique latine, le Moyen-Orient et l'Europe orientale), particulièrement exposées aux conséquences du réchauffement climatique sur la sécurité alimentaire et hydrique, et la hausse du niveau des eaux. La fonte des glaciers provoquera des inondations destructrices des exploitations agricoles dans ces régions. « Si l'on ne fait rien, la plupart des glaciers andins et les deux tiers de ceux d'Asie centrale pourraient avoir disparu d'ici la fin du siècle », prévient le rapport.

« Les conséquences pour le développement seraient graves avec un recul des ressources aquatiques, une montée des eaux, un déclin des récoltes et la vie de millions de personnes mise en danger ». En effet, « la majeure partie des cultures sont tributaires des pluies et très vulnérables au changement climatique annoncé », continue la Banque Mondiale.

Le rendement des cultures de soja pourrait chuter de 30 à 70 % au Brésil, alors que celui du blé est menacé d'être divisé par deux en Amérique centrale ou en Tunisie, à cause notamment des sécheresses plus nombreuses et plus longues et la multiplication d'événements climatiques extrêmes dans ces régions : jusqu'à 80 % du Moyen-Orient et de l'Amérique du Sud pourraient être frappés par des vagues de chaleur « sans précédent », ce qui risquerait de provoquer des vagues de migration de très grande ampleur. Pour Jim Yong Kim, président de la Banque Mondiale, « il est clair que nous ne pouvons continuer sur cette voie d'émissions de CO₂ croissantes et non maîtrisées ».

De leur côté, après de longues discussions, une vingtaine de pays riches ont décidé d'allouer 9,3 milliards de dollars au « Fonds vert » de l'ONU, afin d'aider les pays pauvres à lutter contre le réchauffement climatique et parer des crises sanitaires et alimentaires lui succédant.

A la mi-novembre, le G20, réunissant les Grands de ce monde en Australie (au moment où ce pays battait son record de chaleur pour un mois de novembre !), abordait avec à propos le sujet du réchauffement. Les travaux « laissent envisager la grande conférence climatique, Paris 2015, avec un soupçon d'optimisme », note Patrice Geoffron, économiste du climat, depuis Copenhague 2009, qui a appelé à une limitation à 2°C de

la hausse des températures à l'horizon 2050, aucune perspective d'accord global ne se dessinait, mais il y a désormais place pour un espoir, raisonné. Le communiqué final du G20 de la mi-novembre affirme en effet brièvement mais avec force, le principe d'un accord obligeant légalement les signataires à respecter l'engagement qu'ils prendront à Paris en 2015. Le G20 demande aux parties de dévoiler leurs intentions dès le début 2015.

Plus surprenant, quelques jours avant le G20, Etats-Unis et Chine, très climato-sceptiques jusque là, ont dévoilé un engagement conjoint : Washington énonce l'objectif d'une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 26% à 28% d'ici à 2025 (comparativement à 2005), et Pékin fixe une échéance à son pic d'émissions pour 2030. Les deux grands pays étaient pour l'instant vent debout contre toute décision pouvant freiner la production.

Et ailleurs, quel temps fait-il ?

Alors qu'à Oran, le temps se couvre fortement en fin de journée avec peut-être quelques pluies, il fait quand même 24° dans l'après midi. A Téhéran, soleil radieux et 17°. Le soir, dans les rues sous un ciel très clair, et sans aucun vent, les Iraniens échangeront certainement, sans surprise mais avec un peu de déception, sur l'échec des négociations qui réunissait à Vienne les responsables du pays avec ceux des Etats-Unis, de la Russie, de la Chine, de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la France. Au terme d'une semaine d'intenses discussions sur le nucléaire iranien, Téhéran et les grandes puissances ne sont pas parvenues à s'entendre. Mais les négociations sont prolongées jusqu'au 30 juin prochain. Entre temps, tout reste en état. La République islamique n'écope pas de nouvelles sanctions. En contrepartie, elle s'engage à maintenir son programme nucléaire au stade actuel.

A Tunis, soleil radieux toute la journée avec 21° l'après midi. Un ciel très nuageux ce soir sur les terrasses des cafés où l'on continue certainement à commenter les résultats de la présidentielle. Vainqueur au 1^{er} tour : Béji Caïd Essebsi (39,4% des voix) dont le parti Nidaa Tounès était arrivé premier aux législatives du 26 octobre. C'est d'abord un vote sanction contre Ennahda et ses alliés de la « troïka », qui n'ont pas réussi à sortir la Tunisie de l'ornière. La formation islamique ne présentait d'ailleurs pas de candidat mais ses sympathies allaient au président sortant, Moncef Marzouki (33,4%). Le candidat de la gauche, Hama Hammami, se place en 3^{ème} position avec 7,8%. Quant à l'homme d'affaires, Slim Riahi, il ne capte que 5,5% des électeurs, devançant une vingtaine d'autres candidats beaucoup plus malchanceux.

Le groupe des affameurs

Tout ce qui défèque n'est pas forcément un pollueur. 10% de gros «déféqueurs» qui ont accaparé 80% des richesses de la planète veulent que nous autres les 90% qui se partagent les restes des 20% de ces gros derrières, veulent nous faire adhérer à leur projet de redressement décidé unilatéralement pour protéger et sauver ce qui reste de la planète Terre qui est en danger imminent selon les génies occidentaux.



Par Hamid Dahmani

Il ne manquent pas de culot ces gros fessiers qui défèquent quatre fois par jour, si ce n'est plus et qui viennent ordonner aux crèves la faim de faire un effort et de ne pas chier du tout pour éviter de polluer la mer, lieu de prédilection de leurs bateaux de luxe et de grandes croisières de ces pays en mal de richesses et de gaspillages. Tu parles ! On aura tout vu et entendu de la part de ces vulgaires parvenus.

Pour votre gouverne vous les exploités des peuples, les crèves la faim à qui vous vous adressez maintenant, se rendent aux WC une fois tous les deux jours si ce n'est plus à cause de l'insuffisance alimentaire et que leurs boyaux sont devenus tellement fainéants, qu'ils sont depuis très longtemps des sujets de constipations chroniques et qu'ils ne salissent plus vos espaces vitaux

Messieurs les supers riches, vous les voleurs, savez vous au moins que nous le reste du monde, nous souffrons de la faim et de la misère à cause de votre association de malfaiteurs dénommée le groupe des huit (G8), du Front monétaire international (F.M.I) et consort. Vous, qui vous prélassiez dans l'abondance et l'aisance. Vous les affameurs des peuples Vous êtes les principaux initiateurs de la faillite et de la ruine de la terre

vous vous rendez- compte que vous avez construits vos pays à la sueur des esclaves d'Afrique et que vous avez dilapidé toutes leurs forêts pour construire vos chalets et vos bateaux et ruiner le sous-sol de ses richesses pour construire vos usines sans rien donner ; et dépouiller les mers avec vos bateaux usines pour fournir et alimenter votre restauration gastronomique.

Et après votre départ de ces pays colonisés et sous le couvert de l'indépendance de ces pays fragiles, vous avez installés des tyrans à leurs têtes pour mieux continuer le sacage de loin

Votre richesse vous aveugle. Vous ne regardez pas sur vos flancs et vous faites semblant d'ignorer que 80 % de la population terrienne souffre misérablement de ces

conséquences désastreuses irréparables dans le présent

Que les glaciers fondent ! et que les mers montent ! Nous, qu'est ce qu'on a à foutre de ce désordre dont vous êtes les seuls responsables. Les peuples à qui vous êtes entrain de vous adresser maintenant par le biais de vos organisations non gouvernementales pour limiter les dégâts causés à l'environnement sont insuffisants. La sensibilisation, c'est trop tard ! La plus part de ces populations sont des analphabètes malgré eux. Il fallait penser plus tôt et mettre la main dans la poche pour aider et assister ces gens pour un développement constant et efficace. Ce n'est pas avec des puits, des centres de soins, et quelques classes qu'on apportera une amélioration dans l'économie et la stabilité de ces pays dégradés et perdus pour toujours.

Vous les riches ! Vous les puissants ! Vous n'avez jamais été loyaux envers le reste du monde, donc à vos risques et périls et comme on dit chez nous, il faut la démêler avec vos dents.

Il faut savoir que les pauvres ne mangent pas à leurs faims et qu'ils n'habitent pas dans des maisons décentes. Que leurs enfants ne fréquentent pas souvent l'école

Petit postérieur semi pollueur contre gros cul pollueur dans un même merdier. Alors, démerdez-vous avec votre forte croissance aveugle et foutez la paix aux pauvres affamés de l'Afrique et de l'Asie.

Aujourd'hui, c'est trop tard, la sonnette d'alarme mondiale est tirée hypocritement par un groupuscule d'hommes d'affaires riches propriétaires de multinationales d'une manière alarmiste pour freiner l'avance des pays en voie de développement

Si la terre et l'environnement se portent mal aujourd'hui, et s'il y'a un réchauffement de la terre, avec un gaz à effets de serres ce n'est pas la faute des cacas des pauvres.

Mais à cause de votre haine et du mépris affichés et de l'injustice envers ces peuples qui ont été trahis et floués depuis des décennies

Sachez aussi quant à nous, la classe frustrées des 80 %, nous continuerons à chier et à péter à tout moment et quand il nous plaira et où il nous plaira, juste pour vous pourrir ces derniers instants de la vie sur terre et nous croisons les doigts en signe de bienvenu au Big-bang...

LA CHRONIQUE DU BLEDA D

Paris : Akram Belkaïd



L'histoire du sandwich halal

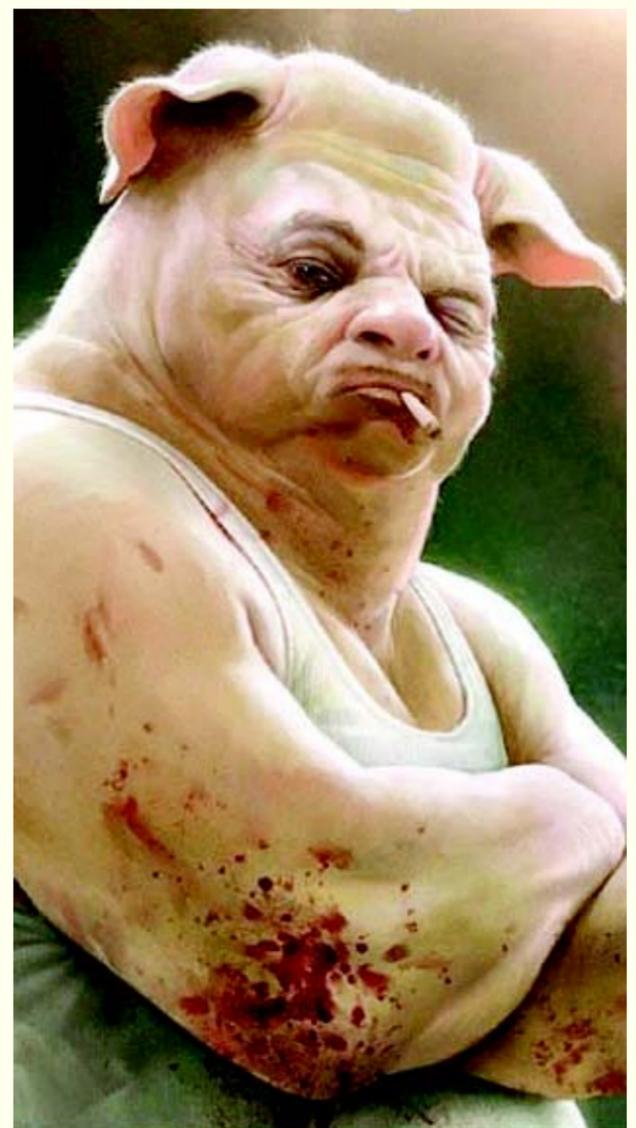
Il fait encore nuit. Les haut-parleurs annoncent le départ d'un train pour Lausanne et l'arrivée d'un autre en provenance de Marseille. Le flot des voyageurs est dense. Mines fermées, foulées rapides et journaux à la main. Les vacanciers, ceux qui ont le droit au pas lent, ceux dont le visage et l'habillement démontrent qu'ils sont en joie, ne sont guère nombreux. Tôt le matin, le hall Méditerranée de la gare de Lyon est d'abord un lieu de regroupement d'itinérants urbains : des hommes d'affaires, des commerciaux, des universitaires, des gens qui à peine installés à leur siège vont ressortir le dossier consulté la veille.

Dans l'une de ces grandes boutiques où s'entassent presse, livres, friandises, boissons, en-cas et appareils électroniques, une file s'est formée devant l'unique caisse ouverte. En face d'elle, le geste vif et la mine concentrée, une jeune femme encaisse argents et soupirs de celles et ceux qui trouvent le temps long. Celui qu'elle sert, un quinquagénaire habillé comme s'il régnait une température sibérienne, a les bras chargés et ne cesse de rajouter des friandises prises sur le comptoir. Un mars par-ci, une double barre de twix et deux ou trois nuts parla. Attendez, oui, j'ai oublié de prendre une bouteille d'eau. Vous en avez des plus froides ?

L'employée lève à peine la tête. Elle passe les produits devant le lecteur de code-barres. Elle est dans cette boutique sans y être. Il est sept heures du matin et elle paraît déjà épuisée. On lui demande pourquoi elle est seule. Pourquoi n'y a-t-il pas d'autres caisses ouvertes ? Elle ne répond pas. Que pourrait-elle dire ? Que son collègue vit de l'autre côté de Paris et de sa banlieue et qu'il est presque toujours en retard ? Que les effectifs ont diminué et que ses employeurs exigent qu'elle en fasse plus avec moins ? Mais qui aurait envie d'entendre pareil propos à cette heure ?

Une cliente, un peu énervée, dépose ses achats en tas, certains glissent de l'autre côté du comptoir. L'employée les rattrape et reprend les mêmes gestes accompagnés par les mêmes bips. C'est le moment où un trentenaire, sacoché d'ordinateur en bandoulière, costume au pantalon serré, chaussures pointues et lustrées, gel dans les cheveux et sandwich dans la main lui demande à voix qui semble un peu plus haute que nécessaire : « pardon, le sandwich au poulet, il est halal ? ». Petit frémissement dans la file d'attente qui s'est encore étirée. Il y a des sourires en coin mais aussi quelques lueurs d'inquiétude et même un ou deux pas de côté. Toute à sa tâche, la jeune femme ne répond pas d'autant que le lecteur de carte bancaire affiche que celle de la cliente est muette.

« Pardon ! Je vous ai demandé si ce sandwich est halal ? ». La voix a gagné un ou deux tons supplémentaires. L'inflexion polie a disparu, remplacée par de l'agacement et un peu d'agressivité.



Noyé dans la file, inquiet de rater son train, le présent chroniqueur devine qu'un grand moment se profile. Il suffit juste d'attendre et d'écouter. « Hé, je vous parle ! » poursuit l'homme au sandwich. Cette fois, l'employée prend la peine de le regarder. Elle semble hésiter puis lâche : « c'est quatre euros ». Interloqué, le jeune homme continue de brandir le sandwich sous cellophane. Dans la file, quelques rires ont fusé. « Mais qu'il le bouffe son sandwich et qu'il arrête de l'emm... », soupire un voyageur au look d'adolescent attardé.

Mais l'autre ne veut pas lâcher l'affaire. « Madame, je sais le prix. C'est écrit dessus ! C'est que j'veux savoir si c'est halal ou pas ? Vous pouvez quand même me le dire ! ». Nouveau silence. Un paquet de granolas, bip. Une bouteille de citronnade, bip, le dernier numéro de So Foot, bip. Ça fera neuf euros cinquante-deux centimes. En espèce ou par carte ? Vous voulez un sachet ? Non monsieur, je ne vois pas ce que vous voulez dire. C'est un sandwich comme les autres. Il y a le prix dessus avec la date de péremption, c'est tout ce que je peux vous dire.

Le jeune homme est décontenancé. L'employée n'a été ni agressive ni hautaine. Juste cette même fatigue dans la voix et le

geste. « Vous ne savez pas ce que c'est 'halal' ? » demande-t-il avec quelques décibels en moins. L'autre acquiesce et reprend ses bip-bip. Dans la file, un voyageur, la cinquantaine et lui aussi en costard-cravate, décide d'intervenir. « Mon frère, ça se fait pas. T'es pas à Franprix ou à Ed ici. Sois tu manges ce sandwich sans te poser de question soit tu te fais ton casse-dalle à la maison. Bessah, faut pas ennuyer la dame. Si elle te dit qu'elle ne sait pas si c'est halal c'est qu'elle ne le sait pas ». L'autre le jauge durant une fraction de seconde puis répond en s'écartant de la file. « Non, c'est pas qu'elle sait pas si c'est halal ou pas. Elle dit qu'elle ne sait pas ce que halal veut dire. C'est bizarre, non ? ».

C'est le moment que choisit l'employé retardataire pour faire son apparition en sortant de l'arrière-boutique. L'œil rivé sur sa collègue, il a entendu une partie de la conversation. « Mon frère, c'est pas ici que tu vas trouver du 'halal' », dit-il en souriant. « De toutes les façons, ce que tu tiens dans la main ça ne pourra jamais être du halal ». L'autre, redevenu agressif, lui demande pourquoi. « Parce que c'est un sandwich au jambon de Paris, mon frère. Z'ont pas encore inventé le halal pour ça ». Dans la file, on entend de nouveau quelques rires et un sourire s'est même dessiné sur le visage fatigué de l'employée.



Médiatic

Par Belkacem
Ahcene-Djaballah
Livres



La Révolution en marche



LA TRILOGIE ALGERIE :
LA GRANDE MAISON, L'INCENDIE,
LE MÉTIER À TISSER.
Romans
Roman(s) de Mohammed Dib.
Introduction de Naget Khadda.
Editions Barzakh, 44 pages,
900 dinars, Alger 2011.

19 romans, 3 recueils de nouvelles, 8 œuvres poétiques, 1 pièce de théâtre, 3 contes, 2 essais. Un total de 35 publications (dont une seule publiée en première édition en Algérie, chez Barzakh, en 2001). Mohammed Dib, décédé en mai 2003, n'est plus à présenter. Cependant, il faut lire, pour encore mieux le connaître et, surtout, apprécier à sa juste valeur ses qualités et celles de ses productions majeures (elles le sont toutes, en fait), l'introduction (aux trois ouvrages parus pour la première fois en 1952, 1954 et 1957) de Naget Khadda.

Les critiques littéraires académiques peuvent dire et écrire beaucoup sur l'œuvre de Dib (coloration «mystérieuse et portée symbolique, voire mystique», «récit ethnographique», «marqué au coin de l'aliénation assimilationniste»...), c'est leur droit et même leur devoir d'analyser et de «critiquer», mais nul ne peut nier, qu'avec Nedjma de Kateb, les trois œuvres de Dib ont été «des étendards pendant la guerre d'indépendance», tout en «assurant aux deux auteurs une consécration définitive».

Quelle trilogie. Prose et poésie mêlées. Le temps qui ne file pas. Mais une conscience qui se construit !

D'abord, «La Grande Maison». Dar Sbitar, microcosme emblématisant le peuple tout entier. Aucune intrigue. Mais, seulement, un garçonnet, Omar, 11 ans, qui découvre, à l'école mais, aussi et surtout, dans la rue, le monde qui l'entoure. Qui vit la faim quotidienne. Qui découvre la valeur de la liberté. Qui sent que «sa mère est à la maison, c'est Aïni ; il n'en a pas deux... Patrie ou pas patrie, la

France n'est pas sa mère». Une fresque sociale... qui, souvenez-vous en, produite en images par la télévision, a remué et marqué tout le pays, jeunes et vieux. Elle a imposé des noms et des lieux : Aïni, Dar Sbitar... Un seul héros : la misère... avec une colère qui sourde, des interrogations («pourquoi ne se révoltent-ils pas ? Ont-ils peur ? De quoi ont-ils peur... pourtant c'est simple» se dit l'enfant)... et une révolte qui monte, qui monte...

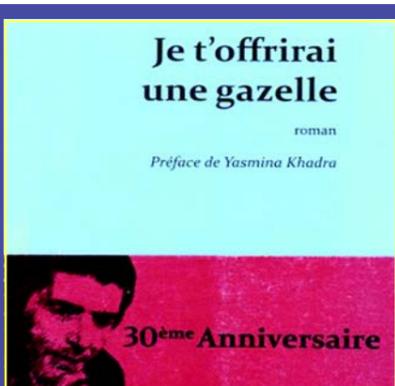
Ensuite «l'Incendie». Toujours la chronique algérienne. Mais cette fois-ci, non plus en ville, mais Omar à la campagne, au milieu des travailleurs ruraux (surtout dans les fermes coloniales) et des paysans de la montagne. La misère absolue (on est en 39) qui vous fait oublier les réalités (ce qui donne une écriture plus grave, encore plus engagée, «décidée», que dans celle de la Grande maison)... mais aussi, une prise de conscience que la seule voie est la lutte. Grâce à des militants comme Hamid Saraj, grâce à des visionnaires comme Comandant, grâce à des baroudeurs obsédés par la liberté, les choses se mettent en place. «Un incendie avait été allumé, et jamais il ne s'éteindrait. Il continuerait à ramper à l'aveuglette, secret, souterrain ; ses flammes sanglantes n'auraient de cesse qu'elles n'aient jeté sur tout le pays leur sinistre éclat».

Enfin, «Le Métier à Tisser». Exit le roman de témoignage. C'est la Grande guerre et une plus grande misère. Les populations des campagnes (où «même les oiseaux de seigneur Dieu y meurent de faim»), affamées, déjà sur-exploitées, fuient vers la ville pour y quêmander ne serait-ce qu'un

gnon de pain rassis... déjà bien rare. Le choc. La découverte d'autres Algéries... autour d'un métier à tisser, au fond d'une cave. Et, l'exploitation par un frère de religion. Des réflexions. Des discussions. Parfois des heurts brutaux et des coups de folie. La solution jaillit : «Il n'y a que l'action qui paie».

Avis Une initiative éditoriale à saluer. De qualité. Donc, en bonne place dans les bibliothèques d'écoles... et de votre salon. Pour longtemps. Pour toujours.

Extraits : «Un grand écrivain apparaît souvent comme un visionnaire» (Naget Khadda, p 20), «Chez nous, la science bénéficie d'une grande vénération, si grande que parfois, elle se laisse facilement abuser par de faux savants, comme par de mauvais prophètes» («La grande maison, p 57»), «Quelle manie d'éta-ler nos misères ! N'est-ce pas ce que disent de nous ceux qui tiennent à ce que rien ne change. Mais puta ! Qu'un rien change dans ce qui existe, et voilà qu'ils ont peur» (L'incendie, p 202), «C'est l'usage chez nous de parler beaucoup avant de faire quoi que ce soit» («L'incendie, p 208»), «Si le monde était triste, c'était justement parce qu'il lui manquait une âme fraîche et de grand travaux» (L'incendie, p 212), «Ce qu'il faut, c'est réapprendre à se sentir libre. Et la soif de vivre renaitra» (p 411), «Ne dit-on pas que les voyages solitaires, aussi brefs qu'ils puissent être, facilitent le retour sur soi et l'émergence de mondes engloutis ?» (Mourad Djebel, in Annexes, p 433).



JE T'OFFRIRAI UNE GAZELLE.
Roman de Malek Haddad, préfacé par Yasmina Khadra («son disciple»).
Media-Plus. (1^{ère} édition : en 1959 chez Julliard, Paris), 169 pages,
400 dinar. Constantine 2008.

C'est certainement un des plus grands écrivains francophones de son temps. Quelle écriture, quelle sensibilité, quelle poésie... et quelle ubiquité. Une qualité, mais aussi, en 1958, alors que la guerre de libération nationale battait son plein, une déchirure pour un tel homme, partagé entre ce qu'il était, ce qu'il voulait être et surtout ce qu'il devait être.

Tout cela est retranscrit avec pudeur et netteté, dans une sorte de culpabilité qui n'ose pas dire son nom, à travers le «héros» (en est-il vraiment un ?), partagé entre sa réalité parisienne, bistrotière et germanopratine, terne, un «univers élémentaire», passant des bras d'une allemande jouisseuse instantanée de la vie à ceux d'une femme française celle-ci, bien mûre, mais qui pense ou parle trop avant de passer à l'acte (une réalité qui est, en fait, une véritable prison, plus ou moins dorée), et ses rêves d'évasion autour d'une histoire d'amour entre un routier saharien, amoureux des grands espaces et des dunes sans entraves, et une très jeune targaie, pure comme l'air du désert, à la recherche de liberté. L'échec assuré dans les deux dimensions ! Heureusement, et il n'est jamais trop tard pour bien faire (il y en a qui ont bien

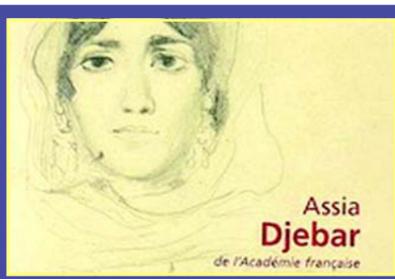
attendu le 19 mars 1962 pour se réveiller !), il y a l'Ami qui vous révèle une «autre réalité», celle du combat libérateur, un combat où le Peuple n'a que faire de poésie, de rêve et d'histoires d'amour. Il «se fiche de la gazelle promise, des histoires d'harmonica, du vin rosé et du prince-barman...». Il choisit alors de ne plus «être un bâtard» et de ne pas publier son roman. Tout en sachant que «les amis qui pensent que les histoires de gazelles ça n'intéresse pas un peuple qui se bat, ont peut-être raison. Peut-être tort. Car, en fin de compte, c'est bien pour des gazelles et des harmonicas que l'on se bat. L'opportunité n'a toujours pas de talent».

A noter que Malek Haddad, qui, par la suite, a beaucoup écrit dans la presse nationale (en français !) naissante, a le sens des formules qui, en très peu de mots, «disent tout». Il faut seulement le comprendre avant de le lire

Avis Doit se lire (même si vous l'avez déjà lu) pour en vouloir encore beaucoup plus à l'auteur d'avoir été «récupéré» par le système en devenant (haut-) fonctionnaire, puis d'avoir arrêté d'écrire des romans en français à partir de 1968, à cause d'une «his-

toire de langue arabe», car il aurait produit des textes encore plus magnifiques. «Il est mort de ne pouvoir écrire» écrit le préfacier. Et, ceci, en fin de compte, a arrangé beaucoup plus la littérature franco-hexagonale et ses auteurs qui n'avaient donc plus de grand concurrent. N'a-t-il pas fallu 178 ans (132 ans de colonialisme et 46 ans d'Indépendance pour qu'un écrivain Algérien (et Arabe au sens géographique du terme) entre à l'Académie française (Assia Djebbar en 2005) ?

Extraits : «Le drame du langage est là : c'est un mur» (p 50), «J'ai vouvoyé, on m'a dit : tu. Je suis un Arabe, c'était devenu un métier» (p 66), «Le destin, quand il porte un képi, il faut s'en méfier deux fois. Ou alors être très fort pour lui déplaire et le plus fort pour lui désobéir» (p 92), «Je t'aime. En arabe, c'est un verbe qui dépasse l'idée» (p 130), «Il faut mourir dans son lit pour avoir l'idée de prier. Il faut ne manquer de rien pour savoir mourir. Dans ces conditions-là, la mort est à la portée de n'importe qui. Il ne faut pas être fou pour mourir» (p 148), «On ne dit pas d'un chrétien qu'il fait du christianisme lorsqu'il est vraiment croyant ? Parce que les chrétiens dans l'ensemble ne se prennent pas pour Jésus-Christ» (p 160).



OMBRE SULTANE.
Roman de Assia Djebbar. Hibr Editions (1^{ère} édition : en 2006, chez Albin Michel S.A, Paris), 231 pages, 850 dinars. Constantine 2014.

Quelle écriture ! De la prose, de la poésie. Mais aussi un style qui n'appartient qu'à elle, avec ce balancement continu entre l'espoir et le désespoir. Mais, surtout, le désespoir d'une jeune femme, encore jeune fille en fleurs, «offerte» à un homme ; une épouse femme-enfant n'acceptant pas la soumission et l'enfermement d'un bel appartement (une cage dorée) et découvrant brutalement une autre vie, au sein de la grande ville. Un vie l.i.b.r.e : de respirer, de marcher, de voir, d'interroger, de savoir, de découvrir. En tout bien, tout honneur. En cachette du mari, elle sort de la maison et marche, marche... Elle apprend à marcher «nue» (sans le voile imposé).

L'époux, un cadre, donc instruit, ayant déjà bien boursingué à travers le monde (donc supposé «ouvert») et ayant «fait les 400 coups» (deux mariages déjà) lui-même enfermé dans un an-

ciens amour fou pour une autre (partie car ne supportant plus un certain machisme) d'où son impuissance (il lui a fallu «violer» sa nouvelle femme), découvre les fugues de la femme-enfant. Il ne les accepte pas. Déjà si lointain au lit et très proche de l'alcool, sans attendre des explications ou chercher des raisons, il enrage d'être ainsi «trompé». Alors, il frappe, frappe... L'homme algérien, un esclavagiste qui s'ignore ? Au minimum, un exploiteur. La solution pour les femmes, toujours désirées, rarement aimées ! Partir. Revenir là où l'enfance était heureuse, seul moment de liberté.

Avis Une société déchirée qui n'arrive pas (encore) à se trouver et qui se noie dans le paradoxe algérien (choc ? confrontation ? authenticité -modernité... qui fait, au final, seulement la déprime des hommes et le mal-

heur des femmes. Même l'amour fou n'arrive pas à surmonter (très longtemps) l'obstacle. Problème culturel ? Problème culturel ? Choc civilisationnel ? Un peu de tout, de tout un peu.

Extraits : «Ici, sur cette terre, on vous tue en vous enfermant derrière les murs et des fenêtres occultées. A peine fais-tu le premier pas au dehors que tu te sens exposée ! Là-bas, personne ne regarde, personne n'a vraiment d'yeux !» (p 122), «Un homme ivre a le droit de dériver, mais une femme qui va «nue», sans que son maître le sache, quel châtime les transmetteurs de la Loi révélée, non écrite, lui réserveront-ils ?» (p 132), «Sur nos rivages, l'homme a droit à quatre femmes simultanément, autant dire à quatre... blessures» (p 135), «Dans ce secret du nid, dans ce coin de nuit, dans cette chaleur de l'ignorance, s'est noué pour nous toutes le harem» (142)

Trois ans après la chute de Kadhafi, militaires, islamistes et tribus se disputent chaque ville et même chaque quartier.

Libye: le règne des milices



PARIS MATCH

Sous les drapeaux noirs, les colonnes de pick-up foncent vers le centre de Benghazi et des combattants aux pupilles injectées vocifèrent les «Allahu akbar» comme ailleurs on se dit bonjour... Bienvenue dans la Libye post-révolutionnaire.

Faire le trajet de Misrata à Benghazi, c'est avaler plus de huit heures de route avec un check-point tous les 10 kilomètres. Plus aucun étranger ne s'aventure par ici. Ceux qui ont organisé notre convoi de trois véhicules nous ont recommandé de ne laisser traîner aucun appareil (caméra, appareil photo professionnel), surtout quand nous atteindrons le centre, envahi par les islamistes. Officiellement, Benghazi, deuxième ville du pays, est sous domination des «modérés» d'Aube libyenne, ceux-là mêmes qui sont parvenus, après les intenses combats du mois d'août, à prendre le contrôle de la quasi-totalité du territoire, à commencer par la capitale, Tripoli, et surtout son aéroport. Mais c'est une coalition hétéroclite qui a fait allégeance à Ansar al-Charia, «les défenseurs de la religion», un des éléments vitaux de la «choura». La réunion de tout ce qu'il y a de plus barbu, de Nouakchott au Caire, et que les Américains rangent à la huitième place des organisations terroristes les plus dangereuses de la planète. Les meneurs de la révolution confisquée ont presque tous fui vers Tobrouk, où siège le Parlement en exil. Ceux qui ont choisi de rester ont donné des gages.

A Benghazi, plongé dans le chaos, les groupes islamistes radicaux règnent en maîtres. Non seulement on ne boit plus, mais on ne fume plus? la cigarette est décrétée «objet du diable». Surtout, chaque jour apporte son lot d'assassinats et d'enlèvements. Un ressortissant américain exécuté en décembre. Un médecin ukrainien et sa femme kidnappés en pleine rue. Deux journalistes tunisiens portés disparus pendant plus d'un mois. L'ambassadeur de Jordanie en «séquestré» ainsi qu'un haut représentant sud-coréen et divers employés des ambassades américaine et tunisienne, pour ne citer qu'eux. Même l'ancien Premier ministre Ali Zeidan

a fait l'objet d'un enlèvement de plusieurs heures en octobre 2013. Le rapt a rarement des fins politiques, il sert à la rançon ou aux échanges. Ainsi, pour obtenir la libération de l'ambassadeur jordanien, le terroriste Mohamed Dersi, qui avait été condamné à la prison à perpétuité pour avoir voulu faire sauter l'aéroport d'Amman, a été libéré. Officiellement, la Grande-Bretagne ne participe pas à ce genre de transaction. Certaines sources avancent pourtant que la libération de David Bolam, un des responsables britanniques de l'école européenne de Benghazi, concorderait avec celle de Moazzam Begg, Britannique d'origine pakistanaise, ex-détenu de Guantanamo, très impliqué dans le processus de recrutement en faveur du Front al-Nosra.

DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE, 150000 CLANDESTINS SE SONT EMBARQUÉS POUR L'EUROPE

Adel, notre chauffeur, reconnaît appartenir à Ansar Al-Charia. Il n'en rougit pas. «On nous accuse d'être des terroristes, dit-il, d'avoir fait allégeance à Al-Qaïda et à je ne sais quoi -encore, mais moi je vais te dire : les vrais terroristes, ce sont ceux qui pilonnent des enfants en Palestine, ceux qui ont exterminé nos frères chez nous, à Zaouia, avec l'aide des Egyptiens, des Emiratis et d'Israël...»

Zaouia, cette ville côtière à 50 kilomètres de Tripoli, avec ses 200000 habitants et sa raffinerie de pétrole, a été l'objet d'âpres combats entre miliciens loyalistes et islamistes. Nous avons rendez-vous à la morgue où Jamal Zubia, «responsable com» d'Aube libyenne, veut nous faire voir la preuve des «exactions des kadhafistes». Il est un des rares à apprécier les journalistes étrangers, et c'est un peu grâce à lui que nous avons pu arriver jusqu'ici. Les cadavres qu'il nous montre sont difficilement regardables. Le massacre du 21 septembre a fait 26 morts, certains salement amochés. «Regardez ce qu'ils font à nos enfants, ces chiens de kadhafistes?! C'est lui-ci n'avait rien d'un islamiste. Pourquoi lui infliger toutes ces brûlures de cigarette avant de l'exécuter froidement et de le laisser cuire au soleil? Est-ce sa faute si son frère faisait partie du conseil révolutionnaire de Misrata? Et cette femme noire, là-bas, qui ne faisait que traverser la rue, pourquoi la démembrer de la sorte ?»

Dans la foule, notre équipe se sépare. Quelques-uns d'entre nous sont alors menacés par les islamistes qui, les ayant pris pour des prisonniers, veulent les molester. Il faudra près d'une heure pour calmer la situation.

Qui peut encore croire à la réconciliation en Libye? Même pas l'émissaire spécial de l'Onu, l'Espagnol Bernardino Leon, ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères dans son pays. Dans l'avion privé qui nous conduit à Ghadamès, où doit se tenir une conférence de la dernière chance, il nous déclare: «Je ne crois pas qu'on arrivera à quelque chose. Mais notre rôle, en tant qu'institution internationale de paix, c'est d'essayer. On a dû forcer les deux camps pour qu'ils acceptent de s'asseoir à la même table...» Avec plusieurs lignes de front, ouvertes à l'Est et au Sud, et une population dont l'envie d'en découdre grandit à mesure que les veillées funèbres se multiplient, l'idéal pacifique a tout d'un mirage en plein désert. Pour ceux qui se sont enivrés du parfum de la démocratie, c'est le temps de la gueule de bois. Pour les autres, au contraire, ceux qui rêvent de remplacer l'opposition politique, culturelle ou religieuse par un bon conseil national islamique, avec son bras armé, une police de la charia, c'est le temps des folles espérances.

Les derniers combats ont fait plus de 100 morts parmi les hommes de main du général à la retraite Khalifa Haftar, et une vingtaine du côté des islamistes. C'est cet ex-chef d'état-major, soutenu par les tribus de l'Est et des unités de l'ancienne armée nationale, qui a lancé en mai l'opération «Dignité» pour venir à bout des djihadistes à l'Est... Un échec cuisant qu'il refuse maintenant d'endosser. Joint par téléphone, Haftar prédit «la capitulation de l'autre camp d'ici au plus tard huit jours»: «Nous avons déjà réussi à déloger les "terroristes" de la quasi-totalité de Benghazi. Et nous sommes en train de coordonner nos efforts avec nos partenaires pour en finir avec ces milices qui sèment la terreur depuis plusieurs mois. [...] L'engagement des forces armées libyennes est légitime. Vouloir mettre un terme au chaos et redonner leur liberté aux Libyens n'a rien à voir avec un coup d'Etat...» Proche des milices de Zintan et fidèle au Parlement en exil, cet ancien partisan de Kadhafi vivrait désormais reclus dans des bunkers de la région

d'Al-Marj, à 100 kilomètres à l'est de Benghazi. Accusé par ses détracteurs d'avoir voulu mener un coup d'Etat et d'être en partie responsable de la violence, il pourrait se faire voler la vedette auprès de Paris et du Caire par le colonel Abderrazak Nadhoury, nouveau chef d'état-major...

A BENGHAZI, NON SEULEMENT ON NE BOIT PLUS, MAIS ON NE FUME PLUS : LA CIGARETTE EST DÉCRÉTÉE «OBJET DU DIABLE»

Mais si l'on en croit Mohamed Aissa, chef des opérations militaires des brigades islamistes dans l'ouest du pays, très actif à Tripoli et Misrata, tout cela n'est qu'une succession de campagnes de désinformation diligentées par les kadhafistes. «Sérieusement, un seul de ces hommes que tu vois a-t-il l'air proche d'Al-Qaïda ou de Daech?» me demande-t-il avant de formuler lui-même la réponse?: «Non, tout ça, c'est les foutaises crachées par ceux qui espèrent casser les objectifs de la révolution. Nous, on ne désire que la paix dans notre pays. Mais pour ça, il faut virer l'envahisseur. On a déjà réussi à le repousser dans les montagnes de Zintan, ce n'est maintenant plus qu'une question de jours. Alors, enfin, les gens pourront vivre en paix partout en Libye, comme c'est déjà le cas à Tripoli et à Misrata où la peur a disparu.» Il me semble plutôt qu'elle a changé de camp.

Et c'est encore la peur qui se lit sur les visages de ces femmes et de ces hommes prêts à tout pour gagner l'Europe. Depuis le début de l'année 2014, selon des statistiques de l'OIM (Organisation internationale pour les migrations), plus de 150?000 clandestins - africains -majoritairement, et en provenance de Syrie - ont rejoint les côtes italiennes. A Zouara, petit port à 60 kilomètres de la frontière tunisienne, Ayoub est passeur. «Ce métier n'était pas ma vocation, dit-il sans rire. J'étais formé pour travailler dans la marine marchande mais, faute de perspectives, il a fallu que je trouve une autre voie [...]. Ces gens-là sont ghanéens, maliens, -palestiniens, érythréens, syriens... Ils pourraient travailler chez nous, au lieu de quoi ils préfèrent courir le risque de mourir en mer. C'est triste. Personnellement, je ne comprends pas.» Tarif de l'aller simple sur des pneumatiques surchargés ou des bateaux en bois d'un autre âge : 800 euros.

Dans la jungle du marché de la location

Étudiants, jeunes couples, sans parler des autres... Le grand ennui depuis quelques années est désormais le logement. Il est de plus en plus difficile de trouver un logement dans la capitale. Les prix sont exorbitants, Les exigences et conditions souvent saugrenues et trouver un «toit» à la mesure de ses moyens, souvent modestes, et conforme à ses besoins, relève depuis de nombreuses années du parcours du combattant.

RÉALITÉS TUNISIE

ON S'IMPROVISE HÔTEL ET LES PRIX SONT MULTIPLIÉS PAR 5 !

C'est une nouvelle résidence à l'avenue de la Liberté. «Lafayette» est un quartier qui convient parfaitement à bon nombre de couples qui travaillent... Nous sommes allés à cette résidence pour demander le prix de ce que l'on appelle «s+1», un salon et une chambre à coucher. La réponse est claire «Je ne loue que pour de courtes durées, la nuit est à 90 dinars. Je peux vous faire un prix si c'est pour 1 semaine. 3 jours minimum»... Un appartement qui vaut dans les 400 dinars par mois est donc loué, souvent pour des étrangers, à 2 700 dinars par mois. Le choix est vite fait. Ne vous étonnez pas si certains propriétaires ne veulent pas de vos 400 dinars, ni même du double ! Ils ont leur business...

Lafayette, l'Aouina, la Soukra, le centre urbain nord, le Lac, le Bardo... Nombreux quartiers vous proposent ces formules.

Des pratiques qui encouragent fortement la hausse des prix des locations à long terme.

SPÉCULATION ET CONTREBANDE DE L'IMMOBILIER

C'est dans le café du coin, dans chaque quartier, qu'on le retrouve. Il est assis devant son «capucin», un stylo à la main et un

journal ouvert sur la page des annonces. Il est toujours accroché à son téléphone et sa table, ce café là, c'est son bureau, son lieu de travail. On le connaît tous dans le quartier et si vous demandez à n'importe qui une maison ou appartement à louer, on vous donnera son numéro. C'est le fameux «Samsar». Quartier chic comme quartier populaire, il est toujours prêt à «sévir»...

Youssef, agent immobilier dans une enseigne internationale, une agence de la place, nous confie «C'est mon vrai concurrent, c'est mon ennemi. Il connaît tout le monde, il a les clés des apparts, les propriétaires et les locataires lui font confiance alors qu'il n'a, ni autorisation, ni patente. On ne connaît pas sa vraie identité. Ces mêmes clients, quand ils arrivent dans nos bureaux, ils deviennent méfiants. Ils ont l'impression qu'on va les arnaquer alors que cet inconnu dans la rue qui travaille de manière anarchique gagne toute leur confiance»

AVEC LA HAUSSE DU LOYER ET LES SALAIRES QUI NE CHANGENT PAS BEAUCOUP, PEUT-ON PARLER D'UNE BULLE IMMOBILIÈRE ?

«La bulle immobilière a toujours existé en Tunisie mais dans une certaine mesure. Ce n'est pas du tout une bulle immobilière comparée au cas des États-Unis en 2007 et 2008 ou comme c'est le cas dans certains pays d'Europe. L'immobilier en Tunisie est un marché qui a beaucoup de dé-



faillances. Des défaillances au niveau du cadre juridique et réglementaire, des défaillances au niveau des intervenants. Il y a des gens influents qui interviennent sans être spécialisés ni avoir de parcours dans ce domaine. Des gens qui n'ont pas d'expertise. Il y a donc beaucoup de disparités. Il y a aussi un problème d'ordre cyclique. Les prix dépendent beaucoup de la conjoncture. L'immobilier a toujours été abordé de manière sommaire sans analyse ni au niveau économique, ni même au niveau gouvernemental», explique Moez El Joudi, expert en économie.

Pour répondre à notre agent immobilier, Moez El Joudi affirme qu'il est important que ce corps de métier soit formalisé avec un cadre juridique et un champ d'activité clair. Dans un pays développé vous ne trouverez jamais l'équivalent du «samsar» car c'est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.

LES FANTASMES DU PROPRIÉTAIRE TUNISIEN

C'est chez nous que ça se passe, et c'est en exclusivité. Vous pouvez lire sur les annonces «pour étrangers seulement»... C'est con-

nu, les étrangers pensent en euro. Si c'est un étranger, le prix peut donc facilement doubler !

D'autres ont d'autres «exigences»... comme «le genre»... Vous pouvez ainsi lire «pour filles uniquement». Encore un cliché, les filles sont plus sages, ils feront moins la fête et donc moins de bruit. La maison sera plus propre et mieux entretenue... On peut lire aussi «Pour Africains» et c'est à croire que la Tunisie se situe sur le continent asiatique ! Des pratiques, qui, dans les textes, sont formellement interdites et pourtant nous continuons à les trouver dans des annonces, sur les sites Internet et dans les journaux...

Fifa : le rapport sur l'attribution du Mondial au Qatar tourne à la farce



Le rapport d'enquête sur les soupçons de corruption concernant l'attribution des Mondiaux 2018 et 2022 à la Russie et au Qatar a été présenté aujourd'hui par la Fifa. Mais son auteur, Michael Garcia, dénonce une communication "erronée et incomplète".

C'est un rapport qui devait permettre de connaître la vérité sur l'attribution de la Coupe du monde de football au Qatar et à la Russie. Mais il ne fait qu'épaissir le nuage de fumée. A l'été 2013, la Fédération internationale de football (Fifa) avait chargé Michael Garcia, ancien procureur fédéral américain, d'enquêter sur l'attribution des Coupes du monde 2018 (à la Russie) et 2022 (au Qatar), sur lesquelles pèsent d'importants soupçons de corruption.

En septembre dernier, Garcia a remis son rapport à la Fifa. Initialement, il était prévu qu'il soit publié. Ce qu'a finalement refusé la commission d'éthique de la Fifa, arguant d'un devoir de protection des témoins cités dans l'enquête. Ce jeudi, la Fifa n'a communiqué que les conclusions du rapport, arguant notamment qu'il "n'y avait pas suffisamment de preuves pour justifier le fait qu'on retire à la Russie ou au Qatar les tournois 2018 et 2022", résume The Guardian. La Russie et le Qatar échappent donc à d'éventuelles sanctions.

ORDINATEURS DÉTRUITS EN RUSSIE

Pourtant, poursuit le quotidien britannique, d'importantes zones d'ombres subsistent. Par exemple, le rapport Garcia note "que les ordinateurs utilisés par les



Russes ont été détruits et que les e-mails n'ont pas été dévoilés aux enquêteurs". Le président du comité d'organisation de la Coupe du monde 2018, Alexei Sorokin, assure pourtant : "Tout ce que nous pouvions fournir pour l'enquête, nous l'avons fourni". Autre problème : le rôle de Mohammed bin Hammam, un Qatari exclu à vie de la Fifa pour son rôle dans une cam-

pagne de destitution du président de l'institution, Sepp Blatter. D'après le Guardian, "le rapport de Garcia établit qu'Hammam a fait 'plusieurs paiements incorrects' à de hauts dirigeants du football africain, et qu'il a versé 1,2 million de dollars à l'ancien membre du comité exécutif Jack Warner pour qu'il arrête de témoigner contre lui".

Malgré ces accusations, Hans-Joachim

Eckert, qui dirige le comité d'éthique de la Fifa (composé d'une chambre d'enquête et d'une chambre judiciaire), a expliqué que "s'il y avait des inquiétudes à propos de l'appel d'offre du Qatar, elles ne sont pas assez sérieuses pour remettre en question le processus [d'attribution de la Coupe du monde 2022]".

En revanche, la Fédération britannique, très critique envers la Fifa, a été pointée du doigt par Heckert, pour des prises de position "douteuses" lors de la candidature du Qatar à la Coupe du monde 2022. Simon Johnson, en charge de la candidature du Royaume-Uni, a répliqué que ces critiques étaient "politiquement orientées".

UN ÉPISODE QUI RELÈVE DE LA "FARCE"

Plus tard ce jeudi, Michael Garcia a contre-attaqué face à cette présentation qu'il juge "erronée et incomplète" de son rapport, rapporte le Guardian dans un autre article. Il a demandé à ce que soit publié le maximum de pages possible parmi les 430 de son travail, comme l'ont d'ailleurs également exigé plusieurs membres du comité exécutif de la Fifa, dont le Français Michel Platini, l'Anglais Jim Boyce et l'Américain Sunil Gulati.

Tout cela semble désormais relever de la "farce", juge le Guardian, expliquant que ce qui devait être la révélation d'un rapport d'éthique très attendu a tourné au "chaos". La plainte de Garcia "révèle au grand jour les tensions au sein des deux chambres d'éthique de la Fifa".

45-55 ans : la tranche d'âge où l'on est le moins heureux

À quel âge est-on le plus heureux ? Selon une étude de grande ampleur publiée dans la revue médicale *The Lancet*, notre bien-être suit une courbe en «u»... Avec une lente baisse de tonus dès la trentaine.



LEFIGARO

À quel âge est-on le plus heureux ? À 20 ans, animés du sentiment que rien n'est impossible ? À la trentaine avec l'accomplissement professionnel et familial qui est censé l'accompagner ? Passée la quarantaine quand les enfants quittent le cocon familial et déchargent en partie les parents ? Rien de tout cela ! Le bonheur, c'est à 60 ans qu'on le vit. Le creux de la vague est prévu entre 45 et 54 ans...

C'est ce qu'on apprend dans un article du site de la revue médicale *The Lancet*, conclusion d'une étude de chercheurs anglo-saxons sur l'évolution du bien-être aux différents âges de la vie. Mais qu'entend-t-on par «bien-être», cette notion on ne peut plus vague et subjective ? Les chercheurs retiennent trois variantes. Une première revient à se sentir heureux et savoir jouir des plaisirs en bon hédoniste. La deuxième relève plus du sentiment du devoir accompli. Et enfin, le bien-être eudémonique ou l'épanouissement ressenti après avoir trouvé un sens à sa vie.

BIEN-ÊTRE ET ÂGE : LA COURBE EN U

Rencontres, projets professionnels et personnels... le bien-être dépend évi-

demment de ce que nous vivons et l'épanouissement ne sera pas le même à 20 ans ou à 40. S'appuyant sur le colossal sondage *The Gallup World Poll*, mené dans plus de 160 pays, les chercheurs se sont aperçus que le niveau de bonheur évolue selon une courbe. Nous serions de moins en moins heureux entre 25 et 40 ans, de plus en plus ensuite pour atteindre le top vers la soixantaine.

Le résultat suit la fameuse courbe en U, confirmée par les économistes David G. Blanchflower et Andrew J. Oswald, lors d'une étude de 2013 qui concernerait surtout les Européens. Si les chercheurs s'attachent les cheveux depuis longtemps pour expliquer cette U-bend, rien n'est scientifiquement vérifiable. On peut supposer que s'exercent à la quarantaine toutes les pressions de la vie : des enfants adolescents ou qui peinent à entrer dans la vie active, des prêts à rembourser et des parents vieillissants dont il faut s'occuper. Tandis qu'au travail, il faut batailler pour espérer obtenir une promotion ou juste rester dans l'entreprise.

La cinquantaine semble apporter une sagesse d'esprit. Après avoir construit sa carrière, sa famille, on profite où on revoit ses ambitions à la baisse et on se libère d'une certaine pression. N'oublions pas non plus que l'espérance de vie augmente et

que l'on vieillit mieux. Et que la sexualité ne s'arrête pas avec les rides.

VIEILLIR REND HEUREUX... SI L'ON VIT DANS UN PAYS ANGLO-SAXON

Cette apogée du bien-être à la soixantaine ne vaut cependant que pour les résidents des pays anglophones à hauts revenus tels que les États-Unis, le Canada, le Royaume-Uni, l'Irlande, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. On peut aisément imaginer qu'il fait mieux vivre dans un pays avec de bonnes politiques de retraite, de santé et d'emploi des séniors par exemple. En Europe de l'Est et dans l'ex-Union Soviétique, le refrain n'est pas le même et le bien-être décline avec l'âge. En Afrique, où la figure de la personne âgée fait office de référent et impose le respect, les niveaux de bien-être ne varient pas avec l'âge.

En 2008, une étude de l'Insee sur la qualité de vie des Européens tous âges confondus plaçait bel et bien l'Irlande et le Royaume-Uni dans le top 10 en termes de satisfaction globale et de satisfaction de niveau de vie. Pour le bien-être des séniors, les États-Unis, le Canada et les pays d'Europe du Nord figuraient, eux, dans l'Index 2013 du *Global Age Watch*, dévoilé par les Nations Unies et ciblant les pays dans lesquels il faisait bon vivre à plus de 60 ans.

En plus de cette courbe liant qualité de vie et âge, pour les sondés, perception du bonheur et santé physique vont de paire. Sautes d'humeur, épisodes dépressifs, maladies liées à l'âge, comme l'arthrite qui cause de fortes douleurs, altèrent la santé et le mental.

Dans l'autre sens, l'histoire est toute autre ! Être vieux et heureux semble être la clef de la longévité. Mais comment être heureux ? Passe-temps, passion, investissement en milieu associatif, tout ce qui fait se lever le matin ! L'étude anglaise *English Longitudinal Study of Ageing* démontre que près d'un tiers des personnes les moins heureuses mourraient avant les joyeux. Et, ce, indépendamment de l'âge, du sexe, de la santé physique ou mentale et des facteurs socio-démographiques. De quoi faire du bien-être des séniors un objectif politique et social aux différents coins du monde.

Quid de la France ? L'année dernière, notre pays ne figurait qu'à la 18e position du palmarès des pays où il fait bon vivre pour les séniors. Nos sexagénaires se montrent toutefois bien plus heureux que nos jeunes.

Marrakech: une mineure violée, mariée de force puis défigurée

TELQUEL

L'affaire commence à faire les gros titres de la presse nationale. Très tôt dans la matinée du samedi 8 novembre, une jeune fille de 17 ans est déposée à l'hôpital Ibn Tofail de Marrakech : son visage, ses mains et sa poitrine ont de multiples entailles qui ont nécessité plus de 39 points de suture. Des blessures qui lui auraient été infligées par son mari. «Elle est défigurée», s'exclame avec émotion Omar Arbib, président de la section Marrakech-Menara de l'Association marocaine des droits humains (AMDH), qui est allé à l'hôpital et a rencontré la mère de la victime.

Cette dernière lui a raconté que le mari de sa fille avait été libéré mercredi dernier après avoir passé 6 mois en prison pour vol et détention de drogue. Et il avait très mal pris la volonté de son épouse, retournée vivre avec sa mère, de demander le divorce. Au point de lui taillader le visage avec une lame de rasoir en lui assénant – toujours selon sa mère – «je te jure que personne ne t'épousera après moi !».

DU VIOL AU MARIAGE

La jeune femme a essayé de se défendre, ce qui a provoqué ses blessures aux mains et à la poitrine. L'homme a ensuite déposé sa femme à l'hôpital, et aurait appelé sa belle-mère pour la prévenir de l'état de sa fille.

Elle voulait divorcer de l'homme qu'on l'avait forcée à épouser, il lui a tailladé le visage. Le drame de cette Marrakchie de 17 ans rappelle celui d'Amina Filali.



Mais ce qui horrifie encore davantage Omar Arbib, c'est que «l'adolescente avait déjà été forcée d'épouser son violeur». Selon sa mère, elle aurait été violée il y a un an, par un homme arrêté par la police mais auquel elle aurait choisi de pardonner quand il a proposé d'épouser sa fille – qui avait 16 ans – pour «réparer et la protéger». Le militant des droits de l'Homme explique que la victime est orpheline de père, et que sa famille est très modeste. Il ne blâme donc pas forcément la mère : «l'adolescente est victime de la loi».

LE SOUVENIR D'AMINA FILALI
Car pour Omar Arbib, c'est l'article 475

du Code pénal qui a justifié le mariage de l'adolescente. Le même article invoqué – illégalement – pour justifier le mariage de la jeune Amina Filali avec son violeur. Cette dernière s'était suicidée en mars 2012. Elle n'avait que 16 ans.

Son histoire avait ému le Maroc et le monde, poussant les députés à amender le fameux article 475 en janvier dernier (qui ne traitait pourtant que du détournement de mineur, et non du viol, ndr).

Mais la mobilisation, l'emballement médiatique, et même l'engagement des politiques à la suite de la mort d'Amina n'ont pas suffi à empêcher le mariage et l'agression de la jeune Marrakchie.

L'EXPRESS

L'homme de 55 ans se faisait passer pour un journaliste de France Culture. Pendant des années, il a été invité dans des festivals auxquels il se rendait sous un faux nom. Il a été reconnu coupable d'escroquerie et usurpation de titre.

Un faux journaliste interviewait les stars depuis des années

Le faux journaliste a été démasqué. Vivant dans l'isolement, un homme de 55 ans s'est fait passer pendant des années pour un journaliste de France Culture pour écumer les festivals de musique. Selon un vrai journaliste de LCP, qui a assisté à l'audience, l'homme, employé de voirie à la mairie de Paris, avait débuté son manège en 1987. Il a été déclaré coupable ce jeudi d'escroquerie et usurpation de titre.

"Le but, c'était de rencontrer des vedettes", Alain Souchon, Laurent Voulzy, Julien Clerc, Maxime Le Forestier, raconte le prévenu à la barre du tribunal correctionnel de Paris. "Je n'ai pratiquement pas d'amis", affirme-t-il, "je suis assez stressé, angoissé par la vie". Paradoxalement, "le fait d'aller rencontrer des stars, ça me désinhibait", "quand on est en face d'un artiste, on va jusqu'au bout". Pendant quelques jours, il s'invitait "dans un autre univers". "Ça me faisait du bien psychologiquement", dit-il.

L'homme était employé de voirie à la mairie de Paris. Pendant ses vacances, ses week-ends, il se faisait payer ses frais de transport, hébergement, restauration par les organisateurs de festivals auxquels il se rendait sous un faux nom. Sans toutefois se montrer trop gourmand : il se contentait de billets de train en seconde classe, d'hôtels bas de gamme.



"JE N'AI VOULU FAIRE DE MAL À PERSONNE"

La découverte des faits en 2010, et sa garde à vue, sont pour lui un traumatisme. Auditeur assidu de France Culture depuis ses 15 ans, l'auditeur se trouvait alors à un festival à Lorient (Morbihan) et avait quitté précipitamment son hôtel car on venait de lui demander sa carte de presse. Il s'était déjà trouvé dans une telle situation mais avait donné le change en montrant les badges d'autres festivals.

Muni de son magnétophone, il réalisait des interviews, parfois même en anglais, et réécoutait les cassettes, "en souvenir", qui s'amoncelaient dans le désordre de son appartement, encombré de coupures de journaux, de photos d'artistes.

Titulaire d'un DEA d'anglais, d'une maîtrise de linguistique et d'informatique, il a "toujours eu envie de devenir journaliste". S'il a "essayé de faire des piges à droite à gauche" pendant un ou deux ans, "ça n'a jamais fonctionné". Fondant larmes à la barre, il assure : "Je n'ai voulu faire de mal à personne."

"PRÉJUDICE D'IMAGE"

Les journalistes de Radio France sont défrayés par leur employeur, "il n'est pas question de se faire inviter, c'est un gage de leur liberté", a plaidé l'avocat des stations publiques, Basile Ader, invoquant un "préjudice d'image".

"Difficile de ne pas avoir de compassion", a dit la procureure Solène Dubois, pour qui le prévenu vit "une grande partie de son existence" par "procuration". Mais "il y avait d'autres possibilités", comme tenir un blog, fait observer la représentante de l'accusation. Elle a requis une peine de trois mois de prison avec sursis.

L'avocat du prévenu, Grégoire Lafarge, a salué le "climat de compréhension" lors des débats. Il a profité de sa plaidoirie pour épingler les journalistes, faisant allusion à l'actualité, révélations récentes des journalistes du Monde, incarcération de la starlette Nabilla.

Selon Me Lafarge, l'usurpation de titre n'est pas applicable à la profession de journaliste, car elle n'est pas selon lui réglementée par l'autorité publique. Le tribunal a jugé du contraire, une décision sans précédent.

LA PEINE CONNUE EN JUIN

Le prononcé de la peine a été ajourné au 4 juin 2015 et le quinquagénaire devra d'ici là verser 2.000 euros de dommages et intérêts et 500 euros pour les frais de justice à Radio France. "Si tout se passe bien, on pourra envisager une dispense de peine", a déclaré le président de la 13e chambre correctionnelle.

"Je vous remercie M. le président, je peux payer tout de suite si vous voulez", a répondu le prévenu.

**DÉCOUVREZ NOTRE OFFRE
100 LIVRES GRATUITS**

17 800 DA T.T.C

**condorTab
9.7" 3G**

**Styler et pochette
Offerts**

N° VERT 3075

condor
www.condor.dz

3G
Dual CAM
DUAL CORE
USB OTG*
Sortie Video HDMI

DISPONIBLE AUSSI DANS TOUS LES CENTRES DE SERVICES DJEZZY

**DJEZZY
جازي**

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Groupe Industriel des Productions Laitières
Laiterie la «Source» Spa SAIDA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementations des marchés publics ; La Laiterie la Source sise à Zone industrielle N°01 Rebahia BP 142 Saida, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offre National N° 06/2014 du 03/08/2014 portant objet :

Fourniture de moyens de transport frigorifiques et autres
Paru aux journaux : EL-KHABAR et LE QUOTIDIEN D'ORAN en date du 03.08.2014

Que les lots de ce marché ont été attribués provisoirement comme suit :

N°LOT	SOUSSIONNAIRE	NIF	Montant TTC DA	Note	Délais	Observations
lot N°02	EURL ACI ALGER	000728056295904	18 018 000.00	95.00	03 Mois	Mieux disant
lot N°03	TOYOTA ALGERIE SPA	000016001346720	10 530 000.00	87.00	04 Mois	Mieux disant
lot N°07	HYUNDAI MOTORS ALGERIE	099916000613967	2 018 800.00	82.00	06 Mois	Mieux disant
lot N°08	SPA GERMAN CONSTANTINE	099725006204676	6 430 600.00	85.11	02 Mois	Mieux disant

Et prononce comme opération infructueuse les lots : **lot N°01, lot N°04, lot N°05 et lot N°06**

Conformément à l'article 114 du code des marchés publics, les soumissionnaires non retenus peuvent adresser leur recours au président de la commission des marchés dans un délai de 10 jours à compter de la parution du présent avis.

République Algérienne Démocratique et Populaire

EP. Algérienne des Eaux ADE
Zone de Mascara
Unité de Tiaret
Route de Frenha, Zone Industrielle Zaaroura - Tiaret
NIF : 000116189029833 001

**Avis d'Annulation d'Attribution Provisoire du Marché
Du 10/08/2014**

Conformément aux règles et conditions générales de passation des contrats de l'EP - Algérienne des eaux, l'Unité ADE de Tiaret informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint publié en date du 10/08/2014 relatif à :

L'acquisition de 160 Tonnes d'hypochlorite de calcium 65 à 70%

Que l'attribution provisoire du marché à l'entreprise : SARL COSME COMPANY - Alger, parue le 06/10/2014 sur les journaux : Le Quotidien d'Oran et El Djamhouria, a été annulée

Entreprise	Montant DA/TTC	Délais	Note Technique	NIF	OBS
SARL COSME COMPANY - ALGER	28 828 800,00	12 mois	90	0998160003720111	

La Direction d'Unité

Recrute
02 Chefs d'atelier en Chaudronnerie

A) Profil requis :

- Avoir un diplôme ou certificat en chaudronnerie
- Avoir plus de 10 ans d'expérience
- Avoir l'âge plus de 35 ans
- Savoir lire un plan
- Avoir exercé la fonction de chef d'atelier en chaudronnerie
- Résider à Oran et ses environs

B) Avantage :

- Salaire motivant et selon compétence
- Cadre de travail agréable

Pour toute information complémentaire nous contacter au :
Mobile : 0559 569 350 ou nous envoyer votre CV au : recrut@live.fr

Office Public des Ventes aux Enchères & Evaluation -Maître TAHRAOUI BAHOUS
Commissaire-priseur près le Tribunal d'Arzew - 06 Rues des Jardins N°23 Arzew - Wilaya d'ORAN
Tél/Fax : 041-79-13-43 / 05-49-63-63-61

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES (ADDITIF)

Il sera procédé le : 30/11/2014 à 11 h 00 à la Vente aux Enchères Publiques, avec Admission de Soumissions Cachetées, au plus Offrant, le Matériel réformé désigné ci-après appartenant à la Société de Maintenance Industrielle d'Arzew (SOMIZ SPA).

LOT 13 : PDR - PIECES DE RECHANGE POUR VEHICULE - FORD - PICK-UP - A L'ETAT NEUF.

Obs.: Le matériel visible au Parc de l'Entreprise SOMIZ - Z. Industrielle Arzew.

Conditions de participation : Retrait obligatoire du cahier des charges, contre paiement de 1000 DA - Participation uniquement sur présentation du Cahier des charges - Vente sans garantie et en l'état - Tout soumissionnaire est réputé connaître parfaitement l'état composante du Matériel (Lot concerné) avant soumission - Toute réclamation est irrecevable.

LE COMMISSAIRE-PRISEUR
MAITRE B. TAHRAOUI

Haï Gourine (Arzew)

250 logements publics locatifs livrés début 2015

K. Assia

Le chantier des 250 logements de type public locatif de Haï Gourine, dans la daïra d'Arzew, connaît un taux d'avancement appréciable, selon des sources proches de l'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya d'Oran. Ce quota fait partie d'un important programme de 2.000 logements inscrits depuis 2009 dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire. A la mi-novembre, le taux d'avancement était à 90%, indiquent les mêmes sources. Logiquement, le projet sera livré début 2015 au grand soulagement de la population. La wilaya d'Oran a bénéficié, au titre du program-

me quinquennal 2005-2010, de quelque 15.000 logements publics locatifs auxquels s'ajoute un quota supplémentaire de 15.000 logements. Dans ce registre et concernant ce quota supplémentaire, on saura que l'étude des dossiers des postulants a été entamée par les services de l'Entreprise nationale de promotion immobilière ENPI.

Une première tranche de 1.000 logements sera bientôt lancée à Belgaid. Des sources proches de l'ENPI ont précisé que les travaux vont bientôt démarrer, sachant que les fondations ont été déjà réalisées pour une première tranche de 399 unités.

Le programme, dans sa globalité, est réparti à travers plusieurs communes

dont un quota de 2.700 logements à Oued Tlélat, 1.500 pour la commune de Gdyl, 1.000 pour Béthioua et 500 à Mersat El Hadjadj. L'ENPI a déjà enregistré pas moins de 4.800 demandes dont 3.500 dossiers ont été déjà étudiés et traités et 1.000 d'entre eux ont été validés. Cette nouvelle formule du logement LPP a été retenue pour les cadres dont les salaires mensuels varient entre 108.000 et 210.000 DA. Les logements réalisés sont de type F3, F4 et F5. La wilaya d'Oran a bénéficié également d'un programme additionnel de 5.500 logements piloté par l'OPGI, entre logements sociaux locatifs et logements sociaux participatifs, afin de répondre à la forte demande de la population.

Sidi Chahmi, Béthioua et Ain El-Turck Trois nouvelles infrastructures pour renforcer la formation professionnelle

J. Boukraâ

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de Oran sera renforcé par la réalisation d'un institut national spécialisé, d'un centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) et de plusieurs internats. Parmi ces nouvelles infrastructures entrant dans le cadre du programme de développement de la wilaya pour l'année 2014, la réalisation d'un centre de formation et d'apprentissage au niveau de la commune de Sidi Chahmi. D'une capacité de 300 places, cet établissement comprendra un internat de 60 lits. Les responsables du secteur prévoient aussi la réalisation d'un nouvel institut de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) dans la commune de Béthioua d'une capacité d'accueil de 300 places pédagogiques et 120 lits. Ces établissements de formation font partie des infrastructures en cours de réalisation à travers différentes communes de la wilaya d'Oran, réparties en six (6) CFPA et trois (3) instituts nationaux spécialisés (INSFP). La livraison de ces équipements publics portera la consistance totale du secteur local de la formation et de l'enseignement professionnels à 23 CFPA et six (6) INSFP. La direction de la formation pro-

fessionnelle a également lancé des actions pour la réhabilitation et l'aménagement de quelques établissements de formation professionnelle qui bénéficieront d'équipements et autres moyens pédagogiques susceptibles d'améliorer la qualité de la formation. Pour la session de septembre dernier, l'offre de formation était estimée à 9.510 postes pédagogiques répartis sur 22 filières englobant 112 spécialités, entre la formation résidentielle, la formation par apprentissage et enfin la formule des cours du soir et les formations destinées à la femme au foyer. Le secteur de la formation professionnelle a opté pour la formation à la carte et selon les besoins exprimés par la wilaya. Il s'agit notamment de la formation dans les métiers d'hôtellerie suivant les besoins exprimés par les opérateurs économiques. Dans le même contexte, la wilaya d'Oran sera dotée d'un nouvel établissement de formation dédié au tourisme et à l'hôtellerie, implanté dans la commune balnéaire d'Ain El-Turck. Au total, six parcours spécialisés seront dispensés dans ce centre, à savoir les options «restaurant», «cuisine», «hébergement», «réception» et celles de «boucher hôtelier» et «agence de voyages», fait-on savoir à la direction de la formation et de l'enseignement professionnels.

1^{er} Congrès international de bio-toxicologie et bio-activités Les spécialistes tirent la sonnette d'alarme sur les contaminants chimiques

S. M.

Plomb, mercure, pesticides, aluminium, conservateurs, colorants..., les contaminants alimentaires sont des substances chimiques dangereuses pour la santé humaine, qui peuvent être présentes dans certaines denrées alimentaires à la suite d'une pollution du milieu ambiant, de procédés de production ou de pratiques culturelles. Les travaux du 1^{er} Congrès international de bio-toxicologie et bio-activités, qui ont démarré hier à Oran, ont été essentiellement consacrés aux effets indésirables que représentent les contaminants chimiques pour la santé humaine. Selon les intervenants, de nombreuses études ont démontré d'importants impacts pathologiques y compris cancérogènes, immunotoxiques et neurologiques. Dans une première communication sur les risques des expositions précoces et chroniques aux faibles doses de contaminants alimentaires, le conférencier a affirmé que l'exposition précoce aux polluants est à l'origine d'une toxicité du

cerveau juvénile, dont les déficiences causées par les agressions toxiques peuvent être permanentes. Des chercheurs sont revenus dans leurs études sur le scandale du lait frelaté qui avait éclaté en Chine en 2008. Une substance chimiquement hautement toxique, la mélamine, a été retrouvée dans du lait maternisé. La mélamine est une substance destinée aux colles, résines et engrais. La mélamine est ajoutée pour donner au lait une apparence plus riche. Lors des contrôles, elle simule un apport en protéines, ce qui permet aux industriels de couper le lait avec de l'eau ! L'ingestion de la mélamine provoque des calculs rénaux et des saignements dans les urines. En 2008, 300.000 bébés ont été malades et six bébés sont morts après avoir bu du lait maternisé frelaté ! D'après Amnesty International, 25.000 tonnes de lait en poudre auraient été saisies cette même année. Le congrès organisé par le Laboratoire de bio-toxicologie expérimentale, de bio-dépollution et phytoremédiation de l'Université d'Oran a été surtout l'occasion pour dis-

cuter de la contamination des aliments par les métaux lourds (mercure, plomb, aluminium...). Des chercheurs ont soutenu que la répartition très élargie des métaux lourds dans l'environnement et leurs effets hautement toxiques demeurent une menace sérieuse pour la santé humaine. Pour les chercheurs, le défi actuel pour la toxicologie est de «vérifier si les multiples expositions chroniques et répétées aux aliments contaminés à des doses très faibles de mélanges de polluants chimiques, en particulier au cours des stades de développement, ne constituent pas un risque pour la sécurité des personnes». Les organisateurs estiment que le domaine de la toxicologie reste cependant au-delà de l'aspect clinique. Cette discipline s'intéresse essentiellement à l'étude des molécules toxiques, les circonstances de leur contact avec l'organisme humain et animal et les effets de l'exposition de l'environnement (écotoxicologie). Ce 1^{er} Congrès international a regroupé en fait 261 chercheurs venus de Belgique, France, Turquie, Tunisie, Maroc et bien sûr de l'Algérie.

Campagne de lutte contre le sida Une chaîne humaine à la place du 1^{er} Novembre

Houari Barti

Dans le cadre de leur plan d'action et de coopération en matière de lutte contre le VIH/sida, un collectif d'associations de la wilaya d'Oran organise, ce samedi, un rassemblement pour la sensibilisation des citoyens au niveau de la place du 1^{er} Novembre, a-t-on appris hier auprès des organisateurs. Les participants devront porter des t-shirts rouges et constituer une chaîne humaine qui marchera main dans la main au niveau de la place, a-t-on encore précisé. Selon les mêmes sources, cette action intervient en préambule de la campagne intitulée «Dix jours d'activisme pour lutter contre le VIH/sida» qui se déroulera du 1^{er} au 10 décembre. Une campagne inscrite dans le cadre du plan d'action et de coopération 2014 de ce collectif associatif, avec l'appui de l'ONUSIDA, l'UNFPA et le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Parmi les associations participant-

tes, il y aura l'association Chougrani, l'APCS, Santé Sidi El Houari (SDH), Smile Association, Graine De Paix, Bel horizon et FARD, entre autres.

On note également la participation active de la Cellule de proximité ADS. Selon des cadres du mouvement associatif oranais, les actions de sensibilisation en matière de lutte contre le VIH/Sida ont connu, ces dernières années, un relatif relâchement en Algérie d'où la nécessité aujourd'hui de mobiliser la population contre la maladie. Toutefois, le mouvement associatif reste toujours engagé pour cette cause en utilisant parfois des moyens jusque-là inédits en Algérie. L'Association de protection contre le sida (APCS), présidée par Pr. Tedjeddine, avait, rappelle-t-on, organisé récemment des ateliers pour introduire une intervention pilote basée sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour la prévention virtuelle contre le VIH/sida dans la région MENA.

Polyclinique El Othmania

Les consultations spécialisées assurées

S. C.

Le concept de santé de proximité est en train de mieux se concrétiser avec l'ouverture de services de consultations en médecine spécialisée ainsi que les soins de base.

A ce titre, on citera la polyclinique El Othmania où depuis quelques mois, les malades ont exprimé leur satisfaction à l'issue de l'ouverture de la disponibilité des consultations en gastro-entérologie,

de pneumologie, de gynécologie et de médecine interne.

Dr Neggaz, le médecin-chef d'unité, a tenu à expliquer que cet acquis a été obtenu en même temps qu'une opération de réhabilitation de la structure qui n'offrirait nullement aussi bien les commodités d'accueil des malades que les conditions de travail du personnel exerçant.

Ces nouvelles prestations s'ajoutent à celles assurées, à savoir les consulta-

tions de médecine générale, le service dentaire qui assure aussi bien les soins que les extractions, une unité de lutte contre la tuberculose et un service de vaccination. Quant à la perspective de créer une garde médicale, notre interlocuteur précise que l'EPSP Ghoualem dispose déjà de deux services de garde fonctionnant en H24, à savoir les polycliniques de Médioni et El-Hamri, en attendant un autre prévu à celle de Haï Ibn Sina.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

«Loi des syries»



ouvrir la route aux requins, mais ce sont des opportunistes qui se tiennent à la tête du prédateur pour ré-

cupérer les restes de ses repas. D'autres poissons ventouses se collent sur le requin pour manger, eux aussi, et voyager sans trop d'efforts. Tous ceux qui ne dansent pas au pas sont des proies. Alors, de tous les coins de la planète, on se met à se déhancher, jusqu'à ce qu'il nous soit permis de desserrer la ceinture pour laisser tomber le pantalon.

La danse universelle du ventre a été programmée depuis belle lurette. Depuis des ans, on affame, on élimine des percussionnistes qui dérangent, pour les remplacer par d'autres, formés au boum et au tac au tac dans des conservatoires-officines. Le moment venu, on les finance pour renforcer, accélérer leur rythme et appuyer leur cadence.

Mais voilà que ces élèves, hier prodiges, décident d'utiliser leur boom pour jouer quelques tours jumelles à leurs maîtres. La suite vous la vivez aujourd'hui. La loi des «syries»

Rien ne va plus, mouaznia de tous les pays unissez-vous «aux tours» des pistes et remettons les derboukas à l'heure, revoyons les règles de la danse du ventre et... Onu soit qui mal y pense !

La danse orientale n'a pas de date de naissance précise kima la danse classique. Elle est née chez les Phéniciens, commerçants reconnus pour avoir ouvert des comptoirs là où ils sont passés. Cette ragsa s'était répandue dans le bassin méditerranéen. Depuis, elle porte le nom de la danse du ventre.

C'est là qu'elle a été la mieux conservée et qu'elle a atteint le plus grand raffinement. La danse du ventre ne relève pas de l'exploit physique. Inutile d'être un pro du grand écart pour s'y lancer. Il suffit juste de dessiner des huit avec son bassin, sans remuer les épaules, parce que ça risque de déranger les galons.

La danse du ventre n'arrête pas de faire des émules. C'est tout l'univers qui se met à découvrir son nombril. La terre continue sa rotation, ses mouvements onduleux (pacifiques) du bassin (méditerranéen) et ses hanches ont perdu leur grâce pour avoir trop serré la ceinture.

Le tempo est donné par un groupe de mouaznia. Les requins et leurs poissons-pilotes, si mal baptisés. Car au fait, ils ne sont pas là pour

Un individu impliqué dans des vols au port arrêté

K. Assia

Les éléments de la police judiciaire de la 3^e sûreté urbaine ont réussi à mettre hors d'état de nuire un individu surnommé «la chauve-souris». Le mis en cause, âgé de 39 ans, est impliqué dans plusieurs affaires de vols multiples au niveau de plusieurs axes routiers et même à hauteur du port d'Oran. C'est à la suite d'investigations poussées, menées par les services de la brigade de recherches et d'investigations, que le mis en cause a été surpris en flagrant délit dans l'enceinte portuaire. Les in-

vestigations ont révélé que le mis en cause faisait l'objet de trois mandats d'arrêt pour vols et vols dans les ports. Il a été présenté au tribunal et placé sous mandat de dépôt.

Par ailleurs, suite à une plainte déposée pour vol avec violence, les mêmes services ont arrêté le mis en cause impliqué dans le vol d'une tablette, d'un téléphone portable et d'une somme de 650 DA. Les policiers ont récupéré, après la fouille du véhicule du mis en cause, des portables volés, des effets vestimentaires, une montre en plus d'autres objets également volés. Il a été placé sous mandat de dépôt.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Mekki fatma, 90 ans, 32 rue Dahou Kada
Lahlah moustapha, 74 ans, Arzew
Bendaoud lila, 45 ans, 55 rue Abbas Benyahia Menaouar
Adda-Barkan Salem, 88 ans, 20 rue Maghrour Med

Horaires des prières pour Oran et ses environs

04 safar 1436				
El Fedjr 06h21	Dohr 12h51	Assar 15h32	Maghreb 17h54	Icha 19h16



AÏN FEZZA

Une localité en pleine mutation

Khaled Boumediene

Située dans une zone montagneuse à quelques kilomètres à l'est de Tlemcen, Aïn Fezza est une localité où il fait bon flâner et respirer l'air frais. On peut y faire de belles balades. Les romantiques et les couples ne manqueront pas de faire un détour par le viaduc ferroviaire qui enjambe le torrent des cascades d'El Ourit qui font partie du parc national de Tlemcen créé en 1993. L'ouvrage d'art du XIXe siècle a été réalisé par la société Gustave Eiffel et Cie.

Pour découvrir Aïn Fezza, cette charmante cité de la daïra de Che-touane, abondamment pourvue en eau de source comme son nom l'indique, c'est partir à la rencontre d'une nature qui se dévoile en toute beauté. Pour tout visiteur, l'exploration des grottes de Beni Add s'impose. Dans cet endroit magique, on est transporté plusieurs siècles en arrière. Au cours de la visite, on fait plus ample connaissance avec des merveilles offertes par des vallées et des collines verdoyantes où les sources abondent. «Aïn Fezza abritait autrefois à peine quelques dizaines d'habitations. Aujourd'hui, la cité compte près de 4000 âmes et connaît un développement urbain impressionnant. Nous recevons de plus en plus de familles qui préfèrent fuir les nuisances et les pollutions de la ville pour s'installer à Aïn Fezza», fait savoir le président d'APC Hamza Mekkaoui.

Il faut dire qu'il y a à peine quelques années, cette localité était dépourvue de tout (eau, électricité, gaz, transports, équipements et infrastructures socioéconomiques et touristiques). Aïn Fezza a retrouvé ses derniers temps la voie du développement, sous la houlette de M. Hamza Mekkaoui, un technicien fini et expérimenté. La petite agglomération peut se targuer aujourd'hui d'avoir retrouvé le bon chemin de l'essor sur tous les plans (urbanisme, tourisme, transports, santé, infrastructures de base, social, culture...).

En effet, en l'espace de deux ans seulement après son installation, le nouveau maire a réussi d'un coup de baguette magique, à combler les insuffisances dont souffraient les habitants et à donner un certain dynamisme à la cité en s'assignant des projets bien ciblés dont certains sont déjà réalisés. «Grâce au dynamisme et la bonne volonté de quelques élus jaloux de leur cité et à l'apport non négligeable des directeurs d'exécutif, et à leur tête monsieur le wali qui nous a beaucoup aidés, Aïn Fezza est parvenue à sortir de l'isolement et a réussi un saut qualitatif et quantitatif dans tous les domaines. Nous continuerons toujours dans cette voie pour faire d'Aïn Fezza un pôle touristique pouvant attirer même des touristes étrangers en plus des visiteurs du pays. Mais d'abord, il faut dégager les priorités de l'heure pour les habitants telles que la résorption des habitations précaires, l'édi-

fication de logements sociaux locatifs et des logements ruraux, l'eau potable, l'éclairage public, le gaz naturel, le stade communal, une bibliothèque, une poste, l'aménagement et l'extension du siège de l'APC, l'amélioration de l'état des rues et des routes, le transport scolaire, l'aménagement d'aires de jeux et espaces verts et de récréation... etc.», ajoute le président de l'APC. S'agissant des futurs projets, Aïn Fezza a bénéficié d'une auberge de jeunes dont le site a été choisi de proximité d'Aïn Sakhra qui était le lieu de prédilection du maître de la chanson andalouse Hadj Larbi Bensari à l'époque où n'existaient ni le grand bassin ni Lalla-Setti ; un lycée, une zone d'activité dont l'implantation se fera à la sortie est de la ville qui sera desservie par la future rocade d'Ouchba. Selon le P/APC, cette future zone va régler le problème des camions lourds et semi-remorques qui gênent la circulation dans la ville de Tlemcen.

En outre, des sites pour des aires de jeux ont été choisis à Tegma, Oum Allou, Ouchba, Aïn Fezza-Centre et à Tizi. Ces aires de jeux seront dotées de terrains de proximité. Actuellement, 130 logements ruraux sont à l'étude entre les quartiers de Tagma, Oum Allou, et Aïn Fezza. Tandis que 75 aides à l'habitat rural et 20 autres logements seront bientôt distribués. Des travaux d'aménagement de l'oued qui traverse la ville seront bientôt lancés pour l'aménagement des berges et du canal.

CHLEF

Les chantiers de l'environnement

Abbad Miloud

Madame Dalila Boudjemmaâ, ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, a effectué ce mardi une visite aux chantiers de l'environnement dans la wilaya de Chlef, réalisés dans le cadre des différents programmes de développement et qui visent à améliorer le cadre de vie du citoyen.

La première étape de la visite a été le centre d'enfouissement technique (CET) de Meknassa dans la commune de Oued Sly qui est déjà opérationnel. A Meknassa, la ministre a inspecté le chantier de réalisation et équipement d'un centre pour les déchets inertes, dont les travaux accusent, à ce jour, un taux d'avancement de 95%. Elle a constaté de nombreuses améliorations comparativement à la précédente visite et a exhorté les responsables à persévérer dans leurs efforts.

A Chorfa, commune de Chlef, elle a lancé l'opération « quartier propre » pour le tri sélectif des déchets, en présence du mouvement associatif activant dans le domaine de la protection de l'environnement ainsi que les représentants des 485 clubs installés dans les établissements scolaires et les centres de la jeunesse et des sports. Cette opération se poursuivra durant une année. Elle aura lieu, chaque mois, dans un quartier d'une ville de la wilaya de Chlef. La ministre a insisté longuement sur le fait que l'efficacité de ces opérations repose, en grande partie, sur le civisme de la population. Elle a incité le mouvement associatif à une action de sensibilisation qui est nécessaire. Il peut jouer un rôle déterminant. Les citoyens doivent être sensibilisés pour mettre leurs détritiques dans des sacs avant de les déposer dans les poubelles appropriées. Le geste est simple mais il facilite la tâche aux éboueurs. Il en est de même pour le respect des journées et des horaires des enlèvements d'ordures.

Dans la même commune, la délégation ministérielle s'est rendue au parc communal. Sur place, le secrétaire général de la mairie a présenté l'entreprise de nettoyage et d'embellissement de la ville créée le 16 juin 2014 par le wali : le schéma de structure des effectifs, le parc véhicule type, les moyens financiers, matériels etc. Par la suite, madame la ministre s'est rendue à la forêt du quartier périphérique « radar » ou elle a inspecté les travaux d'aménagement du parc citoyen de Chlef d'une superficie de 25 ha comprenant, entre autres, un lac artificiel, un théâtre de verdure, un écomusée et des jeux d'eau. Cet espace valorisera

l'image urbaine de la ville et sera un véritable havre de verdure et de détente pas seulement pour les habitants de la wilaya de Chlef.

Le responsable qui a présenté le projet a affirmé que l'étude est intégralement achevée et que le lancement se fera par étapes.

A la commune de Zeboudja, elle a inspecté la réalisation d'une décharge contrôlée. Elle couvre les communes de Zeboudja, Benaïssa et El-Abiodh, Medjadja pour une population totale évaluée à un peu plus de 6700 habitants. Elle s'étend sur 20 hectares. La réalisation actuelle comprend un casier mais elle est extensible à quatre autres. Un seul casier lui permet une durée de vie de 15 ans. Le taux d'avancement des travaux, à ce jour, est de 80%. Elle possède toutes les caractéristiques techniques d'un C.E.T. et obéit à la même forme de gestion qui sera confiée à l'entreprise de gestion des CET de la wilaya. Le responsable de l'entreprise de réalisation s'est engagé pour achever les travaux dans un délai de deux mois. La ministre a demandé à la directrice de l'environnement de la wilaya d'établir une fiche technique pour l'équipement d'une unité de tri.

A la commune avoisinante d'Oum Drou, plus précisément dans la localité d'El Hmaïssia, côté sud-est du chef-lieu de commune, la ministre a inspecté les travaux de réalisation d'un C.E.T. Il couvre cinq communes, en l'occurrence, Oum Drou, Oued Fodda, Ouled Abbès, Harchoume et El Karimia, pour une population totale évaluée à plus de 120.000 habitants, d'une capacité totale de 1.250.000 m3. La réalisation actuelle comprend un seul casier mis il est extensible à quatre autres. Un seul casier lui permet une durée de vie de 22 ans. Le taux d'avancement des travaux, à ce jour, est de 90%. La ministre a instruit la directrice de l'environnement de la wilaya d'entamer conjointement avec la direction des forêts une campagne de volontariat de grande envergure de plantations d'arbres et aussi de faire un zonage avec les spécialistes en tenant compte de toutes les infrastructures existantes.

Il est à signaler que dans trois autres communes, en l'occurrence Ténès, Boukader et Chettia, les études pour la réalisation de C.E.T. sont intégralement achevées. Les avantages de ces projets sont nombreux, notamment la préservation du milieu naturel, l'élimination saine et écologique des déchets ménagers, l'éradication des dépotoirs sauvages disséminés partout.

AÏN-TEMOUCHENT

Une association s'implique contre le braconnage

Mohamed Bensafi

Pour la sauvegarde de la faune et la flore, la lutte contre le braconnage dans le parc forestier de la wilaya, on a installé 21 panneaux signalant l'interdiction de la chasse dans la zone ciblée. L'initiative est à l'actif de l'association de protection des animaux et de l'environnement de la wilaya d'Aïn-Temouchent. L'action a ciblé les forêts d'Ouled-Boudjemaa, d'El-Amria et de M'Saïd. Le patrimoine faunistique et floristique se dégrade continuellement à cause de l'explosion

démographique et des pressions de plus en plus grandes sur la nature et les ressources naturelles, a exploré notre source. Ces actions ont pour conséquence une atteinte à l'habitat naturel des animaux sauvages, pouvant aller jusqu'à la rupture et à la disparition d'espèces qui jouent un rôle important dans l'équilibre du milieu écologique, ajoute t-on. Il existe trois types de braconnage, à l'arme à feu, au projecteur et aux pièges traditionnels. Mais seule la chasse traditionnelle est toujours tolérée. Cette chasse sélective (les jeunes bêtes et les fe-

melle sont épargnées) participe à la préservation de la faune, explique-t-on. On appelle à une implication à tous les niveaux dans l'application de la loi et dans l'initiation. Du fait, plusieurs actions de sensibilisation sont menées tant par les autorités locales que par les associations. D'où une brigade, prévue par le code de procédure pénale, qui accorde à ses agents certaines attributions de police judiciaire, car il travaillent en synergie avec les services de la Conservation des forêts et de la Gendarmerie nationale, conclut-on.

RELIZANE

Deux arrestations et saisie de kif et d'armes blanches

E. Yacine

Le trafic de stupéfiants (kif traité et psychotropes) continue de faire l'actualité à Relizane vu les multiples interpellations suivies d'arrestations opérées en permanence par la police judiciaire et la brigade de lutte contre les stupéfiants de la Sûreté de wilaya. Dans le communiqué de presse qui nous a été remis par la cellule concernée de la Sûreté, il est fait état encore une fois d'une saisie de kif. Suite à des informations, les policiers de la daïra d'Oued R'Hiou sont parvenus à mettre la main sur deux individus répondants aux initiales B.A. et B.C. âgés respectivement de 42 et 45 ans qui étaient en possession d'une quantité de plus de 500 grammes de kif destinés à la vente et consommation, indique la même source.

La perquisition opérée sur réquisition du parquet de Oued Rhiou dans une ferme à la cité El Azama, non loin de la ville, a permis de découvrir cette quantité dissimulée dans du foin à côté de plusieurs armes blanches et épées. Les deux mis en cause ont été déferés devant le parquet d'Oued R'Hiou qui les a mis en détention préventive en attendant leur comparution devant la juridiction compétente, ajoute notre source d'information.

MOSTAGANEM

Des bénévoles entretiennent leurs quartiers

H. B.

Lancée dans plusieurs villes d'Algérie il y a une semaine en faveur de la promotion de la propreté dans les grandes agglomérations du pays, la révolution des escaliers colorés n'a pas épargné la ville de Mostaganem. En commençant par le centre-ville, cette action prend de l'ampleur pour toucher l'ensemble des quartiers notamment les localités urbaines et semi urbaines de la wilaya de Mostaganem. La campagne lancée par des jeunes de l'association Nes El-Kheir de Mostaganem a pour but de sensibiliser les jeunes sur l'importance de l'hygiène dans la vie et l'importance d'un environnement sain pour un lendemain meilleur et une vie plus agréable, souligne Amel, membre actif de l'association. Il est certain que la sensibilisation est le seul moyen de lutter contre l'incivisme parce qu'il est un véritable fléau qui dégrade notre cadre de vie, porte atteinte à notre environnement, trouble l'ordre public et pèse sur le contribuable.

MÉDÉA

Les déboires du transport public

Il n'est, aujourd'hui et malheureusement, un secret pour personne, que le transport public (bus, minibus et taxis), dans la wilaya de Médéa, est loin d'offrir, dans de très nombreux cas, les meilleures prestations de services à ses usagers.

Rabah Benaouda

Un service public de transport qui est appelé, donc, à se conformer, strictement, à la réglementation en vigueur. Une réglementation dont les textes de loi sont, pourtant, clairs et précis, allant dans le sens d'un meilleur confort pour les passagers, de l'évitement des risques d'accidents, d'un meilleur comportement des personnels et plus particulièrement, les chauffeurs et les receveurs, du respect des itinéraires et autres arrêts officiels, de l'entretien mécanique quasi-permanent des véhicules... Des manquements qui n'ont pas laissé indifférente la Commission de wilaya chargée des sanctions administratives, relevant de la direction des Transports de la wilaya de Médéa, dont les statistiques, pour l'année 2013 et le 1^{er} semestre de celle de 2014, confirment, malheureusement, cet état de fait. Des statistiques pour cette année

2014, qui seront, certainement, supérieures à celles de 2013, dans la mesure où le total des sanctions enregistrées, en 2013 a été presque atteint, lors du seul 1^{er} semestre de 2014.

Des statistiques dont nous avons pris connaissance, lors de la présentation du dossier des Transports qui était, justement, l'un des points à l'ordre du jour de la 3^{ème} session ordinaire de l'APW de Médéa, pour cette année 2014, qui vient de se tenir, dernièrement. Ainsi, pour l'année 2013, sur un total de 1.649 dossiers qui lui ont été présentés, cette commission en a étudié et traité 1.141, qui ont débouché sur des sanctions dont des retraits de 246 permis de conduire pour une durée allant de 02 à 06 mois alors que 343 dossiers ont été classés et leurs charges annulées. Des statistiques qui font ressortir, par ailleurs, et pour le seul 1^{er} semestre, de cette année 2014, un total de 769 dossiers étudiés et traités sur les

1.155 qui ont été présentés, devant cette commission qui a décidé de mettre en fourrière pas moins de 263 véhicules pour une durée de 03 à 10 jours et 117 autres pour une période de 15 à 45 jours. Comme elle a procédé au retrait de 101 permis de conduire, pour une durée de 02 à 06 mois et décidé de donner 04 avertissements. Alors que 284 dossiers ont été classés et leurs charges annulées. Des manquements et des fautes qui se résument aux refus de prestations de services, refus de continuer le service, pendant les jours fériés, surplus de passagers à bord des véhicules, surplus de poids dans le transport de marchandises, vétusté des véhicules, changements d'itinéraires sans autorisation, création non-réglementaire de stations et autres arrêts parallèles, exigence de tarifs non-réglementaires, absence de certificats d'assurances, mauvais comportements de la part de chauffeurs et receveurs...

BOUMERDÈS

Ce qu'il faut savoir sur le plan de préservation de la Casbah de Dellys

O. M.

Porté par un décret exécutif, datant du 5 octobre 2005, le plan de préservation et de restauration de l'antique Casbah de Dellys, devrait intervenir, dans les jours à venir, a indiqué le directeur de la Culture de la wilaya, avant-hier, lors de la session de l'APW, consacrée au Budget. Le directeur précisera, à l'adresse des élus, que le dossier, bien ficelé, se trouve au niveau de la tutelle, depuis le 20 mars dernier. Une fois passé au crible par la Commission nationale des Biens culturels, au début du mois de décembre, il sera publié au Journal Officiel, ce qui ouvrira les portes, aux premiers travaux de restauration, tant sur le site classé qu'auprès des particuliers, pour, éventuellement des constructions.

Cette mesure sera, immédiatement, suivie par la création d'une antenne de l'Agence nationale des secteurs sauvegardés qui sera chargée du suivi, de l'orientation et de l'accompagnement de tous les travaux d'aménagement, de restauration et d'urbanisation qui seront réalisés, à l'intérieur du périmètre sauvegardé.

Il faut rappeler qu'une enquête publique avait été ouverte et ses résultats ont accompagné le dossier introduit auprès de la Commission nationale, après son adoption par l'APW. Le plan a vu trois phases, depuis son lancement en 2007, jusqu'à son parachèvement en 2013. Une première phase dite «travaux d'urgence» (2009) a porté sur la restauration de toutes les zaouïas, la vieille mosquée, l'école coranique, le mur d'enceinte ceinturant la cité sur plus de 2.000 m, et 200 bâtisses datant de l'époque ottomane.

La deuxième phase (2010), a porté sur des «analyses historiques et typologiques» des vestiges et constructions de cette antique Casbah. Quant à la troisième et dernière phase du plan (2013), elle avait pour but de dégager l'outil juridique et urbanistique, permettant de gérer ce périmètre urbain, et préserver l'authenticité des lieux. La restauration du site, public et privé, relancera l'attrait touristique sur la cité. D'ailleurs, lors de son dernier déplacement, à Boumerdès, la ministre du Tourisme et de l'Artisanat Mme Nouria Yamina Zerhou-

ni, a relancé un vieux projet, celui du centre d'artisanat et des métiers qui entrera, en exercice, en 2015.

Le projet a pour objectif, selon les initiateurs, de préserver le patrimoine dont jouit la Casbah de Dellys, témoin de passages des différentes civilisations. Empreinte, encore portée par les Delcis, tant dans la poterie que dans la vannerie, sauf que relèvent certains artisans encore en activité l'absence de matière première et de leur cherté ne permettent pas de répondre, favorablement, aux vœux des initiateurs du projet, sans l'assistance de la tutelle.

A l'adresse des élus, et invité par le wali à plus d'éclaircissements sur le classement de cette cité antique, le directeur de la Culture avancera que le plan a nécessité une enveloppe globale de plus de 260 millions de DA, dont une centaine de millions ont été absorbés lors de la première phase.

Ainsi après plus de 9 ans d'attente par la population locale et moult péripéties, l'antique Casbah de Dellys aura officialisé sa présence comme patrimoine national et, pourquoi pas, ouvrir les portes au classement universel.

Les femmes veulent plus de protection

O. M.

Les chiffres sont effrayants, et il ne s'agit que de cas où les personnes agressées osent se manifester : 6.985 femmes ont été agressées ou violentées, au cours des 9 premiers mois de 2014, selon le bilan des services de sécurité. Le mal s'est ancré dans les mœurs de certains Algériens, de même que cette banalisation du phénomène qui a poussé la société civile, à travers ses associations et les pouvoirs publics, à lancer une campagne de sensibilisation et des journées d'études pour endiguer ce comportement.

Pour en débattre, la Maison de la Culture 'Rachid Mimouni', à l'initiative de la direction de l'Action sociale, vient d'abriter une rencontre, regroupant des psychologues, des juristes et des imams. Pour Mme Bayou Choumissa, spécialiste en psychologie, le mal prend ses racines dans la vie conjugale, au sein des foyers où les conflits parentaux sont journaliers, très réceptifs, les enfants subissent le quotidien pour développer, plus tard, une «haine».

La communication du Pr Benayad Djalila, de l'Université de Boudouaou, fut axée sur la protection de la femme, dans le Droit algérien, en soulignant que des efforts ont été entrepris, dans le domaine de la législation, visant à renforcer la protection de la femme et de l'enfant.

Pour l'imam Laskri : «notre religion, l'Islam, incite à la coexistence et la protection de la femme; l'ignorance et l'éloignement de ses préceptes, à l'égard de la femme, aboutissent à la destruction du foyer familial».

Tout à tour, les intervenants ont appelé à la nécessité de briser ce tabou qui caractérise notre société, afin d'apporter des solutions fermes à ce phénomène. « Le silence, la peur du scandale, empêchent de dévoiler ce genre de crimes.

La violence est devenue, le seul outil de dialogue au sein de certaines familles », regrette une intervenante. Et d'ajouter : « avant, ce phénomène touchait beaucoup plus les femmes rurales, mais, aujourd'hui, toutes les franges de femmes, dans la société, sont concernées », a-t-elle fait remarquer, et de préciser que cela aboutit, inéluctablement, au

divorce. Mme Chekri, représentante de la Sûreté de wilaya (SDW) a estimé que des mesures d'assistance et de protection existent, elles sont opérationnelles, dans ce cadre de lutte contre la violence. La représentante de la DGSN a tenu à souligner que les cas enregistrés ne représentent pas, hélas, toute la réalité, « puisqu'il y a des femmes qui refusent de déclarer ces faits auprès des autorités concernées ».

Cette campagne d'assistance et de sensibilisation touchera toutes les femmes dans l'ensemble des communes de la wilaya et même celles des zones les plus reculées qui souffrent en silence », précisera M. Sayed directeur de l'Action sociale de Boumerdès, se basant sur deux principaux repères : «notre religion, l'Islam, qui incite à la coexistence et la protection de la femme, et la Constitution qui garantit l'égalité entre l'homme et la femme ».

L'occasion a été saisie par le wali de Boumerdès pour honorer des moudjahidate et des femmes victimes du terrorisme.

EL-TARF

Les aménagements urbains et leurs contradictoires

A. Ouelaa

Non pas ceux qui n'voient d'un bon œil tout ce qui est positif et l'apprécient à sa juste valeur, des gens simples qui n'aspirent qu'à un mieux vivre. Ces derniers constatent que ce qui n'était que chimère est devenu réalité, avec une métamorphose totale de leur cadre de vie. C'est ainsi qu'ont été relégués, aux calendes grecques, fange et gadoue, réseaux d'évacuation des eaux pluviales désuets, routes et accès dépassés par le temps, rues et ruelles devenant dangereuses la nuit, en l'absence d'éclairage public, ou le manque de bancs pour se reposer.

De même ces belles choses que l'on peut admirer comme ces jets d'eau et placettes aménagées, sans oublier ces palmiers nains ou géants qui parsèment boulevards et avenues.

La région, depuis longtemps à la traîne, en matière de développement et d'amélioration urbaine, avait fait remarquer le Pre-

mier ministre, lors de sa récente visite fait qu'El Tarf, frontalière avec la Tunisie et que traversent des centaines de milliers de touristes, est une façade du pays qui se doit d'honorer ses visiteurs et passagers.

Mais cela, ne semble pas être du goût des partisans de l'inertie et les adeptes de l'intox qui continuent à distiller leur fiel, dans l'ombre, bien sûr, manipulant à souhait, ceux qui les écoutent, parfois en totale méconnaissance des choses, et ce, à chaque fois que leurs intérêts sordides sont contrariés.

Ces gens que beaucoup connaissent, ont leurs oreilles et leurs yeux dans de nombreuses administrations, comptent parmi eux des représentants d'entreprises «boiteuses», dont des opérations ont été, justement résiliées, abhorrent la concurrence loyale et donc n'arrivent pas à décrocher, quoi que ce soit; des gens qui font dans l'entrepreneuriat avec la cornemuse.

MILA

Dix cas d'hépatite A, en milieu scolaire

Brahim Bouselah

Dix cas d'hépatite A, ont été enregistrés parmi les élèves de lycées de la ville de Chelghoum Laid, avons-nous appris, auprès du directeur de la Santé, M. Teber Mahieddine, en marge d'une journée d'étude, tenue, mardi, à la salle de conférences de la wilaya.

Cette maladie a été détectée par les unités de dépistage scolaire, a souligné la même source. Afin de circonscrire cette pathologie, des premières mesures viennent d'être prises, notamment, le contrôle bactériologique de l'eau servie dans ces établissements.

SKIKDA

Deux incendies en une nuit

A. Boudrouma

Cinq vaches laitières et 6 moutons ont péri, dans un incendie qui s'est déclaré, dans une étable située au lieu-dit «Ledjned», dans la commune de Salah Bouchons, dans la nuit de lundi dernier, à 22h36, selon la Protection civile qui a déployé ses moyens.

Pour l'heure les causes du sinistre n'ont pas été, encore, communiquées. Ce n'est pas tout car le même jour, à 18h05, un autre incendie a ravagé une vieille maison, dont la toiture s'est effaissée, au lieu-dit «El Hamri» dans la commune de Sidi Mezghich, ainsi 420 bottes de foin consommées et un compteur électrique détruit.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

1er safar 1436				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h07	12h36	15h14	17h36	18h59



APPARTEMENTS

Vends F4, 1er étage. Acté. Hai Yasmine 2-89 m². T. bien aménagé. Chauff. Central. Clim. Mischler Obie vitrage. Immeuble sécurisé. Prix Ap. visite - Interim. s'abstenir - Tél : 0698.04.09.98 - 0540.79.57.97

■Loue F2 (1er étage) à Hai El Yasmine Bir El Djir (ORAN) - Tél : 0781.15.50.43 (Vendredi et Samedi uniquement)

■Vends vieille Maison de Maître. Actée avec Livret foncier. Superf. 194 m² à Eckmühl et à 50 m de l'Avenue Albert 1er à ORAN. Idéale pour Promotion Immobilière - Tél : 0771.43.26.52

■Vds villa Millenium R+1 - 160 m². Bâti 262 m². Rez-de-chaussée Loft + Hammam. Jardin. 3 sanitaires - 1er étg. : 4 chambres + dressing - Tél : 0550.70.69.84 - Curieux s'abstenir

■Vds Villa 450 m² 2 F. Bd Bernardville - Vds Terrains 500 à 1.500 m² Courbet + Point du Jour - Vds Villa 400 m² Bd Pt du Jour ou Echange - AG. 041.39.21.08 - 0661.20.32.99

EMPLOIS

■INST. IBN KHALDOUN recrute Secrétaires maîtrisant le français et l'outil informatique - déposez CV avec Photo : 91, Rue L. B. M'hidi - Fax : 041.41.43.36 - Email: recrute.ins@gmail.com

VILLAS

■A.V. : Villa N.C. - R+3 - 207 m² avec sous-sol, à 40 m de Gd Bd Belgaïd. Coop. Panorama. S/sol 207 m² / R. Ch. 170 m² / 1er F5, 167 m² + terrasse / 2ème F5, 167 m² / 3ème F3, 80 m² + terrasse - 0561.69.87.75 - Prix après visite

■Ag. Immob. cherche Achat Villa les Palmiers à ORAN - Tél. / SMS : 0770.96.49.89 (Appel de : 10 H à 15 H max)

■Vds villa 200 m² de 3 étages. Actée. Façade. 2 garages. Hammam. 3 Gdes salles + 6 chambres + 2 cuisines + 2 SDB + cour avant - à Douar Belgaïd - Tél : 0549.80.88.73

A vendre F3 Akid Lotfi 72 m². Acté. 5ème et dernier étage à Résidence Nassim El Bahr ; bloc fermé, sécurisé avec interphone en face un petit jardin. Parking gardé. 2 façades. Chauffage central, chauffe-bain. Tél - Adsl. Citerne d'eau. Double porte. Contact : Oran - Tél : 05 55 41 95 49

AGENCE «NIHEL VOYAGES» 31, AV. VICTOR HUGO - BASTIE - ORAN Inscription ouverte Année 2014 / 2015 Hôtel à côté d'EL HARAM Départ chaque semaine ORAN - MEDINE Tél : 07.70.78.78.09 - 041.45.68.66 07.70.67.48.39 - 041.65.67.29

ANNIVERSAIRE Le 27-11-2013 est un jour le plus heureux de notre vie et notre petite princesse BELHADDAD RIHAB. Une année est passée aujourd'hui, elle fut remplie de joie et de bonheur que tu nous procures chaque jour ton petit ange adoré avec tes sourires et tes grimaces. En cette occasion, ton père, ta mère te souhaitent un Joyeux Anniversaire et une longue vie. Les familles : RAHMI et BELHADDAD

■Je recrute une Assistante en anglais bien vouloir avec l'expérience et Gestionnaire de stock - Envoyez votre CV par mail: eurlmed10@yahoo.fr

TERRAINS

■ A.V. 2 Lots terrains. Actés - 1er 200 m² 12 m F. Prix Dem. 24 MDA - 2ème 348 m² 2 F. 17 m. Prix Off. 36,5 MDA - Coop. Enoor Bir El Djir - 0550.35.97.91 - 0770.30.52.44 - Merçi

■ A vendre Lot de terrain 202 m². Acté avec Livret foncier. Travaux de fondation réalisés - élect. eau. Gaz - Hai El Zitroune - AIN TEMOUCHENT - Tél : 0558.10.15.19

■ Vends Terrains (W. 31) : 198 m² 1 F. et 241 m² 2 F. Sidi Maârouf en face Hai Es-Sabah - 413 m² 2 façades avec carresse 170 m² Misserghine - Contact : 0552.48.12.11

■ A vendre Lot terrain. Sup. 525 m². Double façade. Situé à la Zone Industrielle. Desserte 6 - Cité Soitex - TLEMCEN - Numéro : 0771.866.312

■ A vendre Terrains : 433 m² - 23 m F. Senia - Terrain 550 m². 3 façades. Commercial. Hai Nasr (Derb) - Studio 36 m². 1er étage côté Wilaya - 0773.24.62.36

■ Vends : Lots de terrain et Villas à BELGAÏD + des Apparts à ORAN - Tél : 0553.25.24.35 / 0698.84.39.44 / 0552.79.67.72

■ TLEMCEN : Vds Terre Agricole. Acte El Djoudou avec 2 sources d'eau (30 Ha) à Tellout. 1,9 Ha côté Est Sidi-Tahar - T. 550 m² + 160 m² Bi-rouana - 1.072 m² Riet El Hamar - Agce NOUR - 0773.30.81.70 - 041.24.26.70

■ Vends Terre Agricole à Ain Larbaâ. Sup. 5 Hect. - Actée. Livret foncier - Tél : 0549.748.406

■ Vends terrain 100 m² - 2 façades - Adr. : Chadid Mahmoud - ORAN - Tél : 0560.58.90.58

■ Vends 2 Ha à 4 Ha à MERS EL HADJADJ - Acte - Vue sur mer - Accès facile - Eau - Elect. - Tél : 0796.78.89.82

■ TLEMCEN : Vend terrain à BOUHENAK - Sup. 94 m² - Bien situé - Tél : 043.26.43.66

■ Annonce pour Promoteurs - A vendre à ORAN : Terrain 600 m² - 02 façades - Ensoleillé - Situé à Bel Air proche de l'Avenue de Saint-Eugène - Prix : 19 U/m² - Tél : 0771.91.46.39

■ A vendre Lot de terrain 150 m² - 10 m de façade - Acté - à côté de la Daïra Millenium - Ilot 14 - Tél : 0662.49.57.02 - à partir de 9 H 00 jusqu'à 17 H 00

■ A vendre Terrain 165 m² - Viabilisé - à Belgaïd - Tél : 0560.02.69.65

■ A vendre Lot de terrain - Acté - Sup. 306,39 au centre d'AET face 350 Logts - Convient immeuble - Prix demandé 12 U/m² négociable - Curieux s'abstenir - Tél : 0541.52.68.01

■ Vends terrain Agricole 5 Ha situé à El Gotni près de Oued Tlélat avec Acte de propriété - Intermédiaire s'abstenir - Tél : 0557.98.22.16

■ Vends : 2 x 600 m² à Port-Say Acté - 1 Maison 120 m² Lamkam Port-Say - 01 R+3 à Bousfer-plage le tout ou par niveau - des Lots de 100 et 150 m² à Ourahf - Mostaganem (Touristique) - Tél : 0664.73.38.32

■ Propriétaire d'un terrain de 1278,5 m² à ORAN (Les Falaises) mitoyen au Méridien 33 m de façade + P. de Construire R + 12 + P. de Démolition cherche un Promoteur sérieux pour réaliser un projet de Haut Standing - Tél : 00.336.13.64.58.36

■ A vendre Garage à Boulanger. 2 façades. 175 m² - en face la Poste - Tél : 0797.44.02.28 - 0771.96.52.99

■ Vends Terrain - Sup. 2.000 m² à la Zone 1 Senia - Tél : 0549.748.406

■ Vends très beau Terrain à Ain Turck - Sup. 6.500 m² - 3 façades - Vue sur mer direct - Acté - Livret foncier - Tél : 0549.748.406

■ Particulier : Vend terrain - Acté + Livret foncier - de 830 m² à BOUSFER-Village - Tél : 0558.10.99.19

■ Vends Lot de terrain, 3 façades. 25 m de façade - 275 m² à Belgaïd quartier résidentiel - Contacter : 0553.78.89.21

■ Vds 1 à 30 Ha bord de mer Madagh W. ORAN - Vds Hangar 1.500 m² sur 5 Ha RN Benyebka - Arzew ou Echange - 041.39.21.08 - 0661.20.32.99

■ A.V. Lot de terrain. 2 façades. 460 m² à OUED RHIOU W. de RELIZANE - Tél : 0773.61.86.74

VEHICULES

■ Loue Bus AERO-CITY neuf 100 P + Clio pour Transp. Person. Société privée, nationale - 0550.43.64.89

■ Vends SANTA FEE HYUNDAI 4x4 toutes options. Blanc avec toit panoramique noir. 80.000 Km - Zéro Retour - Année 2013 - Tél : 0770.31.02.58 - 0560.83.47.59

■ A vendre : GOLF 7. Blanche. 2013. Licence 31 - 43.000 Km. P.O. 220 U - 206+2012. Blanche (Mat 31) 32.000 Km. P.O. 75 U - Bus ISUZU. 2007 (Mat. 31) avec ou sans Agrément - Tél : 0540.79.89.22

■ A vendre véhicule Nomad II 4x4 - 52.000 Km - Bon état - Tél : 0793.05.80.57 (ORAN)

■ Achète Mercedes carrosserie 124 Coupé (230 CE - 300 CE - 320 CE... etc.) - Année 88 à 99 même accidentée - Prière contact : 0791.78.48.56 - Mohamed

■ Vends 1 Camion HINO 10 T. 1984 + 1 Semi-remorque plateau avec Tracteur HINO (Moteur RENAULT) + MERCEDES ML 270 - 2004. Boîte à vitesse automatique - Tél : 0550.742.257

■ Vends 1 Pelle sur chenilles 912 - Année 1993 avec Brise Roches + 1 Compresseur ENMTP. 6 cylindres - Tél : 0550.742.257

■ Achat Véhicules accidentés ou en panne, Légers et Lourds - Tél. 021.91.35.62 - 0771.39.49.82 - 0550.59.03.60

■ A vendre CHEVROLET 07 places accidentée pour pièces détachées - Compteur 50.000 Km - Appelez 041.29.17.44

■ A vendre Bus ISUZU MD 27 - Années 2005 et 2008 - pour Cessation d'activité - Bon état de marche - Prix intéressant - Tél : 0770.37.37.17

■ Vends à ORAN : Clio 4 Diesel 2014 - Blanc - 6500 Km - Carte grise. N'accepte pas l'échange - Tél : 0795.53.68.58

■ Particulier cherche à acheter Zotye Z10 Tôle (Fourgon) 2011 - 2012 - 2013 - 2014 - Carte Grise ORAN 31 - Appelez : 0554.68.20.05

■ Vends Bus DAEWOO 100 places. Année 2008 - Tél. 0771.35.35.92 - 0542.23.93.96

DIVERS

■ Loue Local sup. 60 m². Bien aménagé avec sanitaires. Boulevard les Platanes en face polyclinique Bir El Djir - ORAN - Tél : 0561.03.05.85

■ A louer à Sidi Maârouf - ORAN : Hangar 1.200 m² couvert en Charpente métallique avec Bureau + Tél. + Gaz de ville + Electricité - Tél : 0672.40.79.93 - Heures de bureau

■ TLEMCEN : Loue un magasin superficie 110 m² situé Bd des 24 Mètres - Tiemcen - avec toutes commodités - Tél : 0774.80.59.93 - Curieux s'abstenir

■ Loue Local 2 façades à St-Eugène côté Mobilis Poste El Makari + Loue Local Dépôt 100 m² l'Hippodrome - 0661.31.10.41

■ A louer Cabinet Médical Spécialisé tout prêt. Bien situé en plein centre de MASCARA - Tél : 0774.37.40.86

■ A donner en location un Local équipé pour Coiffure pour Dames, à proximité de la Clinique El-Hikma à Fernandville - Tél : 0667.32.08.45

■ Loue beau local commercial en plein centre d'ORAN Bd Hammou Boutléis. Superficie 330 m² en 2 niveaux - convient pour toutes activités - Tél : 0551.42.09.21

■ Vends Hôtel 40 chambres. Nvile Const. Bd Oran ou Echange - Vends Salle des fêtes + Villas + Carcasses + Terrains Nouveaux Canastel - AG. 041.39.21.08 - 0661.20.32.99

■ A NEDROMA plein C.-V. Bd principal commercial : Vends Immeuble avec locaux commerciaux (7 magasins ou autres). Viabilisé. Acté. 520 m² par niveau sur 4 niveaux. Gros potentiel - A voir - Tél : 0791.78.81.73

■ Loue luxueux local 170 m² / Endroit stratégique + sanitaire et parking à Gambetta. Possibilité de l'ajout d'une extension de 190 m² - Prix après visite - Tél : 0554.30.63.95

■ Vends 02 locaux bien aménagés avec sanitaires à côté les beaux-arts Plateau - ORAN - Sup. : 61,85 m² et 23 m² - Tél : 0779.55.51.58

■ Fellah à ORAN cherche un Hangar pour élevage Poule Pondeuse (14 m x 50 m ou x 100) si possible avec Batterie de 4.800 ou 10.000) sujets - Tél : 0557.41.42.22

■ A louer Salon de coiffure "Dames" équipé à Choupet - ORAN - Tél : 0770.48.73.25

■ TLEMCEN - A louer petit local bien aménagé Cité les 400 Bouhanak aux environs de la mosquée et de l'école primaire - Tél : 0666.92.96.93

■ Loue local 150 m² à ORAN-Ville - Tél. 0553.45.29.39

■ Vends ou Echange local 65 m² bien aménagé à Akid Lotfi contre Terrain à Belgaïd - Tél. 0552.48.83.13

■ Loue local 20 m², très bien situé à Akid Lotfi (Préférence pour Bureau) - Prix 1,8 U - Avance 12 mois - Tél : 0555.40.39.02

■ ORAN - Loue Bureau pour fonction libérale. 45 m² (2 Pces + hall + cour + salle d'eau). RDC dans immeuble à proximité de l'académie - 3,6 U/mois - Envoyer proposition par SMS : 0560.17.63.55

■ A vendre ou A louer : Dépôt commercial 800 m². Façade 30 m. Hauteur 6 m - à St-Charles (Monte-Carlo) ORAN - Tél : 0560.86.27.21 - 0661.20.65.34

■ A vendre ou A louer : Dépôt commercial 800 m². Façade 30 m. Hauteur 6 m - à St-Charles (Monte-Carlo) ORAN - Tél : 0560.86.27.21 - 0661.20.65.34

■ Loue local 30 m² et un autre local 40 m² avec soupente - Bien aménagés - Situés à Miramar - ORAN - Tél : 0798.67.94.69 / 0555.18.33.09

■ Local à louer à la Cité des Pyramides USTO - ORAN - 20 m² - près de l'hôpital EHU 1er Novembre à USTO - Tél : 0791.74.71.68

■ TLEMCEN - Loue 1 local (Magasin Bd des 25 mètres pour Société ou Agence (Banque) - M'appeler entre 9 H & 12 H / 15 H & 20 H - Tél : 0772.27.19.79

■ A vendre à ORAN : Local de 600 m² - Acté - avec Matériel de Menuiserie ou sans - Tél : 0555.20.61.61

■ Location d'un Garage de lavage voitures - équipé - situé à Courbet. ORAN - Tél : 0770.79.67.37

LOCaux

■ Zone d'Activités Hammam Bou Hadjar : Vds Huilerie Conserverie d'olives en activité. Matériel espagnol et italien très peu servi - 652 m² - Actée - eau - élect. - gaz + puits + 04 Ha d'oliviers 09 ans d'âge (Concession) - Tél : 0558.10.15.19

■ Vends : Lot de Poes de rechange pour Chaudière à vapeur EUR INDUSTRIEL - Lot de Poes de rechange neuves pour Mercedes N1 123 - Une Bascule de 100 Kg neuve marque TESTUT France - Tél : 0661.20.14.13

■ Loue N° Taxi 10.000 DA - Avance 24 mois - 0772.37.00.06

■ Vente Matériels de Boulangerie "IZMACH" 60 plaques + Accessoires - Régis : 0773.65.21.18

■ TS Electronique avec Registre de Commerce Entreprise de Maintenance Equipements électroniques et électriques, cherche Associé avec Fonds ou Convention - Tél : 0795.44.58.91

■ M. EL KETROUSSI Kéral, professeur de mathématique, longue expérience, donne cours de Maths à domicile 1ère AM - 2ème AM - 3ème M - 4ème AM - Préparation BEM - 46, Rue Khat Salah - Mediouni - ORAN - Tél : 0793.52.67.42

■ Vends : 1 Groupe électrogène 60 KVA + 2 Bâtiments ENMTP 440 L + Lot de Bois de chauffage usagé - Tél : 0550.742.257

■ Entreprise de Bâtiment travaille de toute la finition des travaux Tivace : Dalle de sol - Faïence - Crépiage (Béton) - Tél : 0551.53.31.99

■ Pour tous les cadeaux de fin d'année : Calendriers - Agendas - Stylos - Cartables - Shops - Ensemble bureaux...etc. avec votre publicité (Séraphine - Impression) Appelez : 0777.76.30.12 (Prix - Qualité - Délais)

■ A louer Licence de café - Tél : 0782.71.66.60 - 0561.98.67.42

■ Recherche Iblchouse Gd modèle + Tapis roulant (Possibilité de déplacer aux 48 W.) - Cherche Gérant avec expérience dans le domaine Opérateur Machine Iblchouse, résidant la ville d'Oran, tout âge - 0772.21.80.09

■ Vends Matériel bon état : Chambre froide "Négative - Positive" bonne occasion - Poussoir + Cutter + Broyeur + Machine de glaçon - 0771.29.30.99

■ A vendre Matériel complet Pizzeria bon état disponible à ORAN - 0773.02.70.30

■ Formation Commerce International et Marketing - 6 mois (Samedi) - Niv. 1 AS et plus - Profs (+25 ans d'expérience) - Ecole Agréée IBN KHALDOUN - 91, Rue Larbi Ben M'hidi - 041.41.43.36 - 0550.02.21.36/15

■ Sié spécialisée dans la Distribution des Equipements médicaux et scientifiques à ORAN recrute un (e) Ingénieur biomédical ou électronique médicale - Adressez vos CV à : systemlab@yahoo.fr

■ Vends Tour parallèle marque RFA très bon état, 1 mètre entre pointe, passage de broche diamètre 35 - Tél : 0551.68.76.44

■ Pour toute Réparation de Coffre-fort bloqué : Appelez le 0542.39.13.43

■ TLEMCEN : Vends Etagères 10 mètres linéaires en corièrie et Tôle - Convient Quincaillerie ou Pièces détachées - Tél : 0666.92.96.93

■ TLEMCEN : Achète Présentoir CANSON avec ou sans Stock de Papier à dessin - Tél : 0666.92.96.93

■ Location d'Engins : 2 Groupe électrogènes VOLVO 100 KVA - 1 Groupe à souder MULDER 400 Amp. - état neuf - Tél : 0771.23.82.03

■ TLEMCEN : Location Bulldozer D155 A. KOMATSU + Niveleuse, état neuf - Tél. 0549.12.93.01

■ Vente : Machine de soufflage, 5 litres avec moule, année 1988. Marque : Plastiblow. En très bon état - Tél : 0560.91.98.26

■ Réparation à domicile : Machine à laver (Linge et Vaisselle) - Frigo - Cuisinière - Climatiseur - Pièces de rechange disponibles - Travail garanti - Tél : 0662.87.45.68

■ Vente : Matière Première Polypropylène grade 1.3 extrusion - Tél : 0560.91.98.26

■ Vente : Chariot Elevateur. Marque ENMTP 3 T - Tél : 0560.91.98.26

■ Vds Fil Suivi pour tissage Bone Teri. Chaussure. Mercerie. Acrylique. Coton. Lot divers pour Artisanat. Matériel Textile - Tél : 0558.67.24.51

■ Loue Licence Café W. 31 - Contacter : 0796.55.57.93

■ Sté BMC - Vous Chauffeurs de taxi : Bénéficiez d'une voiture uniquement avec un apport de 50%. Après 3 ans de travail, vous devenez patron de la dite proposition - Adr. Avenue d'Arcole face PTT - Tél. 041.53.41.63

■ Poulet frais ORAN - Livraison de Poulet frais à l'Ouest : Restaurant - Salle des fêtes - Hôtels - Boucheries et par Commande - Qualité et Prix - Tél : 0673.791.631 - 0550.856.209

■ Possède Atelier de couture avec plusieurs Machines à coudre et à broder : Cherche personne sérieuse pour Négocier - Tél. 0770.48.38.01

DECES

■ SAC PLUS propose pour « ANSEJ - CNAC » Machines transformation « Plastique - Papier - Carton » - Tél. 036.51.47.14 - 0555.62.34.97/98/99

■ « Réparateur Machine à laver ORAN » sur Google pour retrouver mon téléphone Mobile : 0552.65.23.94 - Intervention à domicile sur Lave-linge - Lave-vaisselle - Séche-linge - sur ORAN et Banlieue

■ SOTARIBI - Oran. Vente lot de Matériels : Centrale à béton STETTER - Camion GBH - Camion tracteur SONACOME - Tél : 0550.90.26.15 - 0550.90.26.09 - 041.53.14.75

■ Pour DRH / Chargé (e) de la Formation - Pour l'inscription des Agents & Cadres aux différents séminaires et ateliers de formation, veuillez accéder au site : www.estoran.com

■ Un Professeur de Math donne des cours de mathématique à domicile de l'élève (en particulier) ou par groupe, pour : 1ère A.S. - 2ème A.S. - 3ème A.S. (toutes les branches) et 4ème A.M. - Tél. 0770.39.41.55

■ Entreprise d'Aménagement et de Construction - Tél : 0561.29.36.06 - Maçonnerie - BA 13 - Plomberie / Chauffage - Peinture - Menuiserie Bois - Soudure

■ UniBeauté Centre de formation vous accompagne dans la mise à jour de vos connaissances Profession. avec Programme adapté à tout le public dans l'esthétique et les métiers associés - Tél : 041.533.223 / 041.533.323 - Gambetta / ORAN

■ SAC PLUS propose pour « ANSEJ - CNAC » Machines « Mouchoirs - Serviette - Gobelet » - « Conditionneuse » - Tél. 036.65.33.34/35/36 - 0555.62.34.91/92

■ SAC PLUS propose pour « ANSEJ - CNAC » Machines « Impression Gd Format - Gravure Num. sur bois » - Tél. 036.51.47.14 - 0555.62.34.93/94/95/96

■ Vous n'entendez pas bien ? Test d'audition gratuit pour enfants et adultes chez AUDI-FEL - Téléphonez ou envoyez SMS pour rendez-vous : 0661.10.35.04 RELIZANE - 0661.10.35.02 ALGER

■ STOP ! Vente Consommable informatique en gros. Cartouche. Toners Laser et Copieur HP - Canon - EPSON - SAMSUNG garantis 100%. Cartouche CANON 426 / 526 disponible - Nous c'est la qualité - Info : 0560.92.67.70 - 0560.08.25.31

■ Société d'Imp. & Exp. vend divers Lots de tissus. Lycra uni imprimé. Soie satinée blanc neige. Velours. Dentelle. Guipure... Tél : 0770.44.23.48

■ ALFINA TRADE vend pour (ANSEJ, CNAC, ANDI) tous types de Machines industrielles - 036.511.955 - 0550.141.191 / e-mail : makakoplast@gmail.com

■ Disponibilité de Compresseurs d'air à vies stationnaires Diff. puissances 20 HP, 30 HP, 60 HP et Sécheurs + Compresseurs médicaux sans huile Gar. + SAV. Assurés - Tél : 0560.00.90.22 - Fax : 041.62.26.91

PENSÉE

A la mémoire de notre chère grand-mère et mère **HADJA HALIMA BENARIBA** Née AOUEJ. Triste fut le jour et pour toujours le 27/11/2009 date à laquelle nous a quittés notre grand-mère bien-aimée. En ce douloureux souvenir, ses fils, ses filles, ses petits 6 enfants et ses arrière-petits-enfants demandent à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'implorer Dieu, Le Tout-Puissant de lui accorder Clémence et Miséricorde. Nous ne l'oublierons jamais et surtout ton sourire et ton accueil. Tu resteras toujours gravée dans nos cœurs. Repose en paix. ALLAH Yarahmek *Ton beau-fils HADJ BOUDALI*



PENSÉE

Déjà une année que nous a quittés notre cher et regretté **TAYEB LABBACI** exemple de sagesse, de générosité et d'abnégation. Il a laissé un grand vide. Il est parti discrètement, comme il l'a été tout sa vie : discret, humble et généreux. Que tous ceux l'ont connu aient une pieuse pensée et une prière pour lui. ALLAH Yarahmou. *Son épouse, ses enfants, ses petits-enfants, ses frères et sœurs, leurs enfants, ses gendres et tous les membres des familles LABBACI - BLAHA - MEDELICI et KLOUCHE*



PENSÉE

Pour notre cher papa **Mr RAHAL Mehdi** Décédé le 27/11/2013 - Voilà déjà un an que tu nous as quittés cher père, le cœur meurtri par ton absence, tu nous manques toujours, nous te réclamons souvent. Personne ne combler ce vide que tu nous as laissé. Tu as été l'homme remarquable, un papa extraordinaire et un époux dévoué. Nous ne t'oublierons jamais. ALLAH Yarahmak Ya Ba. *Ta fille KH. FAÏZA*



PENSÉE

Une année est passée mais n'efface pas ce triste et douloureux souvenir du 27-11-2013 où nous a quittés à jamais le pieux, courageux, gentil, brave, généreux, honnête et droit **RACHID IKKACHE**. Ses frères le Dr IKKACHE Med Nabil, Fathi, Sidi Med, ses sœurs et toute la famille demandent une pieuse pensée à sa mémoire. *إن الله وإنا إليه راجعون*



PENSÉE

A la mémoire de mon cher père **Abdelkader MIA MEFTAH**. Il y a 11 ans que tu nous as quittés. Le temps passe vite et la douleur est toujours là. Le vide que tu as laissé est immense. Tu étais le père exemplaire par ta franchise, ton élégance. Tu es loin de nous mais jamais loin de nos cœurs. Nous prions tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée pour toi. *Ton fils Mohamed Hichem*



DECES

La famille **GUENDIL** et l'ensemble des parents et alliés ont l'immense douleur de faire part du décès à Paris de **Mr GUENDIL HOUCINE** survenu le 26/11/2014 à l'âge de 80 ans. L'enterrement aura lieu samedi après Dohr au cimetière de Sidi El-Filali à Oran. Adresse mortuaire : 03, rue de la Remonte, Oran.



ميلود دحو مرت ثلاث سنوات على رحيلك فلا الأعوام ولا السنون ولا الفراق ينسيني فيك يا أخي. لن أنس ابتسامتك و كلامك و قلبك الحنون. لن أنساك يا أغلى الناس يا «دحو خويا». الله يرحمك

40ÈME JOUR

Mme BENDANI FATIHA Epouse **BENHAMIDA MOHAMED** Il y a 40 jours déjà, chère maman, que tu nous as quittés pour un monde meilleur, mais ton regard plein de tendresse et de générosité ne nous a jamais quittés. Tu nous manques beaucoup. *Ta fille FATIMA-Z. et ses enfants Chahinez - Mahieddine et A. Malek.* *إن الله وإنا إليه راجعون*



DECES

Les familles **SAHNOUN** et **AMMARIAT** ont l'immense douleur d'annoncer le décès de leur chère et regrettée **SAHNOUN CHAHINAZ**. Domicile mortuaire : 20 Square Maitre Thuveny - ORAN.



Société à Oran à la recherche de :
Un Automaticien.
Responsable de Quart
Un Responsable de Production
Un Responsable de Maintenance
Mécaniciens Industriels
Un Chef d'Usine
Un Responsable de Qualité

Conditions :
■ Diplôme dans la filière. ■ Expérience minimum 03 ans.
■ Résider à Oran.

Avantage :
■ Salaire motivant.
■ Pleins d'autres avantages.

Les candidats répondant aux conditions sont priés d'envoyer leur CV avec photo à l'adresse email suivante : oranrecrutecandidats@gmail.com

ALIZES VOYAGES
Organise des séjours de fin d'Année
MALAISIE - DUBAI - TURQUIE JORDANIE - EGYPTÉ

Se présenter à l'agence au :
39, Rue Mohamed Khemisti - Oran
Ou nous contacter au :
041.33.56.21 - 0550 909 150 - 0669 99 17 36
E-mail alizesvoyages31000@yahoo.fr

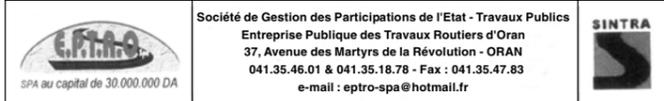
Vends villa coloniale
bien située avec Livret foncier.
Superficie 252 m² - Faubourg Meddeber - MASCARA -
Contacteur N° : 0794.95.43.87
Mascara.

DUBAI
Du 30/12 Au 07/01/2015
Réveillon + Festival du shopping
8 nuits hôtel 5* + visa + 04 visites
TILMAS VOYAGES : 30, Rue de l'Indépendance - TLEMCEN
Tél. 043 27 36 47 / 0770 95 00 92 / 0771 67 54 91
Email : tilmas_voyages@yahoo.fr

40ÈME JOUR

CONDOLÉANCES
40 jours sont déjà passés que le défunt **LAROUA GHALEM** nous a quittés à jamais. Mr AMARI RACHID porte une pieuse pensée à celui-ci et présente ses sincères condoléances à la famille.





Société de Gestion des Participations de l'Etat - Travaux Publics
Entreprise Publique des Travaux Routiers d'Oran
37, Avenue des Martyrs de la Révolution - ORAN
041.35.46.01 & 041.35.18.78 - Fax : 041.35.47.83
e-mail : eptro-spa@hotmail.fr

AVIS DE RESILIATION

L'EPTRO-SPA informe que les deux marchés (11 et 12/GC/2013.) passés avec ACT Specialist pour la fourniture de porte-engins :

- 1 - 04 de 55 tonnes et
- 2 - 02 de 32 tonnes de capacité,

sont résiliés sans autre préavis aux torts exclusifs du fournisseur au motif de non-respect des clauses des marchés et des engagements pris, réitérés dans les courriers des 14/05/2014 et 25/05/2014 suite à nos réclamations répétées.

Le PDG de l'EPTRO-SPA



GROUPEMENT GTP DENEPTRO
EPE SPA EPTR Oran / SARL ETP DENNOUNI
37, Avenue des Martyrs de la Révolution, Oran
Projet de dédoublement de la RN 7A
(Boukanoune / Marsat BEN M'HIDI)



CONDOLÉANCES

Suite au décès de feu **Mme DENNOUNI née GHAZI**, l'ensemble du personnel de l'EPE EPTR, les cadres et le PCA du Groupement d'entreprises DENEPTRO, présentent à M. DENNOUNI Abdelmajid,

PDG de l'ETP DENNOUNI, et à toute sa famille,

leurs condoléances sincères et attristées.

Puisse Dieu accueillir la défunte en Son Vaste Paradis.

OFFICE PUBLIC MAÎTRE :
BAROUDI HICHAM - HUISSIER DE JUSTICE
PRES LE TRIBUNAL DE NEDROMA
47, Rue El Maghreb - NEDROMA
TLEMCCEN - Télép. 043.35.97.44

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN TERRAIN A SEBAA CHIOUKH W. TLEMCCEN

Au profit du Crédit Populaire d'Algérie Agence TLEMCCEN 408 sise au 22, Rue de la Paix TLEMCCEN, il sera procédé à la vente aux enchères publiques le 16.12.2014 à 11 h au tribunal de REMCHI W. TLEMCCEN d'un terrain à bâtir d'une superficie de : 156 m² situé à la commune de SEBAA CHIOUKH W. TLEMCCEN. La mise à prix est fixée à : 1.872.000,00 DINARS. Le cahier des charges est à la disposition auprès du greffier en chef du tribunal de REMCHI W. TLEMCCEN ou de l'huissier de justice.

L'HUISSIER DE JUSTICE

LOWCOST VOYAGES
TURKISH AIRLINES
VENTE FLASH
SUPER PROMO ISTANBUL
89 000 DA
7 nuits et 8 jours Hôtel Cenevre 3 étoiles en petit déjeuner.
Hôtel à 150 mètre a l'avenue la plus fréquentée d'Istanbul Istiklal.
Transfert aéroport hôtel aéroport.
Frais de VISA.
Billet d'avion départ Oran Alger Constantine avec Turkish Air Lines.
Nos meilleurs assistants.
Places limitées : disponible jusqu'au 14 décembre 2014
041 538 923
0561 757 808
0555 348 764
www.lowcostalgerie.com



Organise un voyage spécial Réveillon À Marrakech Du 29 Décembre Au 02 Janvier 2015

- Billet d'avion + Transferts Aéroport/Hôtel
- Hôtel Diwane 4 étoiles
- Excursions avec déjeuner
- Visites Guidées
- Soirée de Nouvel an, Diner de Gala/Feux d'artifices

Oran : 32, Rue Aroumia Draoua Choupot -Oran-

Tel : 041.25.58.01/0561.61.78.30

A Seulement 99000 DA

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية وزارة النقل

المؤسسة العمومية للنقل الحضري و شبه الحضري. تلمسان

إعلان عن عدم جدوى

طبقا للمادة 49 فقرة 02 من المرسوم الرئاسي رقم 10-236 المؤرخ في 07 أكتوبر المتضمن تنظيم الصفقات العمومية المعدل و المتمم ، تعلن المديرية العامة للمؤسسة العمومية للنقل الحضري وشبه الحضري - تلمسان - عن عدم جدوى الاستشارة المحدودة رقم : 2014/08 المتعلقة باقتناء الألبسة لعدم اكتمال النصاب القانوني و ذلك طبقا للمادة رقم : 09 من دفتر الشروط.

ع/ المدير العام

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة الفلاحة والتنمية الريفية
الديوان الوطني المهني للحليب ومشتقاته
Office National Interprofessionnel du Lait

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
OFFICE NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DU LAIT
ET DES PRODUITS LAITIERS - EPIC/ONIL -
DIRECTION REGIONALE DE L'OUEST - MOSTAGANEM

RECRUTE DANS L'IMMEDIAT

- Un (01) Chargé de l'Administration et des Finances
 - Conditions générales d'accès :**
 - Titulaire d'un diplôme d'études supérieures en finances et comptabilité
 - Maîtrise des normes IAS / IFRS
 - Expérience de plus de quatre (04) années dans un poste similaire
 - Sens de l'organisation et esprit d'analyse
 - Agé de moins de : 40 ans
 - Résider dans le périphérique de Mostaganem
- Si vous correspondez au profil recherché, envoyez votre CV avec Photo + Lettre de motivation par email à :
admfir_dro@hotmail.com Fax N° 045 33 14 62
grh_recru2014@hotmail.fr - Fax N° : 025-47-46-12

Importante entreprise industrielle privée Recrute

- Des Electromécaniciens spécialisés en mécanique industrielle ou automaticien
 - Des Opérateurs sur machine plastique
 - Profil :**
 - Compétence requise 5 ans d'expérience professionnelle minimum.
 - Niveau universitaire (D.E.U.A. - T.S.) ou I.F.P. • Résident à Oran.
 - Apte à travailler dans le service de quart. • Libre de tout engagement professionnel.
 - 1 Agent de saisie
 - Profil :**
 - Expérience plus de 5 ans.
 - Maîtrise de l'outil informatique avec diplôme.
 - Résident à Oran.
- Envoyer CV détaillé à : recrute.oran@gmail.com

AVIS DE RECRUTEMENT IMPORTANTE SOCIETE PRIVEE EN ZONE INDUSTRIELLE CHETOUANE TLEMCCEN RECRUTE DANS L'IMMEDIAT UNE SECRETAIRE COMMERCIALE

- Conditions :**
- Universitaire.
 - Diplôme dans la filière.
 - Maîtrisant parfaitement l'outil informatique.
 - Résidente à TLEMCCEN ou environs.
- Envoyer C.V. par Fax :
043 27 15 37 ou 043 36 71 38

SOCIETE PRIVEE VEND

Désignation	Quantité
Camion Steyr	3
Chargeur Foton	3

Pour visite sur site veuillez
contacter (pour rendez-vous)
le 0672 60 11 59
ou le 0661 24 83 11

Faites vous connaitre en faisant plaisir
Cadeaux publicitaires
publixis
05, Avenue Max Marchand, 31024 Oran - Algérie
Tél: 0550 927 000 - 0560 909 000 - Fax: 041 534 002
Catalogue: www.publixis.com

Hamma-Bouziane Les commerçants en colère

A. Mallem

Les commerçants de Hamma-Bouziane sont en effervescence et exigent de leur syndicat l'autorisation de déclencher une grève générale afin de protester énergiquement contre « les misères qui leur sont faites par les services de la police de la circulation et le service de contrôle des prix de la direction du commerce », disent les informations que nous avons reçues hier de cette ville. Contacté aussitôt, M. Boudjadja, responsable du bureau local de l'Union générale des commerçants et artisans d'Algérie (UGCAA), nous a confirmé le malaise qui prévaut actuellement au sein de cette corporation, « toutes catégories confondues », a-t-il tenu à préciser. Et de se mettre à expliquer que ce sont les commerçants de la cité Brik qui réclament l'aménagement des bordures des trottoirs. Et ils ont été aussitôt suivis de ceux du centre et de l'entrée de la ville qui se plaignent du manque de lieux de stationnement qui les expose aux verbalisations constantes de la police de la voirie. Et que c'est enfin l'ensemble des commerçants de Hamma-Bouziane qui se plaignent des services de contrôle des prix dont les agents, disent-ils, se présentent dans les magasins et verbalisent à tout bout de champ. « Et il faut les comprendre, a déclaré le responsable de l'UGCAA, car ni le commerçant qui veut décharger la marchandise ne trouve où stationner, ni le client qui veut faire ses emplettes auprès de ce commerçant ne trouve où garer son véhicule, de sorte que la relation commerciale ne peut être établie. Et s'il arrive à quelqu'un de se garer devant le magasin il est aussitôt verbalisé par les agents de police. Et chacun se trouve placé dans une posture pour le moins difficile ».

M. Boudjadja a signalé que les commerçants n'arrivent plus à supporter cette situation et l'énervement gagne leurs rangs. Conséquence : ils se sont

présentés au bureau local du syndicat des commerçants pour exercer une pression sur ses responsables afin de les amener à souscrire et cautionner le lancement d'une grève générale qui, selon eux, serait la seule susceptible de débloquer la situation et amener les autorités concernées à chercher des solutions pour régler les problèmes dans lesquels ils se débattent.

« Ils sont venus nous informer qu'ils allaient déclencher une grève générale, a expliqué le responsable de l'UGCAA, mais nous sommes parvenus à les en dissuader et d'opter pour une autre solution tout en leur proposant une alternative consistant en une rencontre avec les autorités, notamment la police, la direction du commerce, l'APC... etc. pour débattre de la situation et dégager les solutions qui seront en mesure de satisfaire tout le monde sans toucher à l'ordre public. Et nous avons proposé la date du 4 décembre prochain pour tenir la réunion au siège du centre culturel de la ville. Pour informer les commerçants, nous avons fait des affichettes que nous avons placardées sur les murs et nous avons informé par écrit le président de l'APC et les autres partenaires en les invitant à la réunion », a affirmé Boudjadja. Et si la rencontre n'aboutit pas aux résultats espérés par les commerçants, personne ne pourra alors les empêcher de déclencher la grève, mais en empruntant la voie réglementaire qui se traduira par le dépôt d'un préavis. Reste à dire, qu'au vu de la volonté affichée par tous les commerçants, je peux vous assurer que « si grève il y aura, elle sera générale et suivie », nous a déclaré à la fin M. Boudjadja.

Voulant connaître l'avis du président de l'APC de Hamma-Bouziane, M. Atrous Mokhtar, sur le mouvement que préparent les commerçants de la ville, nous avons tenté à plusieurs reprises d'entrer en contact avec lui, mais il était occupé hier par une réunion à la wilaya.

Catastrophes naturelles Prévenir pour mieux gérer les risques

A. El Abci

« On ne peut pas éviter les catastrophes naturelles, à l'instar des inondations et séismes, mais on peut en réduire les dégâts et pertes humaines et matérielles », a déclaré hier le délégué national aux risques majeurs, Tahar Zighi, lors de la rencontre sur « la prévention et la gestion du changement climatique » qui s'est déroulée sous sa supervision au siège du cabinet du wali de Constantine. L'Algérie, selon le même responsable, est surtout menacée par deux risques majeurs, à savoir les séismes et les inondations. D'où la nécessité, poursuivra-t-il, de procéder à une évaluation de la situation et ce, en accord avec la stratégie nationale en cours d'élaboration pour réduire les effets des catastrophes naturelles. Stratégie qui tourne autour de deux axes essentiels, à savoir une politique de prévention contre tous ces dangers et des modes d'intervention appropriés relatifs à la réquisition des moyens humains et matériels indispensables. Cette rencontre de Constantine s'inscrit dans le cadre d'un cycle de rencontres programmées à travers plusieurs wilayas du pays pour les échanges d'expériences et de propositions dans le but de donner corps et dynamiser cette stratégie nationale sur le terrain. Il s'agit, dira M. Zighi, de faire une évaluation de l'état des lieux des différents secteurs pour établir un diagnostic et mettre en

place un dispositif de prévention contre ces sinistres. Dans le sillage de ces préoccupations, le secteur des forêts, de l'hydraulique, des travaux publics etc., ont souligné le risque des inondations qui menace le plus la wilaya et les mesures de prévention prises par chaque secteur, comme le calibrage des oueds et les corrections torrentielles pour la protection des localités, cités et quartiers qui longent ces cours d'eau. Le délégué national a souligné la priorité de faire face au phénomène des constructions illicites, éradiquer celles existantes et poursuivre la politique de délocalisation des sites d'habitats précaires. Il s'agira aussi d'activer la politique de détermination des zones à risques, ne plus y délivrer de permis de construire et y interdire tout bâtiment, quitte à prendre des mesures d'expropriation. Il révélera à ce propos que, selon une étude, l'investissement d'un dollar permet d'épargner la perte de l'équivalent de 10 dans ce domaine. De même qu'il insistera en faveur de la formation sur la conduite et sur les mesures de prévention à prendre en cas de catastrophe naturelle, à l'effet d'inculquer une culture du risque chez l'enfant. Annonçant des campagnes de sensibilisations et des séances d'entraînement qui toucheront même la femme au foyer et les populations des handicapés pour leur apprendre les gestes qui sauvent en cas de catastrophe naturelle et d'inondation en particulier.

Le Lexomil introuvable

Dans la ville de Constantine, le « Lexomil », un léger tranquillisant, est introuvable chez les pharmaciens. « J'ai fait la tournée de plusieurs officines pharmaceutiques et la réponse était la même partout, pas de Lexomil », s'est lamenté hier un malade à la recherche de ce médicament qui lui a été prescrit par son médecin pour obtenir le relâchement des nerfs de sa main, devenue raide à la suite d'une attaque cardiovasculaire. Pétant contre cette pénurie, le patient en question n'arrive pas à comprendre les raisons de ce manque dans les pharmacies alors que, soutiendra-t-il, toutes qualités de tranquillisants sont disponibles dans la rue chez les dealers ! Peut être, aussi, qu'il y a une consommation effrénée de ce médicament par la population. A cause du stress et des effets des tensions socioéconomiques, beaucoup de monde se met à la consommation de ce barbiturique pour trouver le sommeil, nous confiera un pharmacien qui ne s'étonne pas d'un état de rupture des stocks.

La grève se poursuit à l'institut paramédical

Les étudiants de l'Institut de formation paramédicale ne décollèrent pas. Le mouvement de grève entamé le 17 novembre dernier se poursuivait hier encore sans que quiconque n'ait daigné leur apporter un petit réconfort quant à une prise en charge de leurs préoccupations, essentiellement liées au « flou qui entoure leur avenir à l'issue des études ». Hier, on a pu constater que les étudiants se sont regroupés à l'intérieur de l'Institut, contrairement aux jours précédents où ils s'étaient massivement rassemblés dehors devant l'entrée. Certainement à l'appel des enseignants qui nous ont avoué leur inquiétude au sujet d'une manipulation avec ces jeunes dans la rue, les étudiants ont observé leur sit-in à l'intérieur de l'Institut, en attendant qu'on puisse les convaincre de regagner les classes de cours. « Nous avons dit aux étudiants que leur problème est le notre et que des discussions sont en cours au ministère de tutelle pour valider le programme LMD et éclaircir la situation des travailleurs et des étudiants », nous a indiqué un enseignant. Les étudiants sont ainsi appelés à faire preuve de patience.

Une autorisation de stationnement et une plainte

Une caricature de la vie quotidienne dans nos cités. Le commerçant de la rue Benmaati (Belle-Vue) qui avait installé avant-hier des piquets pour délimiter un espace réservé pour le stationnement de son véhicule, fort dans son droit avec une autorisation accordée par les services compétents, n'en revenait pas hier matin lorsqu'il a constaté que les piquets installés la veille ont été enlevés par des « inconnus » qui ont profité de la nuit et du ciment encore frais pour saccager le travail effectué dans la journée. « C'est minable, lâche le commerçant à la vue des dégâts, on veut m'empêcher de garer mon véhicule dans un endroit pour lequel je me suis acquitté de tous les frais, 30.000 dinars par an ». Plus encore, expliquera-t-il, « l'autorisation du stationnement réservé m'a été accordée au mois de mars 2014. Je ne me suis décidé à placer des piquets pour délimiter l'espace qu'après avoir subi la méchanceté de certains automobilistes qui se permettaient de se garer devant mon commerce jusqu'à empêcher l'ouverture des portes du magasin ». Tout un chantier de problèmes qu'on aurait évité si tout un chacun sait ce qui lui appartient et ce qui ne lui appartient pas. Le commerçant en colère a déposé, hier, une plainte au commissariat pour destruction de bien d'autrui. Non sans dénoncer le comportement malsain de certains habitants qui, relèvera-t-il, feraient mieux d'enlever le tas de déchets qui s'amoncelle sur le trottoir devant leur bâtiment au lieu de harceler un commerçant qui paie ses impôts et... ses droits de stationnement.

A. Z.

Manifestation pour le logement à Aïn-Abid Le chef de daïra parle de manipulations

« C'est peut-être une expression de dépit de la part de quelques citoyens de la ville qui n'ont pas eu la chance d'être retenus parmi les bénéficiaires des logements sociaux. Ceci dit, il est clair d'ailleurs qu'on ne peut pas satisfaire tout le monde », a répondu hier le chef de la daïra de Aïn-Abid, M. Kafi, à propos de la manifestation organisée la veille devant le siège de l'APC par une quarantaine de personnes qui ont réclamé son départ. « C'est dans leur droit de réclamer mon départ, mais ma tutelle est là et sait bien ce qu'elle doit faire, a-t-il ajouté avant de déplorer vivement que les manifestations soient conduites par le propre frère du président de l'APC. « Apparemment, ils ont été poussés par des membres de l'APC qui les ont induits en erreur sur le sort de la prochaine distribution des quotas de logements sociaux. Les élus leur ayant fait comprendre que s'ils n'agissaient pas immédiatement, les logements qui sont destinés aux citoyens de Aïn-Abid risqueraient d'être donnés à des gens de Constantine. J'ai obtenu les preuves formelles de ce que j'avance. Mais je dirais que cette initiative semble une simple diversion faite par des élus dans le but de détourner l'attention des gens sur des dossiers autrement plus graves que la distribution du logement. Et c'est vraiment malheureux de la part d'élus auxquels les citoyens de Aïn-Abid ont confié la gestion des affaires de la commune », a conclu le chef de daïra. Il s'indignera de ce que ces jeunes manifestants qui, selon lui, étaient mal informés et manipulés, ne se soient pas arrêtés seulement à sa propre personne, mais s'en sont pris également à un membre du

Sénat originaire de la ville. Les dernières informations qui nous sont parvenues hier de Aïn-Abid signalent que les notables de la ville, le mouvement associatif et de nombreux moudjahidine se sont démarqués du mouvement de contestation visant le chef de daïra. « Au contraire, nous ont affirmé des citoyens qui nous ont contacté hier, cette initiative aux relents partisans, voire tribaux, a été dénoncée par de nombreux citoyens qui se sont solidarisés à leur tour avec le chef de la daïra en participant à la signature d'une pétition lancée en sa faveur et qui a été adressée aux autorités de la wilaya ». Dans cette motion signée par 11 présidents d'associations civiles, dont nous avons obtenu une copie, ils ont dénoncé la cabale lancée contre le chef de daïra, « qui est loin de répondre aux préoccupations des 40.000 citoyens de la ville de Aïn-Abid », disent-ils en affirmant clairement qu'ils s'en démarquent « parce que, ont-ils ajouté, ce fonctionnaire est respecté de la population par le fait même que son action quotidienne s'est toujours inscrite dans le registre de la satisfaction de ses besoins ». Dans la foulée, les signataires de la pétition ont défendu également le sénateur Said Redouane que les manifestants ont fustigé, déclarant que ce dernier, durant les nombreux mandats qu'il a assumés à l'APN et maintenant au Sénat, il est toujours resté proche des citoyens.

Nos interlocuteurs ont signalé, d'autre part, que la majorité de leurs concitoyens ont déclaré clairement que la manifestation organisée mardi n'engage que ses initiateurs et ne peut, en aucun cas, être mise à leur crédit.

A. M.

Ouverture annoncée de la voie reliant le transrhumel à la RN 3

L'ouverture à la circulation d'un des principaux accès du pont Salah-Bey (transrhumel) de Constantine est « imminente et devrait avoir lieu en début de semaine prochaine », a affirmé mercredi le directeur des travaux publics (DTP), Djamel-Eddine Bouhamed. Cette voie de communication reliant cet ouvrage d'art à la route nationale (RN) n°3 désengorgera la circulation dans toute la partie située sur les hauteurs de Constantine, notamment dans les alentours du quartier du Mansourah, a souligné le même responsable, met-

tant l'accent sur l'impact de cette route sur l'organisation de la circulation automobile dans le centre de Constantine. Pour M. Bouhamed, l'utilité du pont Salah-Bey sera « de mieux en mieux perçue » au fur et à mesure de l'ouverture de ses différentes voies d'accès, actuellement en cours de réalisation à partir de plusieurs points névralgiques de la ville, à l'image des cités populaires Ziadia et Daksi. Cet ouvrage d'art inauguré en juillet 2014 desservira également, à terme, l'autoroute Est-Ouest et l'aéroport international Mohamed-Boudiaf.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

04 safar 1436				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h53	12h22	15h01	17h23	18h46



EN - Les joueurs perçoivent la prime de qualification

La Tunisie en amical avant la CAN 2015



Kamel Mohamed

L'équipe nationale devrait affronter son homologue de Tunisie avant le coup d'envoi de la CAN-2015, prévue en Guinée équatoriale en janvier prochain, a-t-on appris auprès de la FAF. Celle-ci est en contact avec son homologue tunisienne pour finaliser la programmation de cette rencontre. Les deux équipes ne s'affronteront pas au premier tour de la CAN-2015 (17 janvier-8 février 2015) du fait qu'elles figurent dans le même chapeau, ce qui explique la programmation de cette rencontre qui devrait se dérouler en ter-

re tunisienne le 10 ou 11 Janvier à Tunis ou Monastir, d'autant plus que les deux pays ont signé plusieurs accords de coopération dans divers secteurs, dont le sport. Aussi les relations bilatérales qu'entretiennent les deux pays ont beaucoup facilité la programmation de cette rencontre. En plus de ce match, prévu, le 10 ou 11 janvier prochain, le sélectionneur national Christian Gourcuff, a souhaité programmer une autre rencontre amicale avant la CAN-2015, à Malabo. Par ailleurs, la FAF a honoré ses engagements envers les joueurs qui ont perçu la prime de qualification à la CAN. La prime est de l'ordre de

50 000 dollars pour chaque joueur. A l'évidence, la prime est calculée en fonction du nombre de matches auxquels aura participé chaque joueur. Les joueurs ayant pris part à tous les matches de qualification ont bénéficié de la prime complète. La FAF a clos le dossier des primes de qualification dans la mesure où des joueurs ayant participé aux éliminatoires ne figureront pas dans la liste des 23 retenus pour la CAN-2015. La liste des présélectionnés devrait être rendue publique vers la mi-décembre pour être finalisée avant le stage pré-compétitif de l'équipe nationale qui débutera le 2 janvier à Sidi Moussa.

Football - Ligue 1 match avancé demain à 15 h 00 USMH-MCA

Le Doyen face à son destin

Trois jours seulement après cédé la défaite à Sétif, le MCA, toujours lanterne rouge, enchaînera demain après-midi (15h00) avec une rencontre toute aussi capitale face au voisin, l'USMH et ce, pour le compte du match avancé de la douzième journée du championnat de Ligue 1. C'est décidément un chaud derby entre deux équipes aux parcours diamétralement opposés, mais qui visent le même objectif, à savoir la victoire. Epinglés par l'Entente lors de la précédente journée, les Harrachis ne jurent que par le succès d'autant

plus qu'ils veulent absolument reprendre les commandes ne serait-ce que provisoirement. Pour les hommes de laiche Abdelkader, cette rencontre représente une occasion inouïe pour se réconcilier avec leurs fans surtout qu'il s'agit d'un derby et que le Doyen se trouve en plein doute. En tous cas, le stade du 1er novembre de Mohammadia, pourrait s'avérer trop exigü pour accueillir les nombreux supporters des deux équipes. Par ailleurs au MCA, le technicien portugais Artur Jorge, a super-

visé l'équipe ce mardi, mais ne prendra ses fonctions que dimanche prochain, laissant ainsi le soin à Boualem Laroum de cocher l'équipe. Une autre mission des plus difficiles pour le directeur technique du Doyen, qui n'a pas trouvé la bonne formule pour redresser très vite la barre. C'est dire que seule une victoire pourrait redonner confiance au groupe. Souhaitons que cette rencontre se déroule dans un fair-play exemplaire et que l'arbitrage du trio Amalou- Azrine- Belbachir soit à la hauteur de l'événement. **M. Benboua**

LFP - Quatre matchs de suspension dont deux avec sursis pour Farid Belabbès

Le défenseur central du MC Oran, Farid Belabbès, a écopé de quatre matchs de suspension, dont deux avec sursis, suite à son exclusion, survenue le week-end dernier à Béchar face à la JS Saoura, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP)

sur son site officiel. L'ancien libero de l'USM Alger avait écopé de deux cartons jaunes au cours de cette 11e journée de Ligue 1, dont le premier pour contestation de décision, ce qui lui a valu, en sus de la suspension de quatre matchs, une amen-

de de 30.000 DA. Le coéquipier de Belabbès, Hamza Hamdadou, exclu au cours du même match, s'en est un peu mieux sorti, puisque la commission de discipline de la LFP ne l'a suspendu que pour un seul match.

Handball - En prévision du Mondial 2015

Le Qatar place la barre très haut

En accueillant le Mondial-2015 de handball masculin en janvier, le Qatar veut afficher son savoir-faire et prouver qu'il est à la pointe de l'innovation technologique dans le monde sportif. «Depuis 2006 (date des Jeux asiatiques), nous essayons toujours de placer la barre plus haut avec des idées innovantes», a expliqué Sheikh Saoud ben Abdulrahman Al-Thani, secrétaire général du Comité olympique qatari, en faisant visiter pour la première fois à une journaliste de l'AFP le nouveau stade de handball Al Attiya à Doha. «Je suis sûr que toute technologie qui sera utilisée au Qatar deviendra une norme pour d'autres événements», affirme-t-il. Construit en 18 mois pour la compétition prévue du 15 janvier au 1er février, le stade Ali ben Hamad Al At-

tiya dispose de quelques gadgets. Fixées aux murs, 29 cartes numériques tactiles permettront aux spectateurs de trouver facilement leur siège, les restaurants, les toilettes et les lieux de prière, remplaçant ainsi la fonctionnalité des hôtes ou hôtesses d'accueil. «Je n'ai jamais vu ça ailleurs», assure Sheikh Saoud. Le stade peut être converti en 48 heures en patinoire, ce qui révèle l'ambition du Qatar de participer aux Jeux Olympiques d'hiver à Pyeongchang (Corée du sud) en 2018. «Nous développons maintenant trois disciplines: le hockey sur glace, le curling et le patinage de vitesse sur courte piste. Notre objectif est d'avoir un athlète ou deux minimum qualifiés en 2018», annonce le responsable qatari.

ment technique dans pratiquement toutes les disciplines. A titre indicatif, ce déficit se situe à 10.000 encadrements spécialisés, uniquement en football. «Cependant, le sport algérien est en train de retrouver ses marques, grâce notamment à l'harmonie qui caractérise les relations de travail entre les Fédérations, le COA et le ministère des Sports. C'est pourquoi nous voulons mettre à profit cette dynamique pour hisser notre sport à un plus haut niveau», a poursuivi Berraf. Des techniciens algériens, spécialisés notamment en athlétisme, judo, football, boxe, handball, volley-ball et natation, monnaient leur savoir-faire à l'étranger, notamment dans les pays du Golfe. «Nous leur lançons un appel pour apporter leurs connaissances au profit des athlètes algériens, d'autant plus que le sport algérien connaît actuellement un dynamisme dans l'optique des jeux Olympiques 2016 et 2020», a conclu Mustapha Berraf.

Ligue 2

Avantage au MCS, l'OM et l'USC

Après un intermède de trois semaines, le championnat de Ligue 2 reprend ses droits demain à l'occasion de la douzième journée de changements au tableau. Le MCS, leader actuel, dispose d'une belle opportunité pour conserver sa première place avec la réception du WAT. Les conditions d'avant match, surtout psychologiques, s'annoncent favorables aux Saïdéens dans ce derby face à leurs homologues Widadis qui se cherchent encore après les remous vécus par le club. De son côté, la JSMB, en pleine crise de résultats, reçoit le CRBAF dans un match où les Béjaouis comptent provoquer ce fameux déclic avec la venue du nouvel entraîneur Mustapha Heddane. L'USMB, pour sa part, se rendra à Merouana pour croiser le fer avec l'ABM avec la ferme intention

de consolider sa position de dauphin d'autant plus qu'elle évoluera face à la plus faible attaque. En tous cas, les Blidéens sont condamnés à gagner puisqu'ils restent menacés par l'OM et l'USC qui auront l'avantage de jouer chez eux. Les Médéens, sous la houlette de leur nouveau coach Khezzar (ex- JS Saoura) ayant succédé à Biskri, devront sortir le grand jeu pour venir à bout du CAB qui, lui aussi, sera dirigé par un nouvel entraîneur Azziz Abbès en remplacement de l'Irakien Ameer Djamil. A Oum El Bouaghi, l'USC semble bien placée devant son hôte du jour, l'ASK, pour glaner les trois points et rester dans le sillage du peloton de tête à moins que les Khroubis n'en décident autrement. De son côté, le CABBA, encore à la recherche de son équilibre, sera en danger face à la détermination du promu, le DRBT, qui compte épingle à son tableau de chasse un ex-sociétaire de l'élite. A Kolea, le match ESMK-RCR reste ouvert à tous les pronostics dans la mesure où il se jouera à huis clos. A Boussaâda, l'ABS a l'intention d'exploiter la crise interne de l'USMMH pour augmenter son capital points et améliorer sa position. **M. Zeggai**

Vendredi à 15h00

Boussaâda : ABS-USMMH
Medea : OM-CAB
O.E. Bouaghi : USC-ASK
Kolea : ESMK-RCR
Saida : MCS-WAT
Tadjenanet : DRBT-CABBA
Merouana : ABM-USMB
Bejaia (16h 00) : JSMB-CRBAF

Division nationale amateur Est Une journée tranquille pour les deux co-leaders

Après avoir passé avec brio le dernier tour régional de la Coupe d'Algérie, les quatre pensionnaires du championnat inter-régions groupe Est, le MOC, le HBCL, l'ESG et Hamra Annaba enchaîneront ce week-end avec la 10e journée du championnat. D'ailleurs, c'est le duel à distance entre les deux co-leaders, l'USM Ain Beïda et la JSM Skikda qui retient l'attention lors de cette étape. Éliminés de l'épreuve populaire, ces deux équipes font de l'accession leur principal objectif. On suivra ainsi la réaction de la JSMS qui se rendra à Kais pour affronter l'USM Khenchela, en très mauvaise posture, alors que l'USMAB, qui évolue

lue dans son jardin face au HB Chelghoum Laïd ne devrait pas trembler devant une équipe du milieu du tableau. De son côté, l'US Biskra, qui suit de près les deux chefs de file, évoluera à Collo face à l'Entente locale, en nette perte de vitesse. Donc, à priori, une occasion à saisir pour les Biskris afin de garder le contact avec la locomotive de tête. Dans un autre registre et à huis clos, l'ES Guelma tentera de passer l'écueil du NC Magra dans le but de se hisser sur le podium, alors que l'USM Annaba sera à Jijel pour récolter les trois points devant le CR Village Mousa dans une rencontre également sanctionnée par le huis clos. Au bas du tableau, le choc des mal-classés mettra aux prises, le WA Ramdane Djamel à son prédécesseur, l'AS Ain M'ila. Il va sans dire que seule une victoire permettrait au vainqueur de reprendre son souffle. Enfin, le NRB Touggourt et Hamra Annaba bénéficieront de l'avantage du terrain en accueillant respectivement le MSP Batna et le MO Constantine. **M. Benboua**

Vendredi à 15h00

Ain Beïda : USMAB-HBCL
Skikda : WARD-ASAM
Collo : EC-USB
Guelma : ESG-NCM
Jijel : CRVM-USMA
Touggourt : NRBT-MSPB
Annaba : Hamra-MOC
Kais : USMK-JSMS

En prévision des JO 2016 et 2020

L'appel de Berraf aux techniciens algériens expatriés

Le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf a indiqué, mardi à Alger, que les techniciens algériens exerçant à l'étranger, disposeront de «toutes les garanties» pour accomplir convenablement leur fonction s'ils décident de rentrer au bercail. «Un cadre de travail et de séjour adéquat leur sera offert, aussi bien sur le plan salarial qu'en matière de vie familiale», a souligné Berraf lors du Forum du journal DK News.

Laissant un appel aux techniciens qui prodiguent actuellement leurs connaissances aux équipes sportives étrangères dans diverses disciplines, le président du COA a ajouté que le sport algérien dispose des «moyens et équipements nécessaires pour permettre aux staffs techniques d'accomplir un travail performant, pour peu que l'entraîneur soit animé d'une volonté de réussir». Selon des chiffres communiqués auparavant par le ministère des Sports, l'Algérie enregistre un déficit en matière d'encadre-

ment technique dans pratiquement toutes les disciplines. A titre indicatif, ce déficit se situe à 10.000 encadrements spécialisés, uniquement en football. «Cependant, le sport algérien est en train de retrouver ses marques, grâce notamment à l'harmonie qui caractérise les relations de travail entre les Fédérations, le COA et le ministère des Sports. C'est pourquoi nous voulons mettre à profit cette dynamique pour hisser notre sport à un plus haut niveau», a poursuivi Berraf. Des techniciens algériens, spécialisés notamment en athlétisme, judo, football, boxe, handball, volley-ball et natation, monnaient leur savoir-faire à l'étranger, notamment dans les pays du Golfe. «Nous leur lançons un appel pour apporter leurs connaissances au profit des athlètes algériens, d'autant plus que le sport algérien connaît actuellement un dynamisme dans l'optique des jeux Olympiques 2016 et 2020», a conclu Mustapha Berraf.

Ligue des champions

Chelsea et Shakhtar au prochain tour



Lionel Messi est entré mardi dans la légende en effaçant d'un triplé des tablettes le record de buts de Raul en Ligue des champions (74 contre 71), tandis que Chelsea et le Shakhtar Donetsk se sont qualifiés pour les 8e de finale.

Les deux qualifiés de mardi soir rejoignent le Real Madrid, Barcelone, Paris SG, Dortmund, Bayern Munich et Porto, qui avaient déjà leur billet en poche. Dans le groupe E, les Citizens ont sans doute poussé un gros ouf de soulagement en apprenant le résultat du match à Moscou entre le CSKA et l'AS Rome (1-1) qui s'était joué avant le leur. Ce nul permettait en effet à Manchester City de rester en vie dans la course aux 8e de finale quoiqu'il arrive ensuite face au Bayern Munich. Mais au terme d'un match fou et grâce à un triplé

d'Agüero, City a arraché le succès (3-2) contre les Bavarois, déjà qualifiés. City a maintenant 5 points, tout comme la Roma et le CSKA. La deuxième place qualificative se jouera entre ces trois équipes lors de la dernière journée. Pour l'histoire, l'inaltérable Totti a marqué son 18e but en C1 sur un coup franc direct à l'âge de 38 ans, 1 mois et 29 jours, améliorant le record du plus vieux buteur, qu'il détenait déjà. Dans le groupe F, on attendait ce fameux but de Messi et il y en a eu trois finalement sur la pelouse de l'Apoel Nicosie: l'Argentin du Barça a marqué un triplé, soient les 72e, 73e et 74e buts de sa carrière en Ligue des champions, effaçant ainsi le record de Raul (71). Son grand rival Cristiano Ronaldo (70 buts en C1), qui jouait hier, est sans doute vexé. Mais les votes du

Ballon d'Or se sont achevés vendredi dernier, ce qui pénalise la «Puce» vis à vis de «CR7».

La soirée chypriote du Barça a également été marquée par le premier but sous ses nouvelles couleurs catalanes de Suarez. Résultat final: 4 à 0 pour le Barça. Mais dans cette poule, le Paris SG (déjà qualifié tout comme les Barcelonais) reste leader d'un petit point, grâce à son succès contre l'Ajax Amsterdam, 3 à 1, sur un double de Cavani et un but d'Ibrahimovic. La première place du groupe se jouera à Barcelone le 10 décembre. Dans le groupe G, le Chelsea de Mourinho poursuit son programme sans accroc et a décroché le premier billet qualificatif dans cette poule à la faveur de sa large victoire contre Schalke (5-0). Voilà un revers qui va très faire mal à l'orgueil de Di Matteo, nouvel entraîneur de la formation allemande qui avait gagné la Ligue des champions avec Chelsea en 2012 avant d'être limogé six mois plus tard seulement. Dans l'autre match, le Sporting Portugal s'est finalement imposé 3 à 1 contre Maribor, dans un match retardé près de 45 minutes en deuxième période pour une panne d'éclairage. Dans le groupe H, les joueurs du Shakhtar Donetsk se sont qualifiés pour les 8e de finale sans même avoir à chausser leurs crampons. C'est ce qui s'appelle une qualification dans un fauteuil. Les Ukrainiens peuvent dire merci pour ça à Porto, qui avait déjà son ticket en poche, et s'est imposé un peu plus tôt dans la soirée en match décalé, sur la pelouse du Bate Borisov (3-0). Le Bate Borisov vit un calvaire dans cette Ligue des champions et a égalé le record de buts encaissés en phase de poules en une saison (22 en 5 matches) alors qu'il reste encore une journée à disputer... Et le Shakhtar au fait? Il s'est incliné 1 à 0 contre l'Athletic Bilbao, mais ce n'est vraiment pas grave pour les Ukrainiens.

Ligue des champions

Brahimi disputera les 8e de finale, Slimani tout proche



L'international algérien, Yacine Brahimi, disputera pour la première fois de sa carrière les huitièmes de finale de la Ligue des champions d'Europe de football après la victoire, mardi, de son équipe le FC Porto sur le terrain du Bate Borisov de Bélarus (3-0), synonyme d'une qualification précoce des Portugais.

Dans cette rencontre entrant dans le cadre de la 5e journée de la phase de poules (groupe H), Brahimi, auteur de quatre buts dans cette épreuve, n'a ni marqué ni été passeur décisif. Il était toutefois impliqué sur le deuxième but de son équipe signé Martinez à la 65e minute de jeu. L'Algérien a été remplacé par Adrian Lopez à la 83e minute. L'homme du match a été Hector Herrera auteur d'un superbe but et passeur sur les deux autres. C'est la

troisième victoire de suite et la deuxième à l'extérieur pour les joueurs de Lopetegui en Champions League cette saison. Quoi qu'il arrive lors de la dernière journée, les «Dragons» termineront en tête du groupe. Premiers avec 13 points, ils devancent de 5 unités le Shakhtar Donetsk (Ukraine), lui aussi qualifié au prochain tour. De son côté, l'autre international algérien, Islam Slimani, a inscrit son deuxième but en Ligue des champions d'Europe de football cette saison lors de la victoire à domicile de son équipe Sporting Lisbonne face aux Sloènes de NK Maribor (3-1). Slimani a été l'auteur du troisième but des Lisboètes à la 65e minute de jeu. C'est Carlos Mané qui avait ouvert le score avant que Nani n'ajoute un deuxième but. Juste avant la mi-temps, Maribor avait réussi à ré-

duire la marque suite à un CSC de Jefferson, mais en vain, le Sporting était au-dessus dans ce match. Grâce à cette victoire, conjuguée à la grosse défaite à domicile des Allemands de Schalke 04 face au leader de la Premier League anglaise Chelsea (5-0), les coéquipiers de l'attaquant algérien se retrouvent deuxième du groupe avec sept points, devançant de deux unités les Allemands. Maribor est d'ores et déjà éliminé. L'ex-joueur du CR Belouizdad, à de grandes chances de disputer les huitièmes de finale pour sa première expérience dans la prestigieuse compétition européenne. Son équipe aura besoin seulement d'un nul de son déplacement à Chelsea, leader incontesté de sa poule, lors de la dernière journée afin de valider son billet pour le prochain tour.

Ligue des champions

Messi l'extraterrestre



En 72 heures, Lionel Messi a atteint deux fois l'Everest des buteurs: l'Argentin a établi mardi un nouveau record de buts en Ligue des champions avec un triplé (72e, 73e et 74e buts), s'installant seul au sommet devant Raul (71), trois jours après une prouesse similaire en Liga. Jusqu'où ira l'attaquant du FC Barcelone? Livresse des cimes ne l'a en tout cas pas perturbé mardi, pas plus que la pression de son rival du Real Madrid Cristiano Ronaldo, qui le talonne dans ce classement (70 buts) et devra cravacher mercredi à Bâle pour tenter de revenir à hauteur. Sur la pelouse de l'Apoel Nicosie, l'Argentin a d'abord brisé la fameuse marque de Raul d'un but de raccroc en déviant un ballon de Rafinha. Pas le plus beau de sa carrière, mais un but historique: son 72e en C1. Son 73e fut plus joli, avec un contrôle du gauche et un tir intérieur pied droit. Pour son 74e, il n'eut qu'à pousser le ballon au terme d'une belle action. Ce mois de novembre 2014 gardera un goût d'éternité pour le quadruple Ballon d'Or: il lui a permis d'être consacré à la fois comme meilleur marqueur absolu du Championnat d'Espagne (253 buts), en dépassant le mythique attaquant Telmo Zarra (251), et de devenir dans la foulée l'unique meilleur buteur de l'histoire de la C1.

Quand Raul, ex-star du Real Madrid et de Schalke 04, avait mis 144 matches à atteindre son total de 71 unités, Messi n'a eu besoin que de 90 rencontres pour l'égaliser et une 91e mardi pour lui ravir sa première place. Ces deux records permettront sans doute à «Leo» d'oublier un peu les déconvenues qui ont jalonné sa saison 2013-2014, entre blessures, accusations de fraude fiscale et défaite en finale du Mondial-2014 avec la sélection argentine. Porté

en triomphe samedi au Camp Nou, acclamé mardi à Nicosie par ses équipiers, Messi a en outre pu constater que sa cote d'amour dans son club reste intacte, alors que l'attaquant avait laissé entendre ces derniers jours que les critiques reçues ces derniers mois dans un Barça en plein changement d'ère l'avaient blessé.

En tout cas, cette double couronne symbolise bien l'empreinte laissée par Messi dans le football mondial, d'autant que l'Argentin n'a que 27 ans et peut espérer prendre le large rapidement vis-à-vis de Raul et Zarra, comme l'a rappelé l'entraîneur barcelonais Luis Enrique. «Ce sera un joueur unique et inégalable. Nous avons la chance de l'avoir avec nous et d'en profiter», a dit ce week-end le technicien, qualifiant Messi de «meilleur joueur de l'histoire». Inégalable? Pas si sûr, car Cristiano Ronaldo (29 ans) a son mot à dire. Avec 70 buts en C1, le double Ballon d'Or portugais n'est pas passé loin de décrocher le premier ce record mais il reste à portée de tir de l'Argentin.

Et on peut s'attendre à ce que cette marque change régulièrement de main dans les mois et années à venir, en fonction de l'état de forme de chacun et des fortunes respectives du Barça et du Real dans cette compétition. Pour le Ballon d'Or, qui sera décerné le 12 janvier à Zurich, en revanche, ces records interviennent sans doute trop tard: le scrutin est clos depuis vendredi et Messi peut s'en vouloir d'avoir retardé l'échéance. Rageant pour l'Argentin à servir de trophées majeurs aux beaux jours en 2014, Messi est parti avec une longueur de retard sur Ronaldo, vainqueur au printemps de la Ligue des champions avec le Real, ou bien sur les joueurs allemands sacrés champions du monde cet été, comme le gardien Manuel Neuer.

Europa League - 5 e journée

Aujourd'hui (19h00)

Rijeka (CRO)	Standard Liège (BEL)
Feyenoord (NED)	FC Séville (ESP)
Wolfsburg (GER)	Everton (ENG)
Slovan Bratislava (SVK)	Young Boys (SUI)
Sparta Prague (CZE)	Naples (ITA)
Aalborg (DEN)	Steaua Bucarest (ROM)
Dynamo Kiev (UKR)	Rio Ave (POR)
Dynamo Minsk (BLR)	PAOK Salonique (GRE)
Guingamp (FRA)	Fiorentina (ITA)
Trabzonspor (TUR)	Metalist Kharkov (UKR)
Lokeren (BEL)	Legia Varsovie (POL)

Aujourd'hui (21h05)

Zurich (SUI)	Apollon Limassol (CYP)
Villarreal (ESP)	Mönchengladbach (GER)
Torino (ITA)	FC Bruges EL
HJK Helsinki (FIN)	FC Copenhague (DEN)
Tottenham (ENG)	Partizan Belgrade (SRB)
Asteras Tripolis (GRE)	Besiktas (TUR)
Celtic Glasgow (SCO)	Salzburg (AUT)
FC Astra (ROM)	Dinamo Zagreb (CRO)
Estoril (POR)	PSV Eindhoven (NED)
Saint-Etienne	Qarabag (AZE)
Inter Milan (ITA)	Dnipropetrovsk (UKR)
(17h00) Dinamo Moscou (RUS)	Panathinaïkos (GRE)
(18h00) Krasnodar (RUS)	Lille (FRA)



- 07.00 Journal télévisé
- 07.20 Sabah el kheir
- 09.05 Saïdati
- 10.00 Ardh el saâda
- 10.40 Ouyoun el houb
- 11.30 Chahid wa chawahid
- 12.30 El moustahlik
- 13.00 Journal télévisé
- 13.20 Yasmin
- 15.00 Mahla di aâchia
- 16.00 Nabatat li zina
- 16.30 Spider redes
- 16.45 Indie a tout prix
- 17.00 Fourssan l'Ahaggar
- 18.00 Journal télévisé amazigh
- 18.20 Takdar tarbah
- 19.20 Familetna
- 20.00 Journal télévisé
- 21.00 Les martyrs de la guillotine
- 21.15 Rana hana
- 22.00 Film
- 00.00 Journal télévisé



20.45 Zodiac



Avec Jake Gyllenhaal, Mark Ruffalo, Anthony Edwards, Brian Cox
En 1969, un tueur en série sème la terreur à San Francisco et aux alentours de la ville. Revendiquant pas moins de trente-sept meurtres, ce monstre sadique prend un malin plaisir à narguer la police en envoyant des lettres codées à la presse. Les inspecteurs de police David Toschi et William Armstrong, le chroniqueur judiciaire Paul Avery et le jeune dessinateur Robert Graysmith tentent de l'identifier.



JEUDI



20.55 Profilage



Saison 5 - Episode 10 - Jusqu'au bout de la nuit
Avec Odile Vuillemin, Philippe Bas, Jean-Michel Martial
Une jeune femme a été retrouvée en pleine forêt recouverte d'un sang qui ne lui appartient pas. Confuse, elle ne tient pas de propos cohérents et semble incapable de donner la moindre information à la police. Hyppolite suggère d'aller jeter un coup d'œil au château de Chanzy, à proximité du lieu où elle a été trouvée. Sur place, Chloé et Rocher font une sanglante découverte.



20.45 Envoyé spécial



Présenté par Guilaïne Chenu, Françoise Joly
C'est cher d'être pauvre ! Des logements vétustes, plus gourmands en énergie, des voitures achetées d'occasion qu'il faut réparer plus souvent... ce sont souvent les ménages les plus modestes qui paient le prix fort. En 2012, pour leurs dépenses quotidiennes, ils auraient déboursé plus de 2 milliards d'euros de surcoût par rapport aux plus aisés.



20.50 Bones



Saison 10 - Episode 2 - La conspiration
Avec Emily Deschanel, TJ Thyne, David Boreanaz, Michaela Conlin
Bouleversés par le décès brutal de leur ami, Booth et l'équipe de l'Institut poursuivent sans relâche leurs recherches sur la conspiration au sein du FBI. Seeley est particulièrement affecté et culpabilisé et Bones le soutient du mieux qu'elle peut. Malgré son état, Daisy insiste pour participer à l'analyse du corps. Angela pense avoir trouvé le moyen d'identifier le traître grâce aux informations contenues dans la puce.



20.50 Star Trek



Avec Chris Pine, Zachary Quinto, Karl Urban, Zoe Saldana
En 2233, lors d'une mission du vaisseau amiral de la Fédération des planètes, un bâtiment inconnu surgit d'une faille temporelle. Le vaisseau est défilé et son capitaine tué. Désormais maître à bord, George Kirk ordonne l'évacuation. Sa femme donne naissance à James T. Kirk, puis assiste à la mort de son époux qui se sacrifie en jetant l'appareil contre l'agresseur pour couvrir la fuite de l'équipage.



20.55 Ray Donovan



Saison 2 - Episode 3 - Prêt sur gage
Avec Liev Schreiber, Jon Voight, Vinessa Shaw, Paula Malcomson
L'agent spécial Ed Cochran accepte de recevoir la journaliste Kate McPherson pour répondre à ses questions sur le meurtre de Sullivan. Ray entreprend de convaincre Stu Feldman de laisser sa fille intégrer Bel Air Academy. Celui-ci accepte à la condition que Donovan lui organise un rendez-vous avec une star de films. Claudette arrive en ville pour voir Mickey. Mais celui-ci doit d'abord semer son agent de probation.

22.45 Lilyhammer



Saison 2 - Episode 7 - Coup de froid
Avec Steven Van Zandt, Trond Fausa Aurvag, Steinar Sagen
Frank et ses hommes rendent visite à un agriculteur après avoir découvert qu'il surfacturait ses produits. Acculé et à cours d'argent, celui-ci propose à l'ex-mafieux de devenir copropriétaire d'un troupeau de rennes. Parallèlement, les membres du gang Bieber se rendent à New York pour entrer en contact avec un certain Aldo Delucci en espérant qu'il les aidera à faire tomber Tagliano. Jan doit quitter la Norvège.



- 09.00 Bonjour d'Algérie (direct)
- 10.30 Djourouh el hayet
Feuilleton algérien
- 11.00 Senteurs d'Algérie
Reportage
- 12.00 Journal en français
- 12.30 Massadjid oua tarikh
- 13.20 Prière du vendredi (direct)
- 13.45 Réflexions
- 14.35 En haut de l'affiche
- 15.30 Dessin animé
- 16.00 Basketball en direct
- 18.00 Journal en amazigh
- 18.25 Djourouh el hayet
Feuilleton algérien
- 19.00 Journal en français
- 19.30 Point culturel
- 20.00 Journal en arabe
- 20.45 Familetna
- 21.15 Séquences d'archives
- 22.35 Habite netzawedj 2
Film algérien



20.45 Faut pas rêver



- Polynésie, de Tahiti à Bora Bora
Présenté par Philippe Gougler
De Tahiti à Bora Bora en passant par Moorea, Rurutu et Huahine, le globe-trotteur propose une découverte toute en douceur de ce bout du monde perdu dans le Pacifique sud. Les reportages : Matarai, les yeux du ciel. Une bande de copains utilisent des drones pour photographier la montagne percée de Moorea • Les hommes forts de Rurutu. Sur cette île de l'archipel des Australes, pendant la fête de Heiva, des hommes portent des pierres de 150 kilos !



VENDREDI



20.55 Alors on chante !



A l'occasion des 20 ans du Sidaction et de la sortie de l'album «Kiss & Love», réalisé par Pascal Obispo, la chaîne propose une grande soirée depuis le Palais des Sports de Paris. Accompagné par un orchestre symphonique, près d'une centaine d'artistes interprètent, en duo ou en bande, les titres phare de l'album mais aussi les plus grandes chansons d'amour. Pascal Obispo est notamment entouré de Florent Pagny, Patrick Bruel, Carla Bruni, Calogero, Laurent Voulzy, Yannick Noah, Zazie, Bénabar, Maurane, Christophe Willem ou encore Nolwenn Leroy.

23.25 Vendredi, tout est permis avec Arthur



Présenté par Arthur
Pour lancer le week-end, l'animateur conçoit des personnalités de la chanson, de l'humour ou de la comédie à une soirée où ils pourront donner libre cours à leur créativité. Dans la décontraction et la bonne humeur, il leur lance des défis d'improvisation où l'autodérision est de mise. Les invités doivent par exemple jouer une saynète sur un décor penché à 22,5 degrés et ainsi défier les lois de la gravité.



20.50 NCIS : enquêtes spéciales



Saison 11 - Episode 24 - Honore ton père
Avec Mark Harmon, Pauley Perrette, Michael Weatherly, David McCallum
L'équipe enquête sur l'incendie d'un navire de l'armée survenu alors qu'il effectuait des manœuvres au large du Mariland. Le bateau servait de centre de détention secret pour interroger des terroristes capturés dans des conditions spéciales.



20.45 Duel au soleil



Saison 1 - Episode 1 - Aller simple
Avec Gérard Darmon, Yann Gael, Jeanne Bournaud, Chloé Stefani
En Corse, Ange Renucci, un policier de 50 ans aux méthodes peu orthodoxes, est contraint de faire équipe avec son nouvel et jeune adjoint, Sébastien Le Tallec, qui suit le règlement à la lettre. Ils doivent mettre leur différend de côté pour résoudre une première affaire, le meurtre de Valérie, 29 ans, originaire d'Avignon, dont le corps a été retrouvé dans une chambre d'hôtel.



20.30 Championnat de France Ligue 1



- Marseille / Nantes
André Ayew et les Marseillais disputent leur deuxième match d'affilée à domicile, face aux Nantais. Les Canaris emmenés par Serger Gakpe se rapprochent peu à peu du podium de la Ligue 1. Mais pour rester durablement dans le haut du tableau, les hommes de Michel Der Zakarian vont devoir prendre des points contre les favoris du championnat. Ce soir, ils vont essayer de contrarier les pronostics au Stade Vélodrome et ramener au moins le point du match nul. La tâche s'annonce rude, car depuis le début de la saison, André-Pierre Gignac, Nicolas Nkoulou et leurs partenaires phocéens parviennent à imposer leur jeu physique à leurs adversaires. Les Nantais tenteront de trouver la parade.

22.25 Jour de foot, première édition



- 15e journée de Ligue 1
Le journaliste revient sur les moments forts de Marseille/Nantes, match avancé de la 15e journée du championnat de France de Ligue 1.

Saïda: saisie de cocaïne, deux arrestations



Les éléments de la sûreté de wilaya de Saïda ont opéré, cette semaine, la saisie de 21,2 grammes de cocaïne et l'arrestation de deux personnes, a-t-on appris hier mercredi de ce corps de sécurité. Exploitant des informations, ils ont suivi les mouvements d'un émigré algérien établi en France versé dans le trafic de drogue à Saïda et ont réussi à trouver, à bord de son véhicule, la quantité de drogue saisie. Le mis en cause et son acolyte ont été aussitôt arrêtés et présentés lundi devant le procureur de la République près le tribunal de Saïda, qui a placé le premier sous mandat de dépôt et l'autre sous contrôle judiciaire.

L'armée américaine va positionner des chars en Europe de l'Est



L'armée américaine prévoit de positionner environ 150 chars et véhicules blindés dans plusieurs pays membres de l'Otan, dont une partie serait stationnée dans des pays d'Europe de l'Est pour participer à des exercices, selon un général mardi. Ce projet fait partie de l'opération «Atlantic Resolve», destinée à rassurer les Etats baltes ainsi que la Pologne, inquiets des manœuvres de la Russie en Ukraine notamment. Outre ce déploiement de blindés, des troupes au sol seront envoyées régulièrement pour quelques mois afin de participer à des exercices conjoints dans ces pays. Près d'une cinquantaine de véhicules blindés sont déjà en place et une centaine de chars Abrams M1 et de véhicules de combat Bradley seront «pré-positionnés» en Allemagne, et éventuellement dans d'autres endroits, quand les troupes américaines conduiront leurs exercices conjoints avec des soldats de leurs partenaires de l'Alliance atlantique, a précisé à l'AFP le général américain Ben Hodges, actuellement stationné en Estonie. «Les troupes viendront pour participer aux exercices, puis elles rentreront. L'équipement restera sur place», a-t-il ajouté.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

La diva libanaise Sabah est morte



Le monde arabe perd l'une de ses icônes avec le décès à 87 ans de la diva libanaise Sabah, célèbre pour ses chansons expressives, ses rôles dans près de 100 films et sa vie sentimentale tumultueuse. Sabah, de son vrai nom Jeannette Gergi Feghali, s'est

éteinte à l'aube dans son lit à l'hôtel Comfort dans la banlieue de Beyrouth où elle résidait, a annoncé son imprésario, Joseph Gharib. Ses funérailles auront lieu dimanche dans le centre de la capitale. Surnommée par ses fans «Chahrouha» (merle chanteur) ou Sa-

bouha, la diva née en 1927 à Bdedoun, un village chrétien à l'est de la capitale libanaise. Elle se lance très jeune dans la chanson, dès 1940, entamant ainsi une longue carrière avec plus de 3.000 chansons et une cinquantaine d'albums. Elle chante notamment des airs traditionnels libanais produits en grande partie par les Frères Rahabani ou les compositeurs égyptiens Baligh Hamdi et Mohamed Abdelwahab. Elle se produit dans les plus grandes salles du monde, comme l'Olympia à Paris ou l'Albert Hall à Londres. Sabah mène parallèlement une carrière fructueuse au cinéma, essentiellement en Egypte, où elle tourne dans près de 100 films. Elle est aussi célèbre pour présenter des concerts et participer à des émissions à la télévision à un âge avancé.

Polémique autour de propos de Sarkozy sur le Maghreb

Des propos de l'ex-président de droite Nicolas Sarkozy, justifiant la nomination d'une de ses ministres en 2007 par ses ascendances maghrébines, ont provoqué mercredi un début de polémique en France où certains lui reprochent de diviser les citoyens. Lors d'un meeting mardi soir dans la banlieue parisienne, M. Sarkozy a expliqué son choix pour le ministère de la Justice en ces termes: «Je m'étais dit que Rachida Dati, avec père et mère algérien et marocain, pour parler de la politique pénale, cela avait du sens» pour représenter «la France dans sa diversité». «Lorsque vous parlez toujours des origines et de la couleur de la peau, d'une certaine manière, vous faites des catégories différentes de citoyens et ce n'est pas ma vision des choses», a réagi mercredi le centriste François Bayrou, président du Mouvement démocrate (Modem). «Je pense que ce que la France a de plus important, c'est de regarder les gens non pas en fonction de leur origine, mais de la citoyenneté qu'ils portent», a-t-il déclaré sur la chaîne I-Télé.



L'Opep reste divisée



L'Opep restait divisée mercredi à la veille d'une de ses plus importantes réunions depuis des années, l'Arabie saoudite écartant toujours une baisse de la production du cartel, tandis que l'Iran appelait à répondre au surapprovisionnement grandissant du marché pétrolier. «Tous les experts pensent qu'il y a une surabondance de l'offre sur le marché pétrolier, et l'an prochain il sera encore plus surapprovisionné», a déclaré mercredi le ministre iranien du Pétrole, Bijan Namdar Zanganeh, à son arrivée dans la capitale autrichienne. Les cours du pétrole brut ont chuté de plus de 30% depuis le printemps, tombant à leurs plus bas niveaux depuis quatre ans, en raison d'un déséquilibre grandissant entre l'offre et la demande.

D'un côté, la production mondiale a gonflé avec l'envolée de l'offre américaine de pétrole, grâce à l'exploitation de ressources non conventionnelles, comme le pétrole de schiste. De l'autre, les prévisions d'augmentation de la demande planétaire d'or noir ont été revues à la baisse ces derniers mois, en raison notamment de l'affaiblissement de la croissance dans des zones de consommation majeures, comme l'Europe et la Chine. Mais l'Opep reste divisée sur l'attitude à adopter face à la baisse des cours. Mercredi, le ministre saoudien du Pétrole, Ali Al-Nouaïmi, a ainsi laissé entendre qu'il allait défendre une reconduction du plafond de l'Opep, douchant les espoirs d'une diminution du plafond.

EDITORIAL

Par M. Saadoune

AUTODESTRUCTION ASSISTÉE

Il y a quelques semaines, l'émissaire de l'Onu pour la Libye, Bernardino Leon, disait craindre que le pays n'atteigne le point de non-retour. On se demande si ce point n'est pas dépassé avec l'escalade en cours entre les protagonistes d'une guerre libyenne fortement alimentée de l'extérieur. Après des raids aériens contre Benghazi, Tripoli et Nafoussa, dans l'Ouest, le secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-moon, a appelé à la fin des attaques et a demandé à «toutes les parties» de stopper l'escalade. Le SG de l'Onu s'est dit convaincu que le «dialogue» est le seul moyen de résoudre la crise et a redit sa confiance dans les efforts de Bernardino Leon en ce sens. Ban Ki-moon ne peut pas aller au-delà d'une certaine langue de bois diplomatique. Il ne peut pas dire ouvertement que «toutes les parties» en action en Libye ne sont pas que libyennes. Si le dialogue est bien la «seule» voie pour sortir de la crise, il est rendu impossible par les ingérences extérieures. Il n'est pas difficile de les distinguer : il suffit de voir comment Al-Jazeera et Al-Arabiya couvrent la situation en Libye pour en avoir un aperçu. Le Qatar apporte un soutien franc

au gouvernement de Tripoli, l'Egypte et les Emirats au gouvernement de Tobrouk. Ces parties externes ne se contentent pas d'un soutien médiatique. L'embargo sur les armes décidé par l'Onu est battu en brèche. Dans une Libye qui ne manque pas d'armes, cela ne fait qu'accroître les capacités d'autodestruction des Libyens. Ces parties extérieures poussent à la solution militaire. Et elles y réussissent. Les protagonistes de la guerre sont ainsi encouragés à aller jusqu'au bout de la Libye. L'Etat libyen n'existe plus et les incitations à la poursuite des affrontements mettent en péril l'existence même de ce pays. La partition de ce pays n'est plus une vue de l'esprit. Elle se dessine par les armes. L'Egypte est dans une démarche «éradicatrice» contre ses Frères musulmans, elle la poursuit en Libye où elle se fait le soutien et le conseiller du gouvernement de Tobrouk. Le maréchal Sissi semble clairement parier sur la so-

lution militaire et soutient ouvertement le général Haftar dans son offensive meurtrière contre Benghazi. Le Caire, à défaut d'une victoire militaire du gouvernement de Tobrouk, semble prêt à encourager une séparation de la très riche Cyrénaïque voisine du reste de la Libye. Aucun officiel égyptien ne le reconnaîtra mais ce qui se passe sur le terrain et l'obstruction politique que Le Caire mène pour entraver le dialogue en sont les signes. L'Algérie qui défend un dialogue large et inclusif pour résoudre la crise libyenne est, elle aussi, contrainte à la langue de bois diplomatique. Aucun officiel n'admettra publiquement que les démarches de l'Algérie et de l'Egypte, les deux grands voisins de la Libye, ne vont pas dans la même direction. Pour l'heure, l'Algérie se fait moins causante sur le projet de réunir les protagonistes libyens. Et pour cause, les dynamiques externes poussent les acteurs libyens vers plus d'affrontements, vers la «guerre totale» dans l'illusion qu'ils peuvent trancher la situation. L'heure du dialogue n'est pas venue. On ne sait pas si elle viendra au rythme avec lequel ce pays s'entretient avec l'aide de l'extérieur.

Non-lieu dans l'enquête sur l'assassinat d'Ali Mecili à Paris

Un juge d'instruction a récemment ordonné un non-lieu dans l'enquête sur l'assassinat en 1987 à Paris d'Ali Mecili, une décision contre laquelle la famille a fait appel, a appris l'AFP hier de source proche du dossier.

Ali Mecili, un avocat de 47 ans exilé en France en 1965, avait été assassiné par balle le 7 avril 1987 dans le hall de son immeuble, dans le centre de Paris. Sa famille, notamment sa veuve, accuse le pouvoir algérien de l'époque d'être impliqué dans sa mort. «Nous faisons appel de ce non-lieu. Il est hors de question qu'un crime politique commis en France reste impuni», a réagi l'avocat de la famille, Me Antoine Comte, contacté par l'AFP. Ce non-lieu, prononcé le 17 novembre et conforme aux réquisitions du parquet de Paris, «rend peut-être service aux rapports franco-algériens mais c'est une honte pour la justice», a déclaré l'avocat. L'enquête avait rebondi en 2007. Un diplomate, Mohamed Ziane Hasseni, avait été arrêté à Marseille en août 2008 mais avait finalement été mis hors de cause en août 2010. L'arrestation de Mohamed Ziane Hasseni, alors chef du protocole du ministère des Affaires étrangères, avait empoisonné les relations entre Paris et Alger.

Trois policiers tués en Egypte

Trois policiers, dont un colonel, ont été tués mercredi par des inconnus qui ont ouvert le feu sur leur voiture dans le Sinaï, un bastion des insurgés islamistes en Egypte, a annoncé le ministère de l'Intérieur. L'armée, visée elle aussi par des attaques meurtrières dans le Sinaï, a lancé une vaste offensive ces derniers mois dans le nord de la péninsule pour y déloger notamment l'un des principaux groupes djihadistes, Ansar Beit al-Maqdess, qui a récemment fait allégeance à l'organisation Etat islamique (Daech).

L'attaque est survenue à Al-Arish, le chef-lieu du Nord-Sinaï: des inconnus en voiture ont mitraillé le véhicule qui transportait les trois policiers avant de s'enfuir. Les attentats à la bombe et les attaques visant policiers et soldats se sont multipliés dans tout le pays, mais notamment dans le Sinaï. Ansar Beit al-Maqdess revendique la plupart de ces attaques.

USA : deuxième nuit de colère à Ferguson



La petite ville américaine de Ferguson a connu mardi soir une deuxième nuit agitée en réaction à l'impunité du policier ayant abattu un jeune Noir, tandis que de nombreuses manifestations de protestation se sont déroulées à travers les Etats-Unis. «Je suis ici dehors pour soutenir Michael Brown et sa famille et pour voir la justice être rendue!», a lancé Michael Jackson, 48 ans, un habitant des environs de Ferguson, où Michael Brown a été abattu par un policier blanc le 9 août.

Mardi soir, dans cette petite banlieue de St Louis qui compte 21.000 habitants, 2.200 militaires de la Garde nationale, soit trois fois plus que lundi, étaient déployés pour empêcher incendies et pillages de recommencer. Devant le commissariat de police, des policiers en tenue anti-émeute, secondés par des gardes nationaux équipés de matraques et de boucliers, ont repoussé une centaine de personnes qui tenaient des pancartes où on lisait: «on ne nous fera pas taire».